



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

## Sauvegarde de l'Enfant, de l'Adolescent, et de l'Adulte





Sommaire .....	3
L'Association en quelques chiffres .....	4
Valeurs et missions .....	6
L'édito du Président .....	7
L'édito de la Directrice .....	9
Gouvernance Associative .....	11
Le Conseil d'Administration .....	11
Le Bureau .....	12
L'Assemblée Générale .....	12
Des citoyens au service des jeunes .....	13
Les Bénévoles .....	13
Les services civiques .....	13
Les Administrateurs .....	13
Les Directions .....	14
Organigramme de l'Association .....	14
Liste des établissements et services .....	15
Enfance en Danger .....	16
AJES .....	17
DAMIER & DJM .....	20
MECS Nancy Couronne .....	24
MECS Val-de-Lorraine .....	29
MECS du PFR .....	35
SAEMO .....	38
SAPFR .....	43
SHERPA .....	46
Rencontres Parents-Enfants .....	49
Espace Famille .....	50
Protection Judiciaire de la Jeunesse .....	53
CEF .....	54
SIE .....	57
SRP .....	60
Médico-Social .....	63
DITEP .....	64
Socio-Judiciaire .....	68
SSJA .....	69
Les données sociales .....	73
Les effectifs au 31/12/2021 .....	73
Mouvements de personnel sur l'année .....	74
L'accueil de stagiaires .....	75
Les données financières .....	76
Synthèse .....	76
Évolution des résultats comptes sociaux sur 3 ans .....	77
Composition des résultats par type d'établissement .....	78
Budget prévisionnel et réalisé .....	79
Bilan financier au 31/12/2021 .....	80
Capacité d'autofinancement .....	81
Immobilisations .....	81
Financeurs .....	82
Glossaire .....	83

Édition et rédaction : Association REALISE

Contact : [association.realise@realise.asso.fr](mailto:association.realise@realise.asso.fr)

Crédits photos et droit à l'image :  
jeunes et professionnels des structures de l'Association, Freepik

Impression : SharePrint Maxéville

**Association REALISE**

4, Boulevard du Maréchal Lyautey - 54600 Villers-lès-Nancy

Tél : 03 83 41 50 72 - Fax : 03 83 90 13 49 - [www.realise.asso.fr](http://www.realise.asso.fr)

## L'ASSOCIATION EN QUELQUES CHIFFRES



**14**

Établissements et services



**23**

Sites géographiques



**4988**

Personnes accompagnées



**18**

Administrateurs



**45**

Bénévoles



**3**

Financiers



**501**

Salariés

# NOS DOMAINES D'ACTIVITÉS



- Assistance Éducative
- Protection Administrative

**11**

**Enfance en Danger**

- Milieu Ouvert
- Hébergement



**3**

**Protection Judiciaire de la Jeunesse**

- Mesures pénales
- Investigation
- Centre Educatif Fermé



**1**

**Rencontres Parents / Enfants**

- Lieu Neutre



**1**

**Activité médico-sociale**

- Thérapeutique



**1**

**Activité socio-judiciaire**

- Délégué du Procureur - Personne Morale

Si l'Association n'apparaît sous l'acronyme REALISE qu'en 1982, ses origines et le savoir-faire qu'elles proposent remontent à plus d'un siècle.

Depuis sa création, elle a développé nombre de réponses de prise en charge en faveur de la population juvénile. Réponses qui, elles-mêmes ont suivi les évolutions législatives, économiques et pédagogiques, qui ont généré des changements importants au cours des années.

L'Association REALISE, régie par la loi de 1901, est un organisme privé à but non lucratif. Elle relève du champ de l'action sociale, médico-sociale, socio-judiciaire, et exerce des missions de service public. Elle gère différentes structures, dont les actions sont orientées vers des enfants, adolescents, adultes, et des familles en difficulté.

À ce jour, l'activité de REALISE se concentre sur le département de la Meurthe-et-Moselle (54). Les 22 services et établissements relèvent de 5 domaines complémentaires : l'enfance en danger (protection sociale et assistance éducative), les activités médico-sociales, la prise en charge de mineurs délinquants, les rencontres parents-enfants, et le socio-judiciaire.

Les actions entreprises par REALISE s'inscrivent dans une démarche humaniste et participent à l'expression des valeurs républicaines et laïques de notre société. L'Association s'engage chaque jour à lutter contre les inégalités et à donner plus de chances aux enfants, adolescents et jeunes adultes en souffrance et/ou en danger.

Les droits de l'enfant et de la famille, le respect de la dignité humaine, ainsi que l'accompagnement et le soutien de l'enfant et de son entourage, sont des idées fortes de l'engagement de nos professionnels.

L'ensemble de ces valeurs sert de référence aux différents acteurs de l'Association, et permet de créer une dynamique qui lui est propre.

Le projet associatif 2016-2021, validé par l'Assemblée Générale le 23 juin 2016, affirme ces valeurs, et pose les orientations politiques.

Il est d'ailleurs prorogé jusqu'en juin 2023, par résolution adoptée en Conseil d'Administration le 17/03/2022.

L'Association a pour but de participer, par l'action éducative, à l'insertion sociale d'enfants, d'adolescents, d'adultes, en difficulté. Elle coordonne plusieurs établissements et services, constitués d'équipes pluridisciplinaires, offrant :

- un travail d'écoute, de compréhension, de dialogue, de tolérance et de respect ;
- un accompagnement socio-éducatif et/ou psychologique ;
- un soutien auprès du jeune et de sa famille.

Les objectifs visés pour chaque jeune ou adulte accueilli et accompagné sont de :

- participer à son développement personnel et professionnel ;
- favoriser son autonomie, sa vie sociale, son insertion et l'exercice de la citoyenneté ;
- lui permettre de devenir l'acteur premier de son avenir.



## Patrick CAISSIAL Président

Mesdames, Messieurs,

Une Assemblée Générale est un moment privilégié d'informer tant sur l'exercice précédent écoulé, que sur les ouvertures, réflexions et projections sur le futur de l'Association.

L'éditorial de la Directrice Générale aborde, avec l'enrichissement de son regard neuf, et l'absence totale d'à-priori, ces éléments ainsi évoqués.

Mais une AG, c'est aussi l'opportunité de vivre un moment de pause, à l'occasion duquel exprimer, non seulement le ressenti de la Gouvernance, mais aussi les nombreux remerciements aux différents acteurs et partenaires de REALISE.

De juin à décembre 2021 (7 mois sur 12), le quotidien de REALISE n'a pas été assimilable à l'écoulement d'un long fleuve tranquille. Le départ de la Directrice Générale après 13 ans d'engagement sans faille au sein de REALISE, ne s'est malheureusement pas déroulé parfaitement sereinement !

Il y a d'ailleurs eu simultanément le départ de plusieurs directeurs et cadres, ce qui a permis d'imaginer que le navire REALISE s'est trouvé confronté à de très fortes turbulences.

Pour autant, celles-ci ont pu être suffisamment contrôlées de telle façon que l'avenir-même de l'Association n'a jamais été un pire envisageable.

Aujourd'hui, je vous invite à prendre le temps d'un regard sur ce passé très récent et vous associer aux remerciements à exprimer très nécessairement. Ceux-ci ne vont pas être une liste qui, par l'ordre d'expression, pourrait les faire paraître plus ou moins importants...

Il s'agit, pour moi par contre de m'évertuer à n'oublier personne. À l'inverse de ce que je viens de vous dire à l'instant, je veux saluer tout d'abord expressément l'ensemble des équipes de terrain (et leur encadrement) dans l'engagement solide, sans calcul, et total, dont elles ont fait preuve. Grâce à elles, je pense, que l'avenir de REALISE, Association actrice majeure et incontournable de la Protection de l'Enfance en Meurthe-et-Moselle, aurait été en grave péril, et plus que gravement compromis. Merci donc à tous les salariés, quelle que soit leur place dans l'organigramme ! Sans leur ténacité dans une situation si difficile tant interne qu'environnementale, il n'y aurait sans doute pas eu l'Assemblée Générale de ce jour.

Même si je ne souhaite pas de classement dans ces remerciements, il ne m'est pas possible de ne pas mettre en avant, tout ce que REALISE doit à l'engagement de Jacques LE PETIT. Retraité récent après plus de 40 ans passés au profit de REALISE, il aurait pu regarder de l'extérieur ces difficultés rencontrées par l'Association. Et bien NON ! Quand tout début juin, je l'ai appelé en lui demandant son aide, il a tout de suite répondu PRÉSENT... Cette présence, je la souhaitais ardemment, car il me semblait nécessaire et indispensable, pour rassurer et sécuriser, tant les Financeurs que l'ensemble des personnels.

L'objectif a tout de suite été atteint, puisque les Financeurs ont tout de suite exprimé leur soutien et leur confiance, et, qu'à l'intérieur de REALISE, tout le monde a continué à tenir sa place et à faire avancer l'Association dans l'exercice et le respect de sa mission. J'ai dit que je ne voulais pas hiérarchiser les remerciements, même si j'en ai mis deux en exergue.

MERCI aux Financeurs d'avoir manifesté tout de suite leur confiance maintenue à REALISE... Bien sûr, j'ai entretenu celle-ci en étant le plus transparent possible avec eux sur la réalité de la situation, et en dialoguant régulièrement avec eux. La preuve de cet accompagnement s'est traduite par l'attribution par le CD54 de l'appel à projet attribué à REALISE pour l'ouverture d'une MECS à FOUG et d'un SEPAD à TOUL. La gouvernance a certes été en proie à nombres de critiques dans cette période de turbulences ; pour autant, le cap a été tenu, et je remercie vivement tous ceux qui y ont contribué en éclairant les positions à tenir et en permettant de réduire autant que possible les effets et coûts de procédures passant par le judiciaire. Pour ce qui concerne les recrutements, ils ont apporté au Conseil d'Administration une hauteur de vue et une analyse pointue des candidatures correspondant au plus près aux besoins de REALISE.

Je ne regrette donc aucune des démarches engagées et qui n'avaient pour seules vocations que de soutenir REALISE.

Enfin, mes remerciements ultimes aux Administrateurs, qui m'ont renouvelé leur confiance à plusieurs reprises et m'ont permis d'être conforté dans mon engagement par leur soutien sans faille.

Pour conclure sur cette période particulière, je présente mes très sincères excuses à tous ceux auxquels je n'ai pas permis de pouvoir œuvrer sereinement : - autant aux directeurs qui étaient sans Direction Générale qu'aux salariés, et leurs Représentants, ces derniers, par mon comportement, ont-ils dit, en sont allé jusqu'à refuser toutes relations avec moi... Cette rupture du dialogue social est très néfaste et préjudiciable. Je le regrette très sincèrement.

Cette année 2021 laissera sans aucun doute des traces profondes dans le parcours de REALISE et les esprits de chaque Acteur. Elle est aussi précurseur d'un futur qui d'ores et déjà tient compte des leçons à tirer, elle est aussi une page qui se tourne avec une nouvelle Directrice Générale et un Comité de Direction qui, d'ici l'été, aura été rajeuni et renouvelé à plus des deux tiers.

Ces nouveaux directeurs, essentiellement venus de l'extérieur de REALISE, vont permettre de conforter la remise en cause permanente des acteurs de l'Association, sans laquelle il n'est pas possible de progresser dans la qualité de la réponse apportée à tous ceux qui font confiance à REALISE, et surtout à tous ceux qui sont accompagnés, et en attente d'un fort soutien.

Pour conclure ce propos, je souhaite vous informer des mesures et réflexions engagées par le Conseil d'Administration depuis sa période de turbulences.

Après une formation très complète sur les engagements et les responsabilités d'un Administrateur Associatif, plusieurs commissions ont été créées, et ont entamé des travaux et démarches significatives.

Une commission RH-recrutement a concrétisé le fait que, dorénavant, c'est le Conseil d'Administration qui gère complètement la carrière des Directeurs : de leur embauche jusqu'à la fin de leur mission chez REALISE. Cette mise en œuvre correspond à la sécurisation de la Direction Générale, et devrait permettre d'éviter tout risque de ce qui pourrait être un risque de favoritisme.

Une Commission Vie Associative travaille sur tout ce qui concerne le statut et le futur de notre Association. Elle s'est ainsi chargée de pouvoir vous présenter et faire voter le Projet Associatif lors de la prochaine Assemblée Générale en 2023, pour la période des cinq années à venir 2023 à 2028.

Les circonstances, tant en interne qu'en externe, ont conduit à proroger d'une année le Projet Associatif actuel.

Pour une meilleure prise en charge du législatif règlementaire et évolutions sociales, les statuts et règlement intérieur seront revisités, actualisés et adaptés.

Sous la dynamique impulsion d'André Marcotte, une Commission Développement du Bénévolat d'Action est à l'œuvre depuis plusieurs mois. Ces bénévoles qui apportent énormément à nos jeunes accueillis, pourront ainsi voir leur engagement accompagné et optimisé.

Enfin, une forte réflexion est conduite pour concrétiser la place que prendra « l'Administrateur Référent », courroie de transmission dans les deux sens entre le Conseil d'Administration et l'Établissement. Cet Administrateur, qui n'aura aucune position hiérarchique ni décision à prendre, permettra que soit harmonisée notre position associative, sa place est d'être un accompagnateur à l'écoute, de la vie de tous les jours au sein des établissements.

En conclusion, je vous ai parlé un peu plus tôt de renouvellement, de développement du Conseil d'Administration. Je dois aussi aborder un enrichissement récent par l'arrivée de Gautier Arnaud-Melchiorre, qui nous a rejoint depuis quelques semaines. À la demande du Ministre Adrien Taquet, il a rendu un rapport construit sous l'écoute de la parole des jeunes. Il est vrai qu'à 26 ans, il est tout à fait à leur écoute, puisqu'il parle pour encore un peu de temps le même langage qu'eux. D'ores et déjà MERCI à lui, parce qu'il va nous amener de nos zones de tranquille confort, nous remettre nous aussi en question, et ainsi répondre encore plus et mieux à l'attente et satisfaction des besoins de nos jeunes.

Je termine sur ce futur enthousiasmant et vous remercie pour votre indulgente écoute/lecture.



**Géraldine GENTET**  
**Directrice Générale**

## Les faits marquants en 2021

L'année 2021 restera, comme l'année précédente, une année particulièrement dense. Ce n'est rien de dire que l'épidémie de Covid-19, qui a continué à sévir, aura encore marqué l'année. La persistance de cette crise sanitaire a continué à avoir un impact sur la prise en charge des publics et le travail des professionnels. Car il n'est pas si simple de conjuguer les principes de protection et d'autonomie des personnes, des enfants, des jeunes, dans des situations d'urgence, quand une épidémie flambe et que pour l'arrêter, ou la contenir au maximum, on doit avoir recours à des mesures de contrainte ou de limitation de la liberté. La situation a nécessité une forte adaptation de la part de tout un chacun. Force est de constater que les professionnels, des établissements comme du siège, ont continué à démontrer leur engagement et mobiliser leurs ressources pour faire face aux enjeux sanitaires dans toute leurs dimensions. L'année marque une nouvelle étape de la crise sanitaire avec le déploiement de la vaccination et du pass sanitaire ; ce qui a impliqué également une importante réactivité des personnels médicaux et paramédicaux de l'Association.

Pourtant, et malgré mon arrivée encore récente au service de REALISE, je constate que la dimension qualitative est restée une priorité, au cœur des préoccupations des équipes, et je mesure parfaitement que l'engagement des professionnels, d'une intensité remarquable, a permis de relever bon nombre de défis.

L'année 2021 est aussi une année de profonds changements pour la dirigeance de REALISE ; plusieurs cadres du siège et des établissements sont partis vers d'autres horizons. Dans ce contexte, REALISE a su rester un interlocuteur privilégié, faisant preuve de réactivité, d'adaptation et en étant toujours force de proposition. Si l'année a été source d'incertitudes, les équipes ont gardé le cap et ont indéniablement continué à opérer un travail de très grande qualité au bénéfice des publics. **Grâce à l'implication de tous, les fondements de l'action de l'association, la raison d'être de la mission et son utilité reconnue, sont restés intacts.** La tournée des établissements et services que j'ai conduite, dès mon arrivée à la direction de l'Association, m'a donnée à voir la très grande capacité d'adaptation des professionnel(le)s et la motivation infrangible qui les habite.

**Que leur professionnalisme remarquable soit ici salué.**

L'année 2021 aura permis à l'Association de continuer à faire évoluer les contours de son offre de service, dans un souci de répondre au mieux aux évolutions des besoins de nos publics.

**À la demande du CD54**, plusieurs projets ont vu le jour :

- la transformation du SAPFR, évoluant d'un service d'accompagnement des assistants familiaux vers un service d'accueil familial, où REALISE devient employeur d'assistants familiaux. L'accueil familial réalisé au sein du nouveau service, issu de la fermeture du SAPFR, a pour mission d'assurer les conditions matérielles et psychologiques indispensables au bon développement de l'enfant, notamment grâce à sa prise en charge au sein d'une famille d'accueil. L'année a été pleinement consacré au lancement de ce nouveau service, qui s'appuie sur une équipe pluri-professionnelle, composée d'assistants familiaux, d'éducateurs spécialisés, de psychologues et d'un secrétariat. Cette équipe assure la responsabilité du recrutement, de la formation et de l'accompagnement des assistants familiaux, ainsi que la prise en charge éducative de l'enfant durant toute la durée où il sera confié au service, en lien avec l'ASE.

- l'ouverture en fin d'année de la MECS de FOUG pour 21 places, dans le cadre d'un appel à projets, avec une logique innovante, puisque cet internat est notamment dédié à l'accueil :
  - de fratries au sein de petites unités, pour favoriser une prise en charge de type familial ;
  - d'enfants rencontrant des difficultés de santé ou troubles comportementaux précoces.
- la création du premier Service Educatif de Placement à Domicile (SEPAD) de 14 places, adossé à la MECS de FOUG, de sorte à établir une grande souplesse entre les 2 types de prise en charge pour une meilleure fluidité des parcours (accueil séquentiel, accueil immédiat en cas de crise à domicile, accompagnement et préparation à la sortie de la MECS...).

**À la demande de la PJJ**, le SIE a engagé en 2021 une réflexion en vue de mener une expérimentation en direction des enfants en bas âge suivis dans le cadre d'une mesure judiciaire d'investigation éducative (MJIE). Dans un souci d'amélioration de la qualité de l'évaluation en MJIE à l'endroit des mineurs âgés de 0 à 6 ans, il a été proposé, et validé par le Financeur, que l'équipe pluridisciplinaire s'enrichisse des compétences de deux puéricultrices. Ces nouvelles compétences permettront d'améliorer les diagnostics de santé et/ou liés au développement de l'enfant, d'évaluer le processus de parentalité et de mettre au service du reste de l'équipe des analyses dans différents domaines, tels que la place du tout petit dans la famille, la perception d'éventuels troubles, l'évaluation des compétences parentales etc. **Ces différents projets renforceront sans nul doute le dynamisme de REALISE, et nous ne pouvons que nous en féliciter.**

### Les perspectives 2022

L'année à venir sera vraisemblablement impactée par la nouvelle révision du cadre législatif avec la loi du 7 février 2022, relative à la protection des enfants, qui couvre des champs variés, allant des modalités de prise en charge des mineurs et jeunes majeurs confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance à l'accompagnement des familles, en passant par la réforme du métier d'assistant familial. Ce texte, qui complète la « stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance », se veut porteur d'une vision qui « part de l'enfant, de ses besoins fondamentaux » selon les mots d'Adrien Taquet, secrétaire d'État en charge de l'Enfance et des Familles. L'objectif affiché de ce texte : assurer un socle commun de droits pour tous les enfants, soutenir les professionnels (en particulier les assistants familiaux) et construire une nouvelle étape dans la politique publique de la protection de l'enfance en veillant au partage des compétences.

L'évolution des droits des personnes accompagnées et la volonté de renforcement de la prise en compte de la parole des enfants et des jeunes sera en 2022, une opportunité pour repositionner les personnes accompagnées comme acteurs de leur parcours de vie. Autodétermination, pouvoir d'agir, ces préoccupations sont partagées par la gouvernance associative, comme par les équipes et les cadres. Dans ce contexte, l'Association REALISE restera force de proposition et à l'écoute des évolutions stratégiques et des futurs appels à projet des autorités de tutelle, à destination des jeunes relevant de la Protection de l'Enfance, dans la compréhension des contraintes budgétaires mais également avec les moyens nécessaires pour répondre au mieux aux attentes et aux besoins des publics. Les enjeux pour 2022 seront multidimensionnels :

- la rénovation du Projet Associatif 2023-2028, qui sera travaillé en 2022 pour être pleinement adopté par l'Assemblée Générale en 2023. Il permettra de réaffirmer le cap et de définir les axes prioritaires pour les années à venir.
- la participation de REALISE au déploiement de la stratégie développée dans le cadre du nouveau Schéma Départemental de l'Enfance et de la Famille 2022-2026.
- la déclinaison opérationnelle des 2 pôles territoriaux de la MECS est actée et permettra de créer les conditions propices au déploiement des évolutions à venir.
- la complexification des besoins des publics s'accompagne d'un nécessaire décloisonnement des secteurs, pour accompagner au mieux les publics à vulnérabilités multiples.
- REALISE appelle à plus de transversalité, à l'échange entre professionnels et à l'innovation en matière d'accompagnement et de pratiques professionnelles diversifiées. Ainsi, le passage d'une logique de réponses institutionnelles à une logique d'offre de prestations, modulables, adaptables et inclusives, sera également une priorité pour l'Association.

**Une fois encore, les équipes de l'Association REALISE seront à la hauteur des enjeux.**

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres élus par l'Assemblée Générale	Fonction au Conseil d'Administration	Missions
Mme AMADIEU Francine	Membre	<p>Ses principaux domaines de compétences sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ la définition et la mise en œuvre des orientations de l'Association</li> <li>▪ la création, la transformation, ou la suppression d'établissement ou de service</li> <li>▪ l'adoption des comptes et des emprunts</li> <li>▪ les opérations immobilières</li> <li>▪ la participation au choix du Directeur Général et à la définition de ses délégations</li> <li>▪ la gestion de carrière des Directeurs</li> </ul>
M. ARNAUD-MELCHIORRE Gautier	Membre	
M. BAGUET Dominique	Membre	
Mme BEZAZ Daouia	Vice-Présidente	
M. CAISSIAL Patrick	Président	
M. DARDAINE Antoine	Membre	
Mme DEQUIDT Nelly	Membre	
M. GUILLERME Claude	Trésorier	
Mme HENRY-COLIN Geneviève	Secrétaire Générale Adjointe	
M. JOUBERT François Richard	Membre	
Mme LECLERC Martine	Membre	
M. LEPETIT Jacques	Membre	
M. LORRAIN Fernand	Membre	
M. MARCHAL Jacques	Vice-Président	
M. MARCOTTE André	Membre	
M. ROUX André	Membre	
Mme SAINT-VANNE Marie-Claude	Secrétaire Générale	
M. VASSEUR Daniel	Vice-Président Délégué	

## LE BUREAU

Membres élus par l'Assemblée Générale	Fonction au Bureau	Missions
Mme BEZAZ Daouia	Vice-Présidente	Ses principales attributions sont : <ul style="list-style-type: none"><li>le suivi et l'exécution des délibérations de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration</li><li>la préparation des dossiers pour le Conseil d'Administration</li></ul>
M. CAISSIAL Patrick	Président	
M. GUILLERME Claude	Trésorier	
M. LEPETIT Jacques	Membre	
Mme SAINT-VANNE Marie-Claude	Secrétaire Générale	
M. VASSEUR Daniel	Vice-Président Délégué	

## L'ASSEMBLEE GENERALE

Elle se compose de l'ensemble des membres de l'Association. Elle définit les orientations stratégiques et se prononce sur la gestion administrative et financière. Elle approuve les comptes, et est compétente pour modifier les statuts, et décider de toutes évolutions de l'Association. Elle se réunit au minimum une fois par an.

La dernière Assemblée Générale s'est déroulée le 24 juin 2021 au Siège de REALISE. Durant celle-ci, ont été validés les points suivants :

- approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 17 juin 2020
- rapport moral du Président
- rapport d'activité associatif
- rapport financier
- rapport des commissaires aux comptes
- élection du tiers sortant du CA, et présentation des administrateurs élus
- échanges divers

## L'actualité des instances administratives



5 Bureau



11 CA



2 AG

© Designed by macrovector & vectorpouch / Freepik

## LES BENEVOLES

45 bénévoles ont apporté de leur temps durant cette année sur quelques structures de REALISE : le DAMIER, la MECS adolescents de NANCY, la MECS du PFR, la MECS enfants de VILLERS-LES-NANCY.

Sur le service du DAMIER et des Jeunes Majeurs, 35 bénévoles ont œuvré au cours de l'année, principalement sur des missions de soutien à la scolarité, de l'aide aux devoirs et de l'alphabétisation. Des bénévoles ont également pu accompagner les usagers lors de déplacements auprès des Ambassades (à PARIS et à LYON).

D'autres ateliers ont pu être mis en œuvre notamment grâce à l'Opéra de NANCY pour la réalisation d'un film, intégrant la conception du scénario, le travail d'acteur, la réalisation de costumes et le montage.

Sur les MECS, les bénévoles viennent principalement soutenir les enfants pour de l'aide aux devoirs. De la lecture de contes, des petits spectacles peuvent également avoir lieu par moments.

## LES SERVICES CIVIQUES

En 2021, l'Association a accueilli 4 personnes en service civique.

Sur ces 4 volontaires, 2 ont participé à favoriser la réussite éducative des enfants et des jeunes au sein de la MECS, 2 autres axées principalement sur l'aide aux devoirs. De façon concrète, elles ont proposé aux enfants et aux adolescents un soutien scolaire et des animations.

Elles ont ainsi pu participer à l'accompagnement quotidien des enfants sur les unités de vie, en lien avec les équipes, ainsi qu'aux réunions de travail hebdomadaires.

Parties intégrantes de la vie institutionnelle, les services civiques ont été un appui important pour les équipes encore en 2021.

## LES ADMINISTRATEURS

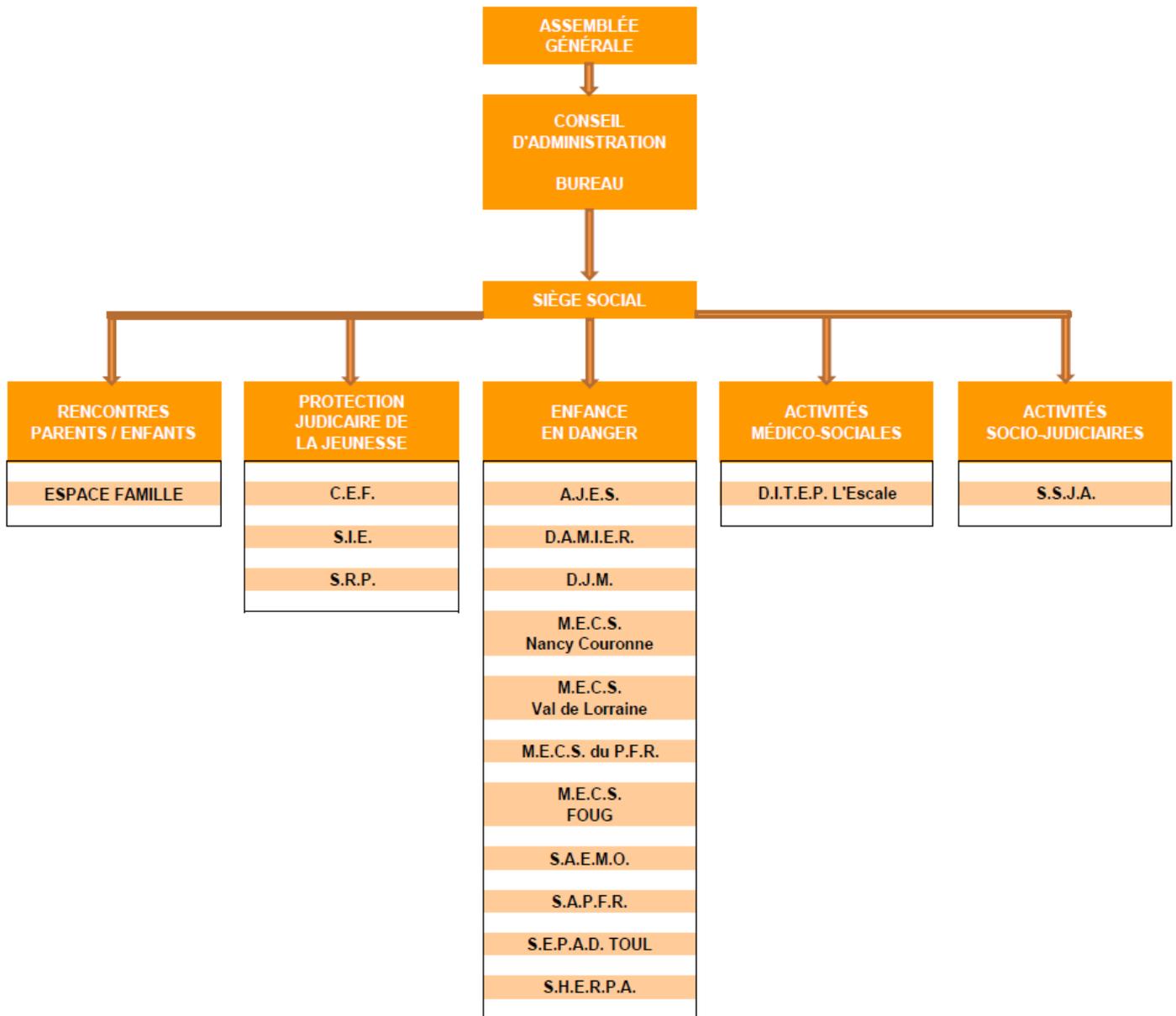
Plusieurs Commissions sont à l'œuvre en 2021 au sein du Conseil d'Administration :

- Commission du développement du bénévolat d'action
- Commission vie associative
- Commission de recrutement – ressources humaines
- Commission des finances

Ces commissions permettent de travailler des sujets de fond comme le projet associatif, les référents d'établissement etc.

Dès 2022, les administrateurs participeront à une formation de 8 modules sur la gouvernance associative, qui leur permettra d'approfondir leurs connaissances.

## ORGANIGRAMME DE L'ASSOCIATION



### Domaines d'expertise du siège social

- ▣ Administration générale
- ▣ Finances, comptabilité
- ▣ Gestion des ressources humaines
- ▣ Démarche qualité et gestion des risques
- ▣ Développement
- ▣ Informatique
- ▣ Communication
- ▣ Patrimoine, logistique, achats

## LISTE DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

Association REALISE – siège social – 4 boulevard Lyautey – 54600 VILLERS-LÈS-NANCY  
Tél. : 03.83.41.50.72 – Fax : 03.83.90.13.49 – Email : association.realise@realise.asso.fr – www.realise.asso.fr  
Siren : 775 615 370

### Enfance en Danger

#### A.J.E.S.

80, boulevard Foch – 54520 Laxou  
Tél. : 03 83 41 82 20 – Fax : 03 83 41 54 31  
Siret : 775 615 370 00399

#### D.A.M.I.E.R.

Appartements, Hébergement et Pôle d'Activité de Jour  
4, rue de la Vôge – 54520 Laxou  
Tél. : 03 83 97 88 40  
Siret : 775 615 370 00449

#### D.J.M.

4, rue de la Vôge – 54520 Laxou  
Tél. : 03 83 97 88 40  
Siret : 775 615 370 00449

#### M.E.C.S. Pôle Nancy Couronne

Moulin de l'Asnée – 11, rue de Laxou – 54600 Villers-lès-Nancy  
Tél. : 03 83 97 88 50 – Fax : 03 83 90 62 76  
Siret : 775 615 370 00449

##### ▪ Internat

Moulin de l'Asnée – 11, rue de Laxou – 54600 Villers-lès-Nancy  
Tél. : 03 83 97 88 50 – Fax : 03 83 90 62 76

##### ▪ Internat

40, rue de l'Allée Neuve – 54520 Laxou  
Tél. : 03 83 41 50 51

##### ▪ Internat + Service studios

95, avenue de Strasbourg – 54000 Nancy  
Tél. : 03 83 40 28 14 – Fax : 03 83 40 78 83

#### M.E.C.S. Pôle Val de Lorraine

19, rue du Haut Bourg – 54760 Arraye-et-Han  
Tél. : 03 83 31 81 31 – Fax : 03 83 31 88 47  
Siret : 775 615 370 00050

##### ▪ Internat + Gîte des Noellons

19, rue du Haut Bourg – 54760 Arraye-et-Han  
Tél. : 03 83 31 81 31 – Fax : 03 83 31 88 47

##### ▪ Internat

53, chemin des 19 Arches – 54700 Pont-à-Mousson  
Tél. : 03 83 81 19 19 – Fax : 03 83 84 00 24

#### M.E.C.S. de Foug

4, rue Jeanne d'Arc – 54570 Foug  
Tél. : 07 54 35 65 27  
Siret : 775 615 370 00613

#### M.E.C.S. du P.F.R.

86, avenue Jean Jaurès – 54500 Vandœuvre-lès-Nancy  
Tél. : 03 83 28 89 56  
Siret : 775 615 370 00514

#### S.A.E.M.O.

8, rue Jean Jaurès – Parc Lafayette – 54320 Maxéville  
Tél. : 03 83 41 43 13 – Fax : 03 83 41 40 69  
Siret : 775 615 370 00472

#### S.A.P.F.R.

11, rue Jean Jaurès – Parc Lafayette – 54320 Maxéville  
Tél. : 03 83 28 80 28 – Fax : 03 83 27 26 04  
Siret : 775 615 370 00522

#### S.E.P.A.D de Foug

Espace K, bâtiment 200, pôle industriel Toul Europe secteur A  
651 rue Guy Pernin – 54200 Toul  
Siret : 775 615 370 00621

#### S.H.E.R.P.A.

7, rue Frédéric Chopin – 54000 Nancy  
Tél. : 03 83 40 16 80 – Fax : 03 83 40 84 55  
Siret : 775 615 370 00530

### Rencontres Parents-Enfants

#### ESPACE FAMILLE

80, boulevard Foch – 54520 Laxou  
Tél. / Fax : 03 83 41 60 73  
Siret : 775 615 370 00357

### Protection Judiciaire de la Jeunesse

#### C.E.F.

16, rue du Château – 54210 Tonnoy  
Tél. : 03 83 26 62 05 – Fax : 03 83 26 62 99  
Siret : 775 615 370 00035

#### S.I.E.

8, rue Jean Jaurès – Parc Lafayette – 54320 Maxéville  
Tél. : 03 83 92 86 90 – Fax : 03 83 92 86 91  
Siret : 775 615 370 00464

##### ▪ Antenne de Briey

19, rue du Maréchal Foch – 54150 Briey  
Tél. : 03 82 22 53 79 – Fax : 03 82 22 55 04

#### S.R.P.

8, rue Jean Jaurès – Parc Lafayette – 54320 Maxéville  
Tél. : 03 83 92 86 90 – Fax : 03 83 92 86 91  
Siret : 775 615 370 00464

### Activités Médico-Sociales

#### D.I.T.E.P. L'Escale

15, rue Saint-Charles – 54140 Jarville-la-Malgrange  
Tél. : 03 83 15 21 50 – Fax : 03 83 54 04 52  
Siret : 775 615 370 00241

##### ▪ Dispositif Grands Adolescents (D.G.A.)

112, avenue du Général Leclerc – 54000 Nancy  
Tél. : 03 83 15 21 50 – Fax : 03 83 54 04 52

### Activités Socio-Judiciaires

#### S.S.J.A (Service Socio-Judiciaire ANNE)

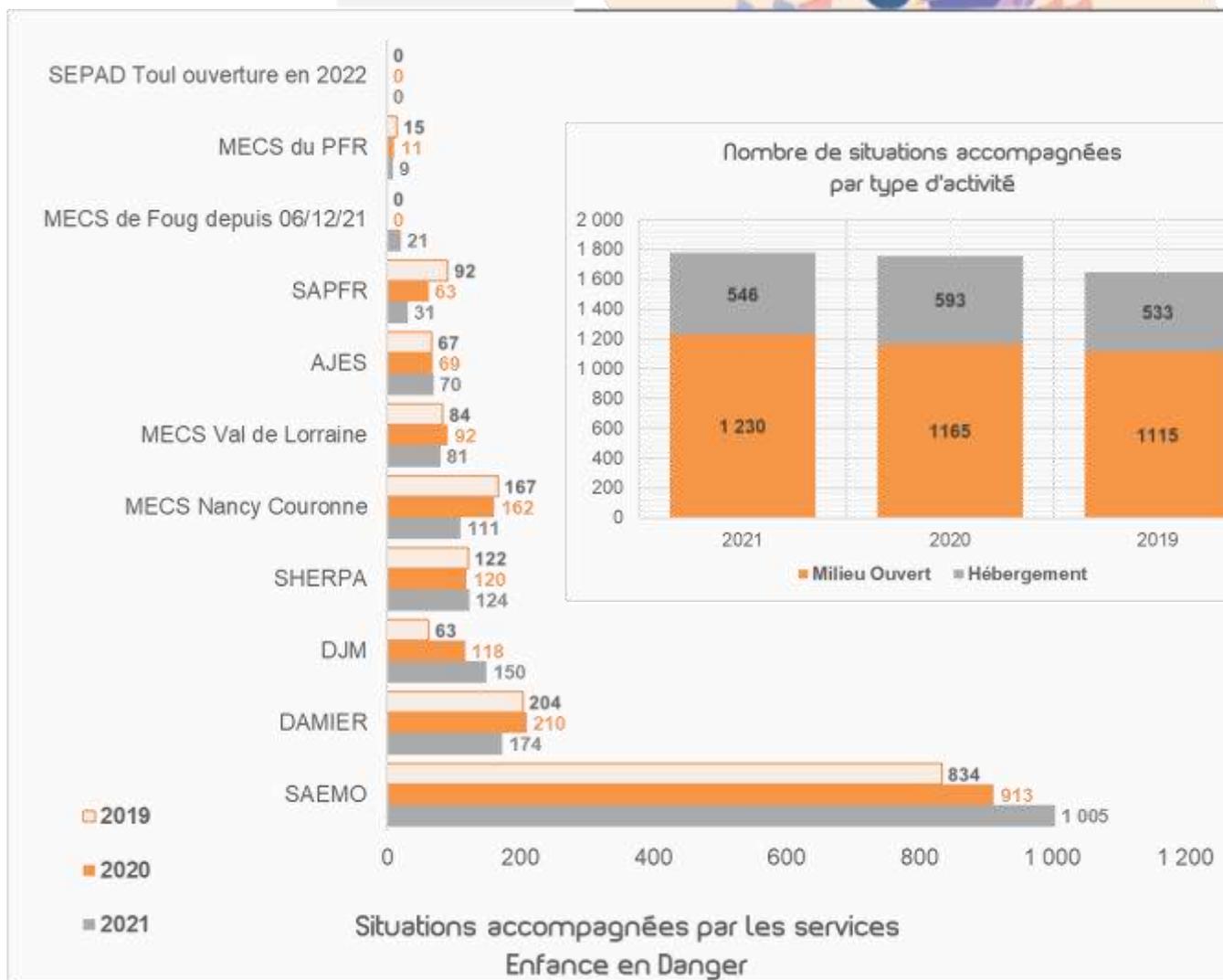
4, rue de la Vôge – 54520 Laxou  
Tél. : 03 83 90 35 90 – Fax : 03 83 90 70 40  
Siret : 775 615 370 00555

##### ▪ Antenne SSJA

Cité Judiciaire – rue du Général Fabvier  
RDC Aile Rouge – 54000 Nancy

## 11

### Enfance en Danger



### Les services

- ▣ **AJES** : Accueil de Jour Éducatif et Scolaire
- ▣ **DAMIER** : Dispositif d'Accueil des Mineurs Isolés Étrangers de REALISE
- ▣ **DJM** : Dispositif Jeunes Majeurs
- ▣ **MECS** de REALISE : Maison d'Enfants à Caractère Social
  - ▣ Pôle Nancy Couronne : 3 établissements
  - ▣ Pôle Val-de-Lorraine : 2 établissements
  - ▣ Pôle Terres de Lorraine : 1 établissement
  - ▣ Maison du PFR : 1 établissement
- ▣ **SAEMO** : Service d'Action Éducative en Milieu Ouvert
- ▣ **SAPFR** : Service d'Accompagnement au Placement Familial de REALISE
- ▣ **SEPAD** : Service Éducatif de Placement À Domicile
- ▣ **SHERPA** : Service Habilité Éducatif Renforcé Pour Adolescents



## Le mot du Directeur

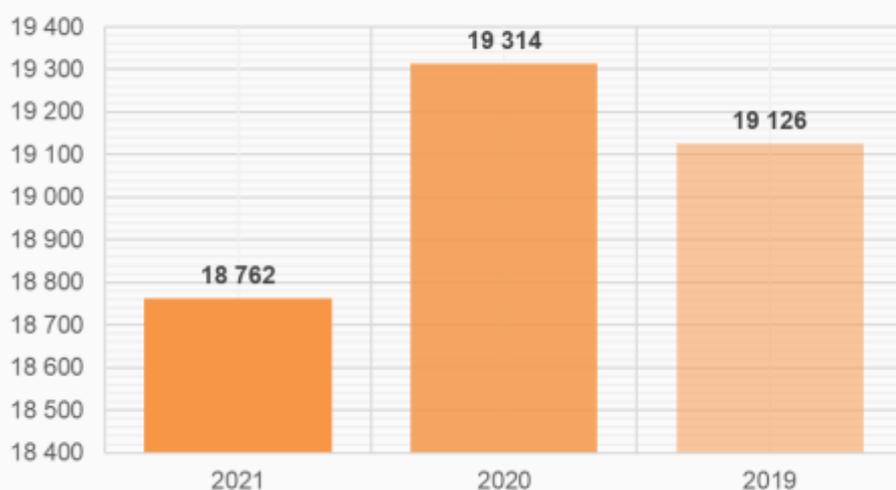
Jean-Philippe RENARD

« En 2021, l'AJES s'est engagé dans un plan pluriannuel d'amélioration de la qualité, compilant les divers rapports d'évaluations et de contrôle de fonctionnement (conjoint CD54 & PJJ). Les principaux axes de progrès concernent le renforcement de la formalisation des démarches socio-éducatives, et le recueil de l'expression des personnes accompagnées.

Reconnu comme un service inédit, accompagnant plus de 52 adolescents, sur tous les pans de leur vie, insistant sur l'exigence de leur scolarisation, l'AJES a titularisé son nouvel éducateur scolaire, évoluant désormais au côté de l'enseignante détachée par la DSDEN. »

## ACTIVITÉ

Évolution de l'activité en nombre de journées



70 mineur(e)s ont évolué tout au long de l'année sur l'AJES.

18 762 journées de prise en charge ont été honorées.

## CARACTÉRISTIQUES DES BÉNÉFICIAIRES ET ÉVOLUTION

De la 6<sup>ème</sup> au Bac, tout mineur, est appréhendé dans sa globalité, associant ses parents dans des compétences à promouvoir, tout en garantissant la personnalisation de leur prise en charge éducative, scolaire, et paramédicale.

Les 6 admissions restant à honorer de 2020 ont été admises en 2021, ainsi que 8 admissions sur les 40 demandes reçues en 2021 (4 seront finalement annulées).

À fin 2021, le reliquat de demandes porte sur 28 mesures restant à honorer.



Séjour culturel à Paris

## TEMPS FORTS

### DÉVELOPPEMENT ET ÉVOLUTION DE L'OFFRE

Marquée par cette pandémie historique, l'équipe de l'AJES est restée mobilisée aux côtés des familles, par son PCA, garantissant la continuité du lien. Réelle plus-value à long terme, pour éviter tout décrochage des élèves, jusqu'à soutenir au quotidien les familles élargies.

Le défi d'éviter la fracture numérique, pour de nombreuses familles, a été relevé, au vu des démarches dématérialisées qui se sont imposées (accès aux droits, orientations scolaires, bons CAF...).

L'AJES a donc pu assurer son rôle d'accompagnement renforcé en adaptant ses moyens humains et matériels, dans l'intérêt général. En effet, tout parent d'élève est aujourd'hui tributaire de connexion et de bon usage de l'outil informatique impératif, nouvelle problématique diagnostiquée par le biais de l'AJES.

Suite à son expérimentation des MEAJ pour faire aboutir la réforme de l'ordonnance 45 au profit du Nouveau Code de Justice des Mineurs, l'AJES reste partenaire de la PJJ (STEMOI, UEMO...) afin de pouvoir développer l'accueil de futures Mesures Judiciaires.

### PATRIMOINE, TRAVAUX

Le « chantier école » pour l'aménagement des accès sur site, avec le Lycée des Métiers HÉRÉ, a pu être clôturé en 2021. La rénovation du système de chauffage pour l'ensemble des pavillons et des chéneaux de chaque toiture a été réalisée, conformément au PPI revisité chaque année. La partie anciennement occupée par le CER a été complètement réhabilitée pour l'accueil du pôle comptable.

### ACTIVITÉS / ACTIONS / MANIFESTATIONS

2021 est restée très marquée par les difficultés liées à la pandémie inédite. Les activités ont été adaptées en petits groupes et en fonction des pass sanitaires des adolescents. Malheureusement aucun événement annuel marquant, regroupant les familles et leurs adolescents, comme habituellement organisé plusieurs fois dans l'année, n'a pu se tenir.

Néanmoins, les séjours en colonie ont pu être maintenus et ce sont 19 adolescents qui ont pu profiter d'un séjour choisi en fonction de leurs appétences, outre les activités estivales. La médiation animale a fait l'objet du projet CPS « pile-pois » et continue à être mise en place à l'AJES, conformément à la subvention biannuelle attribuée par l'ARS.

L'expérimentation du dispositif de sensibilisation aux Sciences « Mains à la pâte » avec l'École des Mines, a été engagée entre futurs ingénieurs et des adolescents en difficultés



Taille de pierre à Euville

### EXPRESSION DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

Dans le cadre de son PAQ, le Copil Qualité a validé le lancement de questionnaire en direction des familles et des adolescents (sera testé en avril 2022), en vue de diffuser par la suite des questionnaires sous format numérique afin de valoriser leur expression. Le rapprochement avec un nouvel Administrateur de l'Association REALISE ayant été missionné par le Secrétaire d'État Adrien TAQUET pour un rapport national sur la « Parole de l'utilisateur », sera engagé en 2022 afin de répondre à ces objectifs.

## RESSOURCES HUMAINES

En 2021, la comptable de l'AJES, mutualisée sur plusieurs services depuis de nombreuses années, est devenue cadre-comptable. C'est une belle reconnaissance de son implication à REALISE. Ainsi, un nouveau comptable a pris ses marques à l'AJES.

Le maintien du poste d'éducatrice scolaire reste un enjeu fort, et décisif pour la pérennisation du dispositif.

Aussi nous constatons une baisse de l'attractivité du métier à l'occasion de proposition de remplacements de personnel par un très faible effectif de candidatures.

## BILAN DEMARCHE QUALITE

- formalisation des PPA ; mise en œuvre de leurs évaluations
- mise en place d'un PAQ convergent avec les conclusions des évaluations interne et externe, ainsi que les conclusions du contrôle de fonctionnement conjoint entre le Conseil Départemental 54 et la PJJ
- réunion de Copil Qualité et Réunions de suite pour la mise en œuvre des recommandations & préconisations (CD54 & PJJ)
- actualisation du Projet de service 2022-2026

## PARTENARIATS

La convention des APP a été renouvelée en 2021, ainsi que la continuité du **chantier école** avec le lycée des métiers du bâtiment : Emmanuel HÉRÉ.

Le partenariat avec l'association Animalience, pour de la **Médiation animale** reste de mise.

Les actions de **développement durable et de prévention de la nature** sont mises en place pour sensibiliser les mineurs accueillis, sur la nécessité de préservation de l'environnement. La valorisation du site, réel « poumon vert » en milieu urbain, offre de nombreux potentiels partenariaux en la matière, comme par exemple, Action « **plante ton arbre** » avec l'association la Popote. D'autant que le projet d'éco-pâturage pour lutter contre la « Renouée sauvage », n'est plus d'actualité.

## PERSPECTIVES 2022

2022 continue d'engager l'équipe entière vers une amélioration de la qualité de service, avec un slogan partagé pour optimiser la visibilité du travail social : « **écrire ce qu'on fait et faire ce qu'on écrit** ». Divers documents sont donc à réactualiser pour davantage de lisibilité et d'appropriation par le public AJES.

C'est ainsi que des groupes « qualité » se sont engagés dès la fin 2020, et continuent sur les axes de progressions définis dans le PAQ pluriannuel.

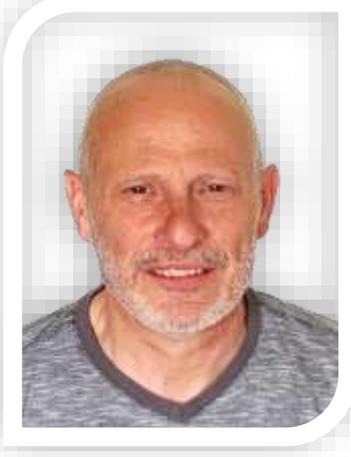
Au vu du nouveau Code de la Justice Pénale des Mineurs, remplaçant l'Ordonnance de 1945, l'AJES reste très attentif à l'évolution de la dimension éducative dédiée à la prise en charge des mineurs évoluant sur le volet pénal.

Lutter contre l'exclusion numérique apparaît désormais décisif, tant les parents d'élèves peuvent en être impactés. Le diagnostic global sur ce volet informatique à domicile devient donc un nouvel axe de travail d'accompagnement incontournable dans l'intérêt supérieur des adolescents.



Sortie à Mittersheim - club Nautique de Nancy





**Le mot du Directeur**

**Olivier AILLOT**

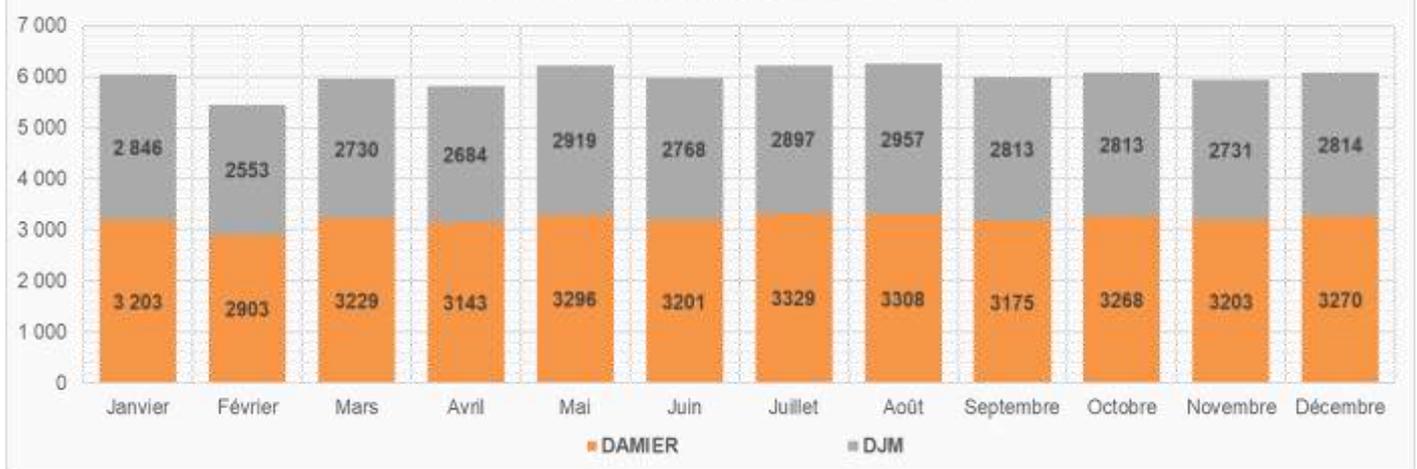
« Le DAMIER et le temps de la réflexion : les différents dispositifs ont été fortement sollicités encore cette année avec la crise sanitaire générant des moments difficiles pour les jeunes comme pour les salariés. Les équipes et les représentants du personnel ont toujours répondu présents face à ces modifications et ajustements nécessaires, et ont su trouver les ressources et les motivations pour porter et valider les projets et autres adaptations.

Il s'agit maintenant de pérenniser les dispositifs, d'interroger nos pratiques dans l'optique d'une amélioration constante de la qualité des réponses aux besoins des jeunes accueillis, tout en restant à l'écoute des constantes évolutions.

Nous restons et sommes cependant tributaires des politiques migratoires et de leurs incidences sur les orientations des Conseils Départementaux, qui impacteront nécessairement l'évolution de nos différents dispositifs. L'avenir nous le dira. »

**ACTIVITÉ**

Évolution de l'activité au cours de l'année 2021



Sur l'ensemble des dispositifs (hébergement, appartements et jeunes majeurs), nous accueillons au 31/12/21 près de 200 MNA (Mineurs Non Accompagnés) et JME (Jeunes Majeurs Etrangers).

L'ensemble des dispositifs s'est bien maintenu sur l'année malgré la gestion du COVID et les difficultés inhérentes au management de cette crise sanitaire (tests, clusters, absentéisme des salariés ...) et à l'accumulation du stress et de la fatigue pour tous les personnels en général. Nous avons réussi, malgré tout, à atteindre nos objectifs et à clôturer l'année en suractivité et donc budgétairement en excédent.



Sortie très intéressée au Musée des Beaux Arts, à la découverte du Patrimoine

## TEMPS FORTS

### DÉVELOPPEMENT ET ÉVOLUTION DE L'OFFRE

Sur l'année 2021, au vu de l'évolution des accueils et des primo-arrivés au SAMIE, nous avons proposé d'adapter et de diversifier nos dispositifs afin de répondre aux nouveaux besoins repérés. Nous avons ainsi élaboré un projet, consistant à diminuer les effectifs du dispositif Appartements, au profit de l'accueil en internat de jeunes filles fragiles et d'un public plus jeune (14 - 16 ans). Le projet est en attente de la décision du CD54.

Suite aux contraintes rencontrées par le CD54, notamment pour l'accueil des jeunes en Assistance Éducative, nous avons été sollicités pour recevoir 12 jeunes en urgence afin de pouvoir libérer un site (Pixérécourt).

### PATRIMOINE, TRAVAUX

L'ensemble des locaux destiné au DAMIER est en location. Cependant, de nombreux travaux d'entretien sont à réaliser régulièrement dans les 43 appartements T4 recevant des jeunes MNA et JME, ainsi que sur les structures collectives et administratives (Laxou et Vandoeuvre). Les ouvriers d'entretiens sont ainsi fortement sollicités, tant pour les déménagements, les installations, les réparations que pour de menus chantiers.

### ACTIVITÉS / ACTIONS / MANIFESTATIONS

Malgré le COVID, de nombreuses sorties sportives, culturelles et ateliers (fresque à l'étage hébergement, potager) ont été organisés sur cette année (parcs, jardin botanique, sports divers, visite de Metz, transfert dans les Vosges et sortie raquettes, cinéma, musées, expositions). Une convention avec l'opéra de Nancy a été élaborée (ateliers et production d'un film) et perdue. Une convention avec l'IRTS a permis également de produire quelques scénettes de Pagnol avec nos jeunes (dialogues, créations des costumes...).

Des ateliers santé, sexualité, addiction, délinquance, accès aux droits, cuisine, gestes premiers secours, vivre en France, code de la route, etc. sont régulièrement proposés par les équipes, les infirmières et les psychologues, en collaboration avec nos partenaires.

Un groupe de parole, animé par la psychologue sur des thématiques variées (culture, citoyenneté, laïcité, religion, appréhension de faits médiatiques) est très apprécié par les Jeunes Majeurs. De même, des repas éducatifs sont proposés au sein des appartements, ainsi que des soirées découvertes culinaires interculturelles au sein de l'hébergement. Un temps de partage entre les JM et la MECS du Placement Familial est en cours d'élaboration (ateliers, rencontres, jeux, sport, musique...).

Une intervention sur la « pratique clinique et éducative dans l'accompagnement des jeunes MNA et JME » présentée par M. Derivois (Professeur des Universités et Maître de Conférence) s'est déroulée sur deux jours. Cette formation, à laquelle l'ensemble des personnels du DAMIER ainsi que tous les bénévoles élargis ont participé, a fait l'unanimité quant à sa valeur, son apport et sa qualité.

### BÉNÉVOLES ET AUTRES RESSOURCES

Nous accueillons actuellement trois bénévoles et un service civique, notamment dans le cadre du soutien scolaire. Chaque dispositif bénéficie également d'un stagiaire gratifié de 3<sup>ème</sup> année.



*Le Mondial Air Ballon à Metz a permis de s'évader après le confinement*

## RESSOURCES HUMAINES

Les différentes extensions et montées en charge ont été accompagnées de recrutements supplémentaires. Nous avons embauché deux travailleurs sociaux, une psychologue et une infirmière à mi-temps pour les Jeunes Majeurs.

L'ensemble des salariés, ainsi que les cadres, bénéficient de groupes d'analyse des pratiques professionnelles.

Deux salariés ont sollicité leur validation des acquis par l'expérience d'éducateur spécialisé. Deux cadres intermédiaires ont quitté le DAMIER en 2021 (deux nouveaux recrutements ont eu lieu).

La crise sanitaire a généré un fort absentéisme, compensé par notre vivier, et l'investissement des stagiaires d'écoles. Elle a nécessité tout de même d'avoir recours à de nombreux contrats de remplacement.

De multiples interventions, notamment grâce aux ACR, ont permis que chaque salarié enrichisse son savoir et ses pratiques (accompagnement, évolution juridique, approche transculturelle...).

Une formation sur « les gestes qui sauvent » ainsi que le PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) ont été dispensés à dix salariés ainsi qu'à dix jeunes.



## PARTENARIATS

Au vu de nos missions, les partenaires sont multiples (bailleurs sociaux et privés, Éducation Nationale, Conseil Départemental, employeurs, services de santé, clubs de loisirs et de sport, brigade des mineurs, CPAM, ethnopsychiatrie, CPN, équipe mobile ados, spray lab, AFEV, centre social pour Alphabétisation, un toit pour un migrant, Ligue des droits de l'Homme, bénévoles accompagnement Ambassade).

L'accueil récent d'un jeune avec des troubles de santé associés a nécessité une ouverture vers les structures du handicap, notamment mental (MDPH, Espoir 54). Un lien a été construit également avec un ESAT (stage et évaluation).

Le travail sur l'intégration au sein des dispositifs de droit commun reste entravé par la lenteur des régularisations et le nombre croissant d'OQTF prononcé par la Préfecture. La rupture des contrats de travail engendrée par les OQTF met à mal le travail quotidien avec les employeurs qui sont démunis et ne comprennent pas cette politique.

Un lien étroit voit le jour actuellement avec des EHPAD permettant d'envisager un partenariat plus fort ce qui permettrait de potentiels contrats d'apprentissage (restauration, ASH, aide-soignant) ou des embauches.

Un groupe de travail s'est mis en place depuis 2021 avec le SAMIE, Médecins du Monde, l'ARS, ARELIA, le DAMIER et le CAL (Citoyenneté Active Lorraine) favorisant les échanges et les informations à destination de l'amélioration de l'accompagnement de nos jeunes. L'organisation d'un colloque sur la santé et la santé mentale est envisagée pour octobre 2022.

Une convention avec la Banque Alimentaire a été mise en œuvre et permettra, dans l'avenir, d'assurer des paniers repas pour des jeunes susceptibles de quitter le DAMIER (sorties sèches ou 21 ans).

## BILAN DEMARCHE QUALITE

Le comité de pilotage Qualité est d'ores et déjà mis en œuvre. Il a pour objectif d'assurer le suivi des actions d'amélioration, et de définir la temporalité des actions prioritaires à mener après l'élaboration du Projet d'Établissement.

L'ensemble des fiches de poste a été élaboré avec les différentes CSP, et elles ont été signées individuellement.

La refonte du Projet d'Établissement a été engagée grâce à la participation de l'ensemble des salariés, au travers de cinq groupes thématiques de travail. La production finale devrait voir le jour sur le 1<sup>er</sup> semestre 2022.

L'ensemble des groupes d'expression a eu lieu sur 2021 sur les trois dispositifs.

Le guide sécurité est rédigé.

Le PPA commun créé par un groupe de travail est opérationnel sur 2021.

Un groupe de travail avec le SAMIE, le CD, un médecin libéral, le médecin de la Protection de l'Enfance et le DAMIER, œuvre pour la création et la mise en place d'un carnet de santé pour le MNA. Ce groupe continuera ses travaux sur 2022.

Un atelier de préparation à la majorité est actif sur les différents dispositifs, et permet de répondre au mieux aux attentes, aux besoins et aux obligations de ce passage délicat. Il essaye également d'atténuer la période anxiogène qui se profile.

Nous avons amorcé la construction d'un nouveau DUERP que nous terminerons en 2022. Celui-ci s'élaborera avec la participation de l'ensemble des CSP.

Le DUI (Dossier Unique Informatisé) est toujours en phase de fin d'élaboration et nous avons déjà pu mettre en avant une cartographie de la GED (Gestion Électronique des Documents). Le DAMIER est avant-gardiste dans la numérisation de l'ensemble des documents répertoriés dans le dossier individuel de chaque jeune accompagné.

## PERSPECTIVES 2022

L'année 2022 devrait voir la construction du CPOM conjoint CD54/PJJ. Ce nouveau dispositif va nécessiter un travail important pour répertorier finement via des indicateurs, les domaines fonctionnels, organisationnels et financiers, sans oublier les besoins et les évolutions à prévoir et à projeter ainsi que la construction d'un PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) cohérent.

La validation potentielle de notre projet d'adaptation et de diversification de l'offre de service nécessitera et incitera une dynamique propice aux changements qu'il s'agira de bien conduire dans une démarche participative.

Nous constatons que des jeunes MNA ou JM (homme et femme) deviennent père ou mère sans que ne leur soit proposé un accompagnement de qualité (centre maternel classique), notamment au travers des phénomènes de biculturalisme, de transculturalité et d'acculturation, dans ce qu'ils renvoient de partage culturel, mais surtout de complexité, d'incompréhension, voire de problèmes au sein d'un couple mixte.

Nous allons à nouveau proposer un projet de suivi pour ces quelques couples, avec pour objectif premier, l'intégration au travers de la construction et du développement de l'enfant.

Un groupe de travail transversal (sur les trois dispositifs) va s'attacher à construire et élaborer au travers de grilles d'évaluations, les points prioritaires à avoir acquis avant tout passage sur le dispositif supérieur (Appartements et JM).

Il aura aussi la tâche de formaliser un livret de suivi individuel répertoriant l'ensemble des acquis nécessaires à cette progression et à l'accompagnement vers la sortie du dispositif.



Sortie dans les Vosges



## Le mot de la Directrice

**Stéphanie KOSMALA-VISINE**

« L'année 2021 a été marquée par l'affirmation de 2 pôles territoriaux : la MECS Nancy Couronne et la MECS Val de Lorraine. La MECS Nancy Couronne comprend la MECS enfants de Villers-lès-Nancy et Laxou ainsi que la MECS adolescents de Nancy et le service des studios de Nancy.

Ce rapport traitera des particularités des adolescents de plus de 15 ans et des réponses qui leur sont apportées pour répondre à leurs besoins propres.

La MECS adolescents de Nancy est un internat accueillant 6 filles et 6 garçons âgés de 15 à 18 ans toute l'année. Cet établissement dispose d'une place d'accueil d'urgence PJJ.

Le service des Studios de Nancy dispose de 12 places réparties dans des appartements de l'agglomération nancéenne, dédiées à l'accueil de filles et garçons âgés de 15 à 18 ans, travaillant sur l'accompagnement à l'autonomie.

La MECS enfants de Villers-lès-Nancy se compose de 3 groupes de vie de 11 enfants chacun, âgés de 6 à 15 ans. La MECS de l'Allée Neuve à Laxou est une maison de type familiale, se composant de 10 pré-adolescents de 13 à 16 ans.

L'année 2021 a été encore marquée par la crise sanitaire où des adaptations ont été nécessaires.

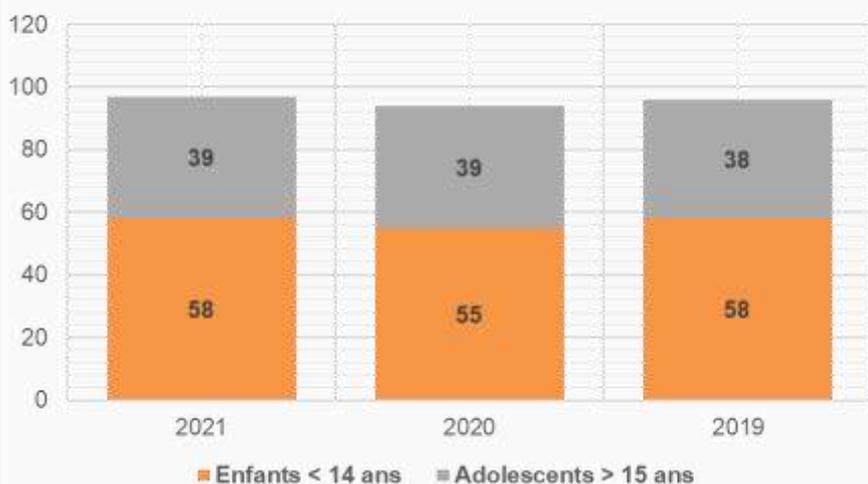
Les équipes pluridisciplinaires s'attachent à accompagner les enfants confiés à répondre à leurs différents besoins en personnalisant chaque prise en charge (à partir du PPA).

Cette année a également été marquée par la mise en place d'une démarche continue de l'amélioration de la qualité (COPIL qualité) en établissement.

La MECS s'attache à offrir une réponse complète, pluridisciplinaire, individualisée (avec l'appui de la mise en place d'un PPA) à travers des activités diversifiées visant à développer les potentialités de chacun et à préparer les jeunes à l'entrée dans la vie adulte. »

## ACTIVITÉ

Évolution du nombre de situations accompagnées au cours de l'année



En 2021, un total de 22 129 journées d'accueil ont été recensées entre les différents établissements du pôle Nancy Couronne, pour 97 mineurs accueillis.

Il est à noter qu'en 2021, les 16 admissions d'enfants provenaient exclusivement de l'Assistance Éducative.

Concernant la moyenne de séjour des Adolescents présents en 2021, elle est d'environ 367 jours pour l'internat, et 1069 jours pour les studios.

Provenance des enfants de - de 14 ans

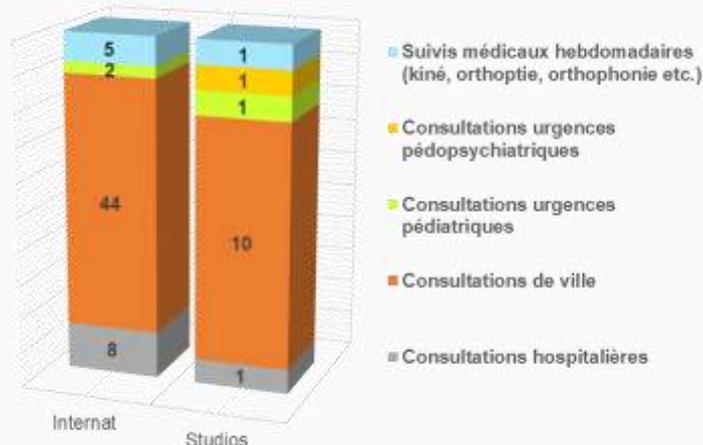


Orientation des jeunes sortis

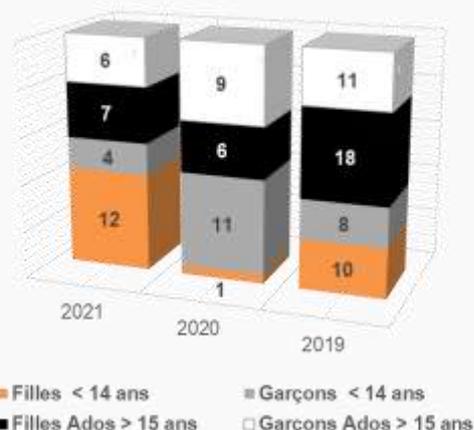


## SUIVI MÉDICAL ET PARAMÉDICAL

Suivi médical et paramédical des adolescents



Répartition des admissions par genre et âge



Répartition des sorties par genre et âge



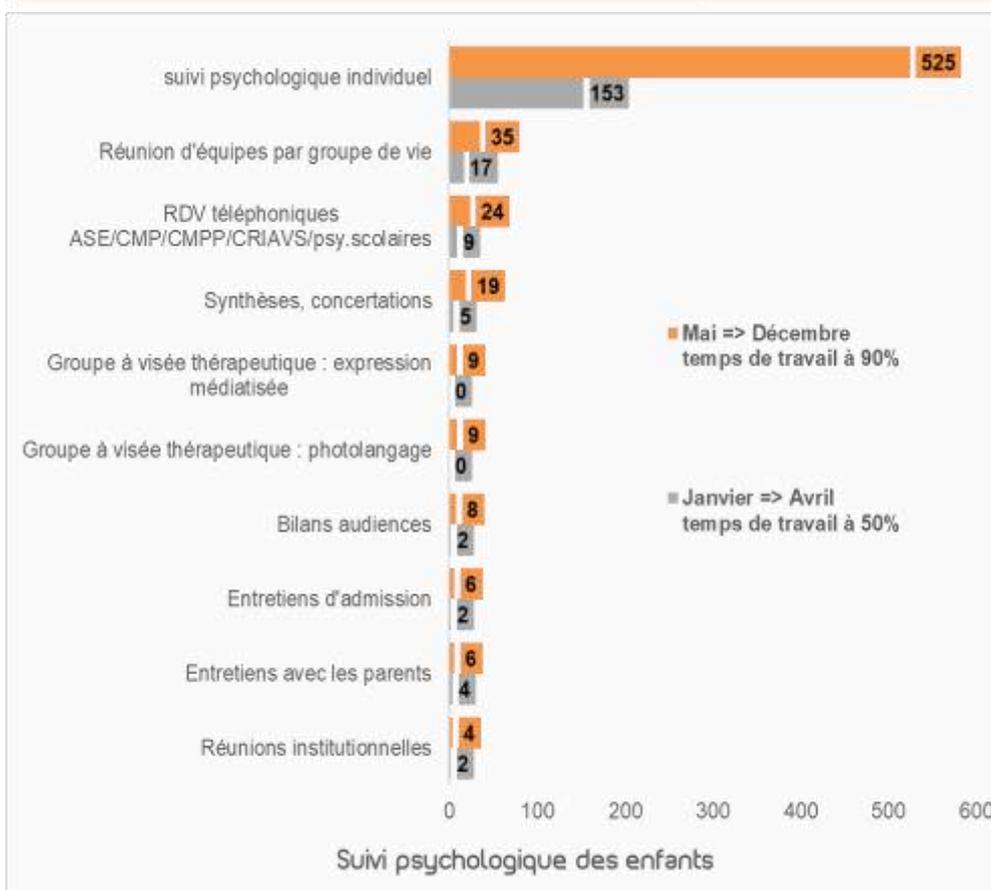
## LE SUIVI DES ADOLESCENTS

L'année 2021 est marquée par trois points importants :

- COVID-19
- Création d'un poste d'infirmière
- Actions préventions

- COVID-19 : nombreux tests PCR/Antigéniques réalisés par l'infirmière ou, lorsqu'elle est absente, nécessitant l'accompagnements des jeunes en laboratoire et/ou pharmacie. Les jeunes ont pu également bénéficier de la vaccination contre la covid-19. Sur 12 jeunes, 9 ont été vaccinés avec un schéma vaccinal complet, 3 ont refusé.
- Création d'un poste d'infirmière au niveau des MECS Nancy et Pont-à-Mousson. Intervention à mi-temps sur la MECS Pont-à-Mousson, à 25% sur l'internat de Nancy et à 25% sur le service des studios à Nancy.
- Mise en place de 3 actions de prévention en promotion de la santé : un atelier autour de l'alimentation, une chargée de prévention de l'ANPAA est venue animer un jeu autour du tabac, en lien avec le mois sans tabac, un atelier sur la vie affective (prévu fin 2021, reporté début 2022)
- Pour toutes les situations, la psychologue est présente à l'admission, puis reçoit les jeunes de manière systématique pour une première rencontre en individuel. Une fois ce premier rendez-vous effectué, la poursuite ainsi que la fréquence sont discutés avec le jeune, au regard de ses besoins et de ses envies. Ainsi, certains jeunes peuvent avoir des rendez-vous réguliers, d'autres ne viendront que ponctuellement ou seront rencontrés de manière informelle sur le service.

- Concernant le service des Studios : 4 jeunes ont bénéficié d'un suivi psychologique à l'interne, de manière très fréquentes ; 2 jeunes avaient un suivi à l'extérieur, en CMP ou en libéral. On dénombre deux passages aux urgences psychologiques sur l'année 2021.
- Concernant l'internat de Nancy : 5 jeunes ont bénéficié d'un suivi psychologique à l'interne ; 9 jeunes avaient un suivi à l'extérieur ; 1 hospitalisation en psychiatrie et des passages aux urgences psychologiques. Il est à noter que plusieurs jeunes bénéficiaient de plusieurs suivis (psychologique et psychiatrique). Toutefois, le cadre classique d'entretien formel en relation duelle se heurte parfois à certaines impasses. Il est donc nécessaire de proposer d'autres espaces de rencontres, d'autres supports de médiation aidant à la verbalisation et à l'élaboration de leurs difficultés. Ainsi le projet « Mardi Causerie » a vu le jour un mardi soir par mois et permet les échanges en groupe autour d'un thème, sur la base d'un groupe de parole. La présence régulière de la psychologue sur les unités de vie favorise les entretiens informels.



### LE SUIVI DES ENFANTS

Le passage à 90% de la psychologue depuis mai 2021 marque un point important dans la qualité d'accompagnement et le suivi psychologique des enfants.

Ainsi, depuis novembre, elle anime des ateliers d'expression médiatisée et de photolangage.

L'objectif principal est de favoriser l'expression de soi. Il s'agit de laisser se développer des processus thérapeutiques de façon non directive, en respectant le rythme de l'enfant.

- Le suivi psychologique des enfants à la MECS se décline sous 3 formes : les entretiens individuels, les entretiens avec les parents, le travail de groupe.
- La MECS de Villers-lès-Nancy est rattachée au CMP Enfants de Vandoeuvre-lès-Nancy pour la sectorisation en pédopsychiatrie. En fin d'année 2021, le CMP de Vandoeuvre-lès-Nancy n'est plus doté de pédopsychiatre ce qui pose de réels complications pour des questions des suivis médicaux et de renouvellement des traitements pour 13 enfants.
- L'infirmière a réalisé régulièrement des autotests dans le cadre du protocole en vigueur. Elle a été particulièrement sollicitée par les équipes éducatives et les partenaires dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire au sein des établissements.
- Sur les 43 enfants de la MECS enfants de plus de 12 ans, après obtention de l'attestation d'autorisation parentale, 20 enfants ont été vaccinés contre la Covid 19.

## SCOLARITÉ - INSERTION

### LES ENFANTS

Sur l'année scolaire 2020-2021, 29 enfants étaient scolarisés au sein du système ordinaire, alors que 14 enfants ont connu une scolarité en milieu spécialisé de type ULIS, SEGPA...

### LES ADOLESCENTS

Sur l'année scolaire 2020-2021, 2 jeunes ont obtenu le CFG (Certificat de Formation Générale), 2 autres ont obtenu le Brevet des Collèges, et 1 Baccalauréat a également été décroché.

Du côté de l'insertion professionnelle, deux adolescents ont signé un contrat d'apprentissage à la suite de nombreux stages concluants, et une adolescente a obtenu un contrat en service civique.

La mission de soutien de la scolarité et d'insertion professionnelle est travaillée par les équipes en lien avec le Chargé d'insertion de la MECS.

Pour conclure, un permis B a également été décroché au cours de l'année.

## RESSOURCES HUMAINES

### CHEZ LES ENFANTS

- **8 arrivées** : 1 cadre comptable, 5 éducateurs spécialisés (dont 3 en mobilité interne), 1 comptable, 1 maîtresse de maison
- **6 départs** : 2 en mobilité interne, 1 démission, 2 ruptures conventionnelles, et 1 licenciement pour inaptitude.
- **9 stagiaires** (6 DEES dont 3 gratifiés, 3 DEME)
- **1 service civique**

### CHEZ LES ADOLESCENTS

- **3 arrivées** : 2 embauches CDI (1 éducatrice spécialisée 1 infirmière mutualisée avec PAM) et 1 mobilité interne depuis le CEF d'une éducatrice spécialisée
- **6 départs** : 1 surveillant de nuit en mobilité interne vers Pont-à-Mousson, 1 départ en retraite, 2 démissions, 1 rupture durant préavis, et 1 licenciement
- **3 stagiaires** (1 Conseillère en Insertion professionnelle, 1 stagiaire en Licence de Psychologie - 1 ES 2<sup>ème</sup> année)

## TEMPS FORTS

### CHEZ LES ENFANTS

Malgré le contexte de crise sanitaire, la fête de fin d'année scolaire a pu se tenir dans le respect des gestes barrières. Les enfants ont particulièrement investi la préparation de cette fête. Elle reste toujours un temps fort de l'année.

L'infirmière a mis en place des actions de préventions (addictions réseaux sociaux et jeux vidéo, atelier de prévention sur le brossage des dents, atelier individuel sur la connaissance des parties et fonction des organes du corps).

En fin d'année 2021, le partenariat avec la maison de retraite voisine a été réactivé avec des temps d'échanges, partage d'activités transgénérationnelles.

### CHEZ LES ADOLESCENTS

- Territorialité des MECS
- Construction d'une terrasse en bois, agrandissement de la partie atelier pour les ouvriers professionnels
- Cérémonie des diplômés en juin 202
- Poursuite de la mise en place des commissions repas/bien-être/cocooning
- Séjour en colonie pour 6 adolescents

## PARTENARIATS

- Métropole du Grand NANCY : piscines, sensibilisation au compostage
- Bénévoles : renforts lors de la crise sanitaire (aide aux devoirs, animations etc.)
- Fermes pédagogiques
- ASE : partenaire incontournable avec des liens qui se situent sur deux niveaux :
  - le territoire dont relève l'enfant, qui porte la responsabilité de l'élaboration de son projet en lien avec l'équipe de la MECS ;
  - le service de régulation des accueils, qui propose les dossiers d'admission à la direction de l'établissement qui définit ses possibilités d'accueil.

## PERSPECTIVES 2022

- La MECS enfants de Villers-lès-Nancy est peu adaptée aux besoins des enfants. En effet, les groupes de vie sont trop nombreux pour un encadrement éducatif insuffisant (5 éducateurs) pour apporter une prise en charge de qualité aux enfants confiés. D'autre part, les locaux ne sont pas adaptés à la prise en charge, les enfants sont deux par chambre, avec une chambre de 4. De plus, trop peu d'espaces sont dédiés aux enfants, faute de place. Ces constats vont nous amener en 2022 à retravailler, repenser l'organisation actuelle afin de proposer une prise en charge plus adaptée et qualitative.
- Par ailleurs, nous souhaitons nous inscrire dans une dynamique de diversification des modes de prises en charge en lien avec les besoins du territoire. Un COPIL sur cette thématique se mettra en place au cours du second semestre 2022.
- Un des axes de travail prioritaire sur l'année 2021 a été de mettre en place la démarche d'amélioration continue de la qualité sur l'établissement. Nous souhaitons poursuivre ce travail en 2022 afin de concrétiser certains projets en lien avec l'amélioration de la qualité de la prise en charge des adolescents confiés.
- Au regard de la forte demande sur le service des studios, nous souhaitons développer davantage cette modalité de prise en charge innovante et adaptée aux besoins des adolescents de notre territoire.





« L'année 2021 a été une année particulière pour la MECS Val de Lorraine, entre la COVID et le départ du directeur en octobre nous avons dû tenir compte de ces paramètres pour continuer à faire fonctionner nos établissements dans l'intérêt et le bien-être des enfants et des salariés. L'effort de tous a permis de maintenir une prise en charge de qualité, que chacun en soit ici remercié. Nous avons dû mettre en suspens certains projets qui doivent être remis à l'ordre du jour pour 2022.

Comment ne pas évoquer encore la crise sanitaire qui a impacté en profondeur notre travail ainsi que la vie des usagers ? Il a fallu réagir vite, travailler de concert avec l'ARS, mettre en œuvre les solutions co construites avec ce partenaire afin de garantir la sécurité et la santé de tous. Nos deux sites ont été touchés par la COVID-19, nos infirmières ont répondu présentes à ces périodes de surcharge importante de travail, grâce à l'effort de tous, salariés et usagers, nous avons pu éviter toutes propagations au sein de nos établissements.

## Le mot de la Dir. Adjointe

**Catherine HOTTIER**

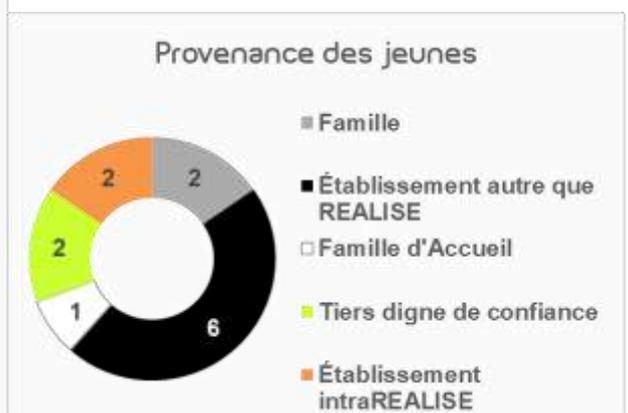
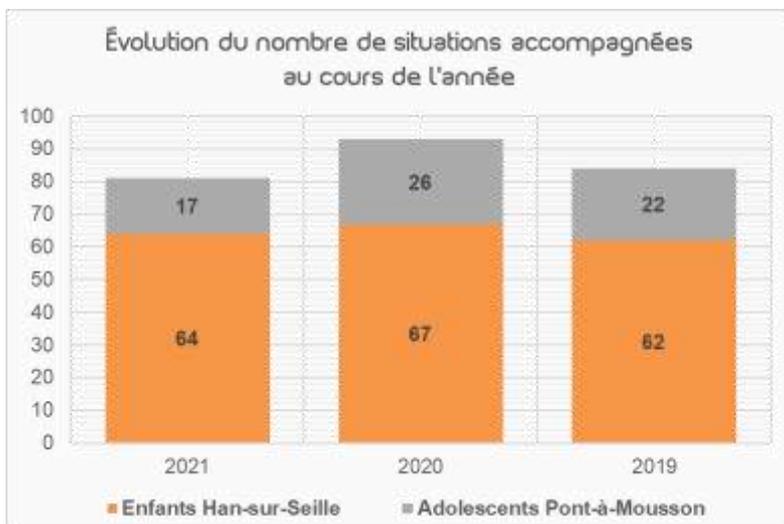
L'impact sur les retours en famille sont restés minimes, ces temps si importants pour nos usagers et leur parents ou proches ont été une priorité, tester et tester encore pour permettre à tous de se voir.

L'organisation a été complexe, il a fallu composer avec les salariés atteints eux même de la covid, atténuer le contexte pesant en augmentant les temps d'activité proposés sur nos sites, l'écoute active de nos jeunes, en adaptant la vie quotidienne en fonction des nécessités sanitaires, en s'assurant que le matériel nécessaire de protection était suffisant et permanent.

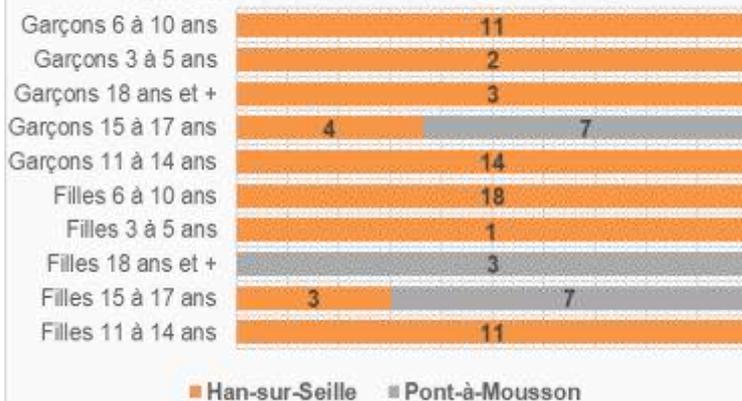
La nouvelle organisation territoriale s'est mise place, le territoire de Val de Lorraine propose un accueil de 3 à 21 ans, proposant 3 services, un dispositif pour les 3-6 ans, un pour les 6-16 ans et un pour les 15-21 ans. Tout au long de l'année des temps de réflexions ont été organisés afin de penser les réponses éducatives toujours plus adaptées à nos usagers.

Cette année est également marqué du sceau de la transition, le changement de direction générale ainsi que le départ du directeur de la MECS Val de Lorraine ont amené à différer des projets. Néanmoins le territoire val de Lorraine a accompli une activité record, montrant notre engagement inconditionnel à la protection de l'enfance. »

## ACTIVITÉ



### Répartition des effectifs par genre et âge



En 2021, un total de 22 224 journées d'accueil ont été recensées entre les différents établissements du pôle Val-de-Lorraine pour 81 mineurs accueillis.

Il est à noter qu'à fin 2021, la file active comprenait 64 enfants pour Han-sur-Seille, et 17 adolescents pour Pont-à-Mousson.

Au total, Han-sur-Seille a admis 9 enfants et en a vu partir 11.

Du côté de Pont-à-Mousson, ce sont 4 adolescents qui sont arrivés au cours de l'année, et 5 qui ont quitté la structure.

### Orientation des jeunes sortis



les extérieurs de Pont-à-Mousson

## SUIVI MÉDICAL ET PARAMÉDICAL



## LE SUIVI MÉDICAL ET PARAMÉDICAL DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS

L'année est de nouveau marquée par la COVID-19, de nombreux tests sont effectués essentiellement à la MECS ou à la pharmacie lorsque l'infirmière n'est pas présente, en respectant les consignes données par l'ARS. En lien avec les consignes sanitaires, les ateliers de prévention auprès des enfants avec la psychologue n'ont pas été repris.

Au cours de l'année, une visite à domicile a été réalisée en collaboration avec les éducateurs et la psychologue.

Des commissions menues sont réalisées et suivies par l'IDE avec les éducateurs et les cuisines afin d'améliorer et enrichir l'aspect alimentation.

Tout au long de l'année, un médecin généraliste se déplace sur la MECS de Han le mardi soir en collaboration avec l'IDE.

Tous les actes techniques réalisables à domicile sont réalisés par l'IDE. Le recours aux IDE libéraux peut se faire le week-end en cas de besoin.

Actuellement, l'infirmière dispose d'1 ETP à la MECS enfants de Han-Sur-Seille depuis le 16 avril 2021.

L'année 2021 est marquée par 3 points importants :

- La poursuite de l'épidémie de la COVID-19 qui a induit de nombreux tests PCR/Antigéniques réalisés par l'infirmière ou, lorsqu'elle est absente, nécessitant l'accompagnements des jeunes en laboratoire et/ou pharmacie. Les jeunes ont pu également bénéficier de la vaccination contre la covid-19, tous ont eu les 2 doses de vaccin.
- La création d'un poste d'infirmière au niveau des MECS adolescents de Nancy et Pont-à-Mousson. Elle intervient donc à mi-temps sur la MECS adolescents de Pont-à-Mousson, à 25% sur l'internat de Nancy et à 25% sur le service des studios à Nancy. Cela a permis aux infirmières du pôle Nancy Couronne et Val de Lorraine de se détacher des MECS adolescents et d'intervenir uniquement au sein des MECS enfants, le but étant principalement de pouvoir mettre en place plus d'actions de préventions, que ce soit auprès du public enfant ou adolescent.
- La mise en place de 3 actions de prévention : Un atelier autour de l'alimentation a été proposé par un groupe de 3 étudiants en médecine dans le cadre de leur service sanitaire; Une chargée de prévention de l'ANPAA est venue animer un jeu autour du tabac, en lien avec le mois sans tabac ; Un atelier sur la vie affective a également été préparé par l'infirmière et la psychologue, mais plusieurs circonstances ont rendu impossible la mise en place des séances en 2021, il sera proposé dès janvier 2022.

Concernant la résidence éducative de Pont-À-Mousson, dans les premiers temps de son arrivée, chaque jeune est reçu individuellement par la psychologue. Ainsi, 6 jeunes ont bénéficié d'un suivi psychologique à l'interne; 7 jeunes avaient un suivi à l'extérieur et 2 jeunes ont bénéficié d'une hospitalisation en psychiatrie sur le service « Horizon ». Il est à noter que plusieurs d'entre eux avaient plusieurs suivis (psychologique et psychiatrique).

Toutefois, le cadre classique d'entretien formel en relation duelle se heurte parfois à certaines impasses. Il est donc nécessaire de proposer d'autres espaces de rencontres, d'autres supports de médiation aidant à la verbalisation et à l'élaboration de leurs difficultés.

Ainsi le projet « Mardi Causerie » a vu le jour un mardi soir par mois et permet les échanges en groupe autour d'un thème, sur la base d'un groupe de parole. Des ateliers de prévention autour de la santé, ont été menés sur le thème de l'estime de soi, en co-animation avec l'infirmière.

La présence régulière de la psychologue sur les unités de vie favorise les entretiens informels.

Le lien avec les partenaires du soin (CMP, CMP Adolescents, équipe mobile du CPN, etc.) se fait de manière régulière, en adéquation avec la situation, le jeune, l'équipe et les partenaires.

Le lien avec les partenaires plus généraux (autres services de REALISE, services de protection de l'enfance, services de protection judiciaire, etc.), est assuré au regard de sa pertinence et est généralement décidé en équipe pluridisciplinaire. Il se fait par le biais de liens téléphoniques, d'échanges de mails, mais également de rencontres telles que les synthèses.

Une stagiaire Psychologue a été accueillie durant l'année 2021 sur ce service (Licence 3<sup>ème</sup> année).

## SCOLARITÉ

### LES ENFANTS

Nous sommes en lien avec 7 établissements scolaires et 2 ITEP : 2 écoles primaires, Jeandelaincourt et Moivrons. Dans le souci de répartir les enfants d'âge maternel et primaire sur 2 sites, depuis septembre 2019 nous sommes en collaboration avec l'école de Moivrons, village à proximité de la MECS. L'école de Jeandelaincourt bénéficiant d'une classe spécialisée. Nous travaillons avec deux autres primaires celles de Malzéville et de Champigneulle pour 3 enfants scolarisés en classe ULIS.

La classe spécialisée accueille, selon des modalités pédagogiques variables (elle disparaîtra à la rentrée 2022) :

- les enfants de la MECS qui relèvent du champ du handicap et/ou présentent des troubles cognitifs ou comportementaux importants (dossier MDPH ou non)
- les enfants qui arrivent à la MECS en cours d'année : accueil transitoire permettant de préparer une orientation adaptée.

La classe spécialisée fonctionne sur le mode d'un dispositif ouvert. Les prises en charge s'appuient sur des suivis individualisés et ouvrent sur la mise en place de scolarités modulées. De fait, tous les élèves sont inscrits dans une classe de référence du circuit ordinaire. Cette classe permet chaque année de permettre à des enfants d'être orientés dans des dispositifs adaptés, cette année avec la COVID les orientations ont été moindres.

- 4 enfants sont accueillis dans 2 ITEP différents (L'Escale et Sainte-Camille)
- 1 élève est scolarisé en classe ULIS collège en 3<sup>ème</sup>
- 3 élèves sont scolarisés en Classe Trouble Spécifique du Langage (ULIS)
- 2 collèges : Val de Seille à Nomeny et Van Gogh à Blénod-les-Pont-à-Mousson (qui accueille plus particulièrement les enfants en SEGPA, et 2 enfants en scolarité classique)
- Lycée Hanzelet, 3 élèves en 3<sup>ème</sup> prépa métier
- CFA

Nous notons également que parmi les enfants et adolescents accueillis en 2021, 17 ont un dossier MDPH en cours.

### LES ADOLESCENTS

La résidence éducative de Pont-à-Mousson accueille des adolescents, ce qui ajoute une spécificité à l'accompagnement scolaire et professionnel : un même jeune peut au cours d'une année, être scolarisé, décrocheur et retrouver un autre parcours. Quelques chiffres sur la situation des jeunes au 1<sup>er</sup> janvier 2021 ou au moment de leur entrée sur la MECS de Pont-à-Mousson pour ceux arrivés en cours d'année :

- 2 jeunes en 3<sup>ème</sup> au collège (dont une en EREA)
- 6 en Lycée Pro (2 sur des CAP et 4 sur des Bac)
- 2 en apprentissage (sur des CAP)
- 1 en lycée général
- 5 sur des dispositifs d'insertion ou en décrochage.

3 jeunes accueillis sur PAM ont obtenu un diplôme en 2021 : 2 brevets des collèges et 1 CFG. Deux jeunes sont passées du collège au lycée sur 2021.

En terme de dynamique de décrochage : il y a eu 4 décrochages de jeunes qui étaient inscrits dans un cursus (2 apprentis, et un lycéen au niveau BAC pro et une lycéenne qui était sur un CAP).

## INSERTION

### LES ADOLESCENTS

En terme de dynamique d'insertion : sur les 16 jeunes recensés, il y en a eu 14 en 2021 qui ont bénéficié d'un renforcement de l'accompagnement par le chargé d'insertion. Les deux autres sont du fait d'une scolarité linéaire ou du fait de la dynamique de la jeune en fin de PEC en début d'année 2021.

Quelques exemples d'actions mises en place pour les jeunes en terme d'insertion ou de prévention du décrochage : mise en lien / contact entreprises (particulièrement important depuis 2020) soit 17 employeurs différents rencontrés sur la période pour les jeunes de PAM; mise en places de stages, accompagnement pour décrocher un apprentissage, accompagnement Techniques de Recherche d'emploi, passation de tests d'orientation, suivi entreprise, lien lycée dans le cadre d'une réorientation, lien partenaires (CIO – CFA – Mission Locale – EPIDE – SMV – etc.).

## RESSOURCES HUMAINES

- **6 arrivées** : 2 éducateurs spécialisés (1 par site), 1 surveillant de nuit, 1 assistante de direction, 2 mobilités internes (1 maîtresse de maison et 1 infirmière)
- **5 départs** : 3 démissions, 1 licenciement, 1 départ à la retraite
- **6 stagiaires** (5 de l'IRTS, 1 de l'IFSI)
- **753,5 heures de formation** répartis sur 63 salariés ainsi que 24,5 heures d'APP

## PARTENARIATS

- équipe mobile du CPN
- centre de prévention des addictions
- planning familial
- mission locale de Pont-à-Mousson
- CIO de Pont-à-Mousson
  
- ASE : partenaire incontournable avec des liens qui se situent sur deux niveaux :
  - le territoire dont relève l'enfant, qui porte la responsabilité de l'élaboration de son projet en lien avec l'équipe de la MECS ;
  - le service de régulation des accueils, qui propose les dossiers d'admission à la direction de l'établissement qui définit ses possibilités d'accueil.

## TEMPS FORTS

En 2021, Les 2 fêtes traditionnelles de la St-Nicolas et de l'été ont pu avoir lieu. Elles ont été adaptées pour respecter les consignes liées à la pandémie 52 séjours colonie de vacances, et 48 séjours d'une semaine à la ferme ont été proposés pour les enfants de la MECS de Han-sur-Seille.

Au cours de cette année, 6 séjours de vacances ont été proposés en interne pendant les vacances scolaires. Ces séjours organisés par les équipes éducatives de la MECS enfants ont permis à 80 enfants de sortir du quotidien de la Maison d'Enfants. En effet, la priorité est donnée aux enfants dont les familles ne bénéficient pas de droits de visite et/ou d'hébergement, ainsi qu'à ceux pour lesquels le recours aux séjours « ordinaires » (colonies, CLSH ou chantiers jeunes) n'est pas possible en raison de leurs difficultés comportementales.

En ce qui concerne les adolescents de Pont-à-Mousson, 2 mini séjours de 3 jours ont eu lieu dans le jura et dans les Vosges. 12 adolescents y ont participé. Ces temps sont particulièrement appréciés de nos usagers, ils constituent une respiration, et le tissage d'autres liens avec l'équipe éducative. Les deux fêtes annuelles ont pu avoir lieu, l'une en juin la seconde en fin d'année, de beaux moments de convivialité.

Quelques enfants ont également participé à des centres aérés, et chantiers jeunes organisés par les partenaires du secteur.

## EXPRESSION DES ENFANTS

Tout au long de l'année, à raison d'une fois par toutes les trois semaines, la parole est donnée aux enfants pour recueillir leurs envies et leur avis concernant le « vivre ensemble » à la MECS. Selon l'ordre du jour fixé avec les enfants, ces temps se déroulent en présence ou non des chefs de service. Pour autant, il ne s'agit pas de temps de « recadrage » mais de temps de facilitation de la parole de chacun, de respect de la parole de l'Autre et d'expression sur les différents aspects de la vie au sein de chaque groupe de vie.

En 2021, le groupe d'expression mis en place une fois et a réuni 10 enfants et/ou adolescents, 4 parents, 2 professionnels, le président et la direction pour les 2 sites de la MECS Val de Lorraine.

## PARTENARIATS EN VUE DES LOISIRS

La moitié des enfants accueillis ne bénéficient d'aucun hébergement familial (uniquement des visites médiatisées) d'où l'augmentation du nombre des séjours colonies et fermes et ces partenariats si essentiels.

- **Communauté de Communes de Seille et Grand Couronné :**
  - participation des enfants de la MECS de Han/Seille à de nombreuses activités (chantiers jeunes, journées visites, soirées paroles d'ados, etc.)
  - liens avec l'école de musique et les associations sportives du territoire
- **5 fermes pédagogiques :** en 2021, elles ont accueilli 17 enfants durant les week-ends et les vacances scolaires
- **organiseurs de séjours :** 52 départs en colonie de vacances
- **Centres de Loisirs Sans Hébergement** des communes de Brin-sur-Seille, Jeandelaincourt, Nomeny
- **Soléol** est partenaire car il propose des séjours mais peut aussi prendre des enfants sur des temps particuliers en cas de difficultés pour leur permettre de souffler
- **Gendarmerie**, tous les enfants de la MECS de Han-sur-Seille ont assisté en petits groupes d'âge à un module de prévention des risques proposé par la brigade. Cela a donné lieu à des échanges.



*la maison des Noëllons  
de Han-sur-Seille*



*le château  
de Han-sur-Seille*

## PERSPECTIVES 2022

- La réflexion sur le territoire Val de Lorraine s'est poursuivie, nos dispositifs actuels s'ils sont pertinents sont-ils suffisants? les besoins des usagers, les besoins de nos partenaires dont principalement le conseil départemental, nous amène à repenser nos modalités d'actions.
- De ce travail émerge la nécessité de diversification des modes de prises en charge en lien avec les besoins du territoire. Il s'agit de développer des formes d'interventions plus modulaires, permettant de répondre plus finement à la singularité des jeunes et des familles. L'objectif étant de co-construire avec le conseil départemental de nouvelles modalités d'accompagnement.
- Nos comités de pilotage font ressortir plusieurs propositions de dispositifs, un dispositif d'accompagnement des familles, un dispositif de type CEPAD, un dispositif de remobilisation et d'apaisement pour les mineurs traversant une crise importante durant leurs parcours.
- Tout au long de cette année, il sera nécessaire de passer de la réflexion à la proposition de ces dispositifs, notre territoire ce veut force de proposition et souhaite contribuer à la mise en œuvre de solutions innovantes et toujours mieux adaptées à nos usagers et à leurs familles.



**Le mot du Dir. Adjoint**

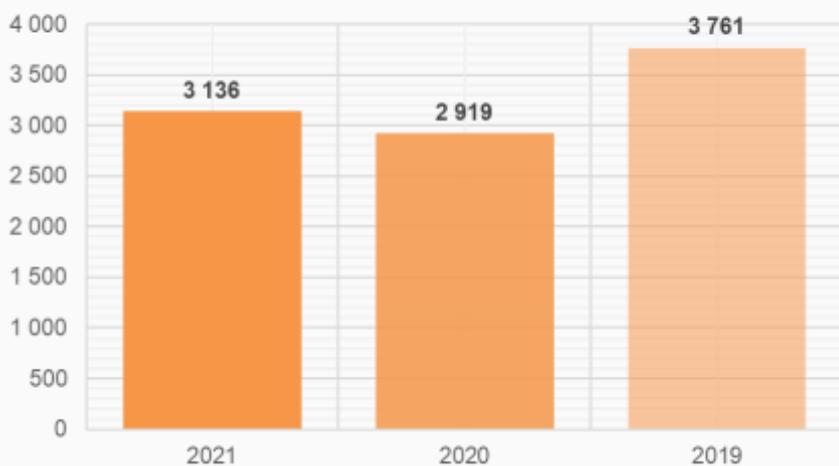
**Sébastien HALLÉ**

« Dans la deuxième année de la crise sanitaire et à ses conséquences plus que contraignantes dans la vie quotidienne des enfants et des professionnels, l'année 2021 a été toutefois riche en terme de projets pour les enfants. L'équipe s'est montrée force de propositions et a pu, par exemple, emmener les enfants au bord de la mer en baie de Somme en juillet. Par ailleurs, dans l'optique de travailler sur « leur rapport à l'autre » et à la socialisation en générale, les enfants ont pu bénéficier de vacances individuelles sur la période estivale, à raison d'une semaine chacun environ (colonies, vacances à la ferme...). En fin d'année, un projet partenarial avec le DITEP de Senones (Vosges) a permis de réaliser un transfert de plusieurs jours afin de passer le cap de la nouvelle année dans un autre environnement que celui de la MECS.

Les liens avec le DITEP l'Escale se poursuivent, avec pour objectif de permettre aux enfants de bénéficier en partie du plateau technique du DITEP. Au sein de la maison d'enfants, nous pouvons affirmer une franche stabilité de l'équipe. Celle-ci s'inscrit d'ailleurs dans une démarche d'accompagnement continue de la qualité. L'arrivée d'une nouvelle psychologue et d'un éducateur sont à relever. »

**ACTIVITÉ**

Évolution de l'activité en nombre de journées



Bol d'air frais à la campagne

L'activité en 2021 a légèrement augmenté comparativement à l'année 2020. Ceci s'explique en raison d'un effectif stable d'enfants (aucune admission, aucune sortie) et des conséquences liées à la Covid 19, principalement au fait que les enfants ont été régulièrement considérés comme cas contacts empêchant ainsi pour un nombre d'entre eux de bénéficier de droits de sorties, de visites et d'hébergement en famille.

L'évolution sur trois ans montre à présent une stabilité suite à une période de baisse de l'activité en raison de la diminution de la capacité d'accueil de la MECS (9 enfants au lieu de 12, ce qui explique l'augmentation du taux d'occupation).

Aucune orientation d'enfant n'a été effectuée sur l'année passée malgré nos sollicitations auprès du service gardien (ASE) pour l'avancement des projets de vie de certains enfants en famille d'accueil ou encore en lieu de vie.

## CARACTÉRISTIQUES DES BÉNÉFICIAIRES ET ÉVOLUTION

Les enfants accueillis présentent des troubles du comportement et/ou des troubles cognitifs auxquels il est nécessaire de s'adapter dans la prise en charge quotidienne.

Une majorité de garçons sont accueillis (une seule fille fait partie des effectifs au 31 décembre 2021). Parmi eux, 3 enfants ont entre 5 et 6 ans, 6 enfants ont entre 7 et 12 ans.

Les liens avec les parents sont peu nombreux car trois enfants sont Pupilles de l'État, certains parents ne bénéficient pas de droits de visite et d'hébergement. Les autres enfants rencontrent leurs parents ou leur famille élargie dans le cadre de visites médiatisées.

Trois enfants sont pris en charge en DITEP, un en IME. Les cinq autres enfants sont scolarisés en classe ordinaire tout en étant accompagnés par un AESH en raison des difficultés repérées. Un partenariat sérieux a été noué avec l'Éducation Nationale. Nous avons pu réduire le nombre d'écoles, passant de 3 à 2, favorisant ainsi l'organisation de la MECS et réduisant aussi le nombre d'interlocuteurs.

Sur les 9 enfants accueillis, seuls deux n'ont pas de notifications MDPH. Les situations des enfants sont toutes fragiles et complexes, impliquant une vigilance constante de l'équipe éducative.

Le groupe d'enfants est apaisé et les enfants accueillis ont bien pris leurs repères au sein de la maison d'enfants. Les incidents et les faits d'évènements indésirables sont en nette baisse.

## TEMPS FORTS

### PATRIMOINE, TRAVAUX

Le renouvellement de mobiliers vétustes a été effectué en 2021, en l'occurrence l'achat d'un nouveau canapé d'angle, du gros électroménager (sèche-linge et lave-linge grosses capacités, un lave-vaisselle, 2 aspirateurs et un robot pâtissier). Pour le confort des enfants, nous avons pu également investir dans du mobilier de salle de bain avec des rangements individuels, et des petites tables qui sont venues meubler l'espace jeux.

Des travaux d'insonorisation sont toujours à l'étude ainsi que le ravalement de la façade et l'étanchéité des toits terrasse.

### ACTIVITÉS / ACTIONS / MANIFESTATIONS

Tout au long de l'année, les enfants ont pu bénéficier d'activités extra-scolaires comme : du sport : judo, foot, danse, boxe, athlétisme, piscine les mercredis et WE ; de la musique : instrument à vent pour un enfant le jeudi soir ; de la culture : abonnement souscrit à la ludothèque de Vandoeuvre.

Ces actions ont pu être complétées par nos partenaires qui sont la MJC, les fermes pédagogiques (LEROUX et SERVAIS) ou encore la compagnie des ânes. Des ateliers diligentés par la psychologue et l'équipe ont permis aux enfants d'être sensibilisés sur la découverte du corps, l'hygiène, la santé. Quant à leurs questionnements en rapport à leur histoire personnelle, une activité sur la généalogie (arbre généalogique) a également été réalisée.

### EXPRESSION DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

Les temps d'expression sont réguliers et l'équipe est plus que soucieuse de répondre favorablement aux besoins des enfants.



Parc Animalier de Sainte-Croix

## RESSOURCES HUMAINES

L'effectif au 31 décembre 2021 est de 16 salariés (13,1857 ETP). L'équipe est composée de 8 personnels éducatifs (5 ES, 1 EJE, 1 BPJEPS, 1 ME), 1 maitresse de maison, 1 Aide-Médecin Psychologique, 2 surveillants de nuit, 1 infirmière à mi-temps, 1 psychologue à mi-temps, un ouvrier technique à temps partiel et un chef de service éducatif. En 2021, la Maison d'Enfants a compté 2 nouvelles arrivées (1 psychologue et 1 éducateur) et une mutation (1 psychologue vers un autre site de l'association).

Des salariés ont bénéficié de formations en 2021 : analyse de la pratique professionnelle à raison d'une fois/mois (équipe suivie par la même psychologue depuis 3 ans), des recyclages SST pour 3 salariés et une formation incendie pour plusieurs membres de l'équipe.

## PARTENARIATS

Le contexte sanitaire ne nous a pas malheureusement pas permis de nouer de nouveaux partenariats ni de mobiliser de bénévoles. Toutefois, nous avons été en contact avec des partenaires interinstitutionnels avec qui nous pourrions en 2022 concrétiser les actions réfléchies conjointement. Cependant, il faut souligner l'intervention de Madame Saint-Vanne, administratrice de l'Association, qui est intervenue en fin d'année 2021 et encore aujourd'hui pour proposer la lecture de contes chaque lundi à partir de 17h00. Le partenariat mis en place en 2021 avec l'Education Nationale est pérenne et a permis par exemple à 1 enfant de la maison de s'inscrire dans une école de musique au sein de son établissement ainsi que de s'essayer à plusieurs instruments. Nos relations avec les écoles sont d'excellente qualité.



L'effectif

## PERSPECTIVES 2022

L'équipe de la maison d'enfants est plus que sensible au fait d'apporter la meilleure réponse possible au projet pensé pour l'enfant. L'interdisciplinarité au sein de l'équipe et le plateau technique proposé par le DITEP nous permettent d'être le plus concis dans les actions à mener pour eux. De plus, soucieux du respect du Schéma enfance famille insufflé par le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle, l'équipe se démène à impliquer au maximum la famille et/ou les proches pouvant être considérés comme ressources pour les enfants. Le repérage de toute forme de maltraitance est une donnée à laquelle nous attachons la plus grande importance.

Enfin, les difficultés réelles pour notre service de pouvoir apporter une réponse concrète au projet de l'enfant (famille d'accueil, de parrainage, lieu de vie par exemple) doivent nous amener à innover et à penser de nouvelles formes de prise en charge et d'accompagnement.



Sortie sur le Marché de Noël



**Le mot de la Directrice**

**Patricia KONZEM**

« 2021, une année marquée par l'inconnu et l'incertitude en raison :

- d'une situation sanitaire très critique : la pandémie de COVID-19 a perduré, remettant à plus tard le « monde d'après »
- des mouvements conséquents au niveau de la gouvernance associative.

Dans ce contexte, les professionnels ont dû retrouver une nouvelle énergie, essentiellement portée par leur sens des responsabilités.

Pour autant, cette capacité de rebond ne doit pas occulter les difficultés traversées et le désarroi ressenti. La prise en compte des risques psycho-sociaux reste essentielle et les initiatives de cellules d'appui, de groupes d'analyse de pratiques, d'espaces de réflexion doivent se multiplier afin de soutenir l'action des professionnels.

Les pratiques des acteurs au SAEMO ont été une nouvelle fois mises en tension cette année : l'accompagnement des familles laisse de plus en plus de place à l'expression de désaccords, à des recours contentieux, parfois à l'agressivité.

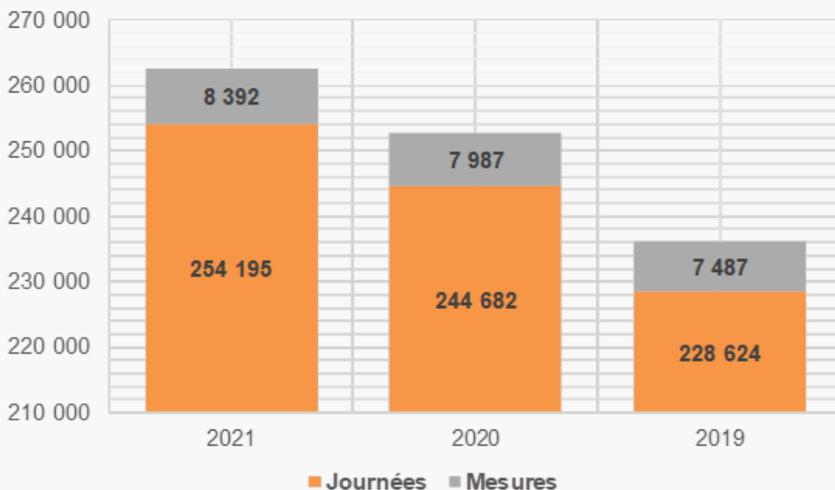
Les manifestations de violences exercées par les usagers à l'encontre des professionnels sont accrues non seulement par la crise sanitaire, mais également par le renforcement de la précarité et des problèmes psychopathologiques. La remise en cause des valeurs démocratiques se traduit par des basculements dans la radicalité.

L'augmentation de la capacité à 660 mineurs accompagnés en 2021 a renforcé la charge de travail liée aux écrits professionnels. En conséquence, ce sont 1011 rapports et notes qui ont été transmis aux magistrats, pour 306 audiences programmées cette année.

De surcroît, à côté de la crise sanitaire, la crise sociale a pris de l'ampleur : les professionnels de la Protection de l'Enfance sont restés dans l'ombre, sans reconnaissance de la part des médias, comme des politiques publiques, malgré la mobilisation de nos Fédérations, organisations syndicales et représentants employeurs afin de dénoncer la faiblesse des rémunérations, l'absence de valorisation et d'attractivité. »

**ACTIVITÉ**

Évolution de l'activité

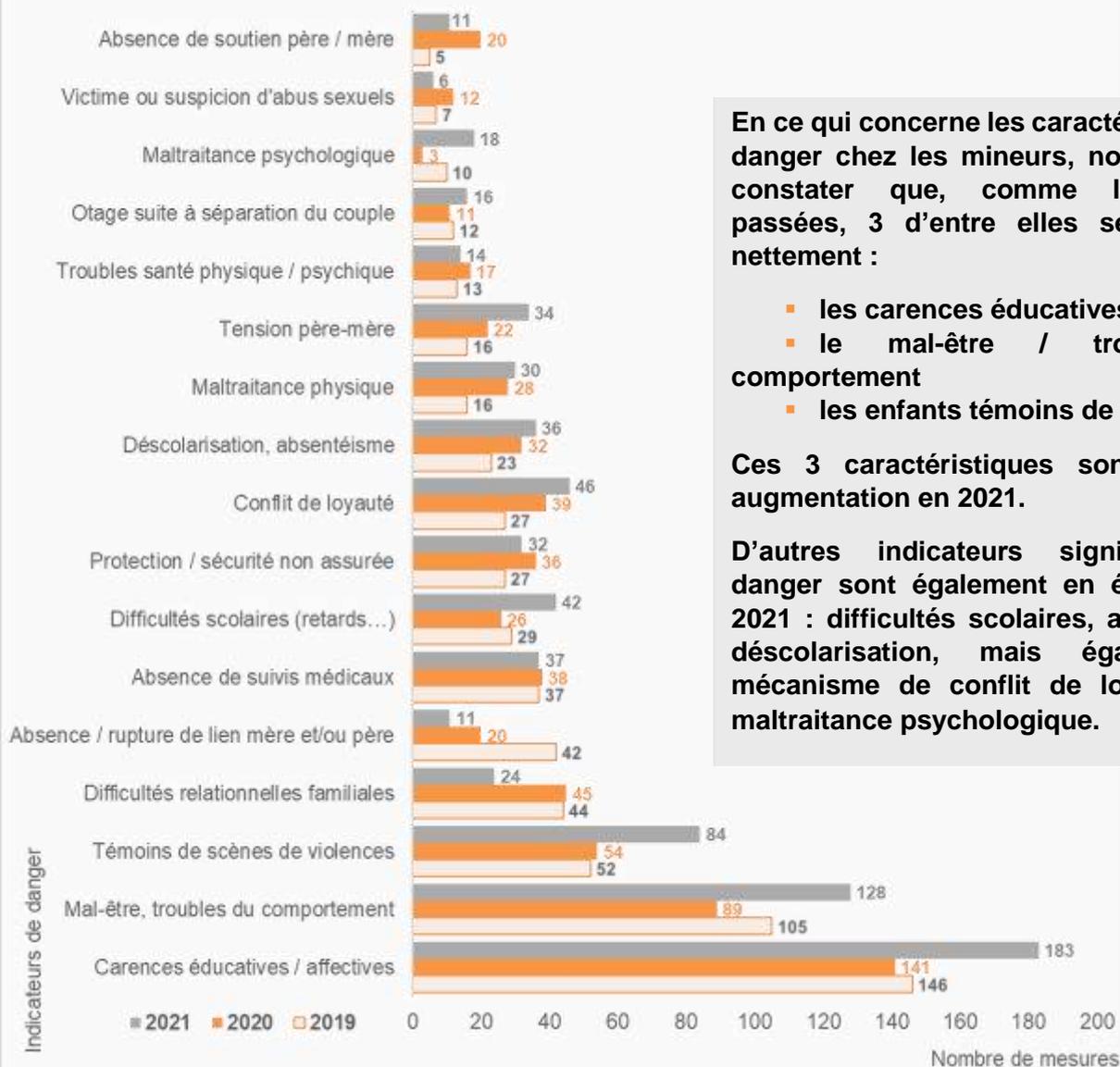


Entre 2019 et 2021, l'activité du SAEMO (AEMO et DEFI) n'a cessé d'augmenter.

Nous observons une évolution d'environ 12.09% en nombre de mesures sur cette période.

Le service a accompagné 1 005 mineurs (913 en 2020) et a géré 306 entrées et 244 sorties.

## Danger relatifs aux mineurs



En ce qui concerne les caractéristiques de danger chez les mineurs, nous pouvons constater que, comme les années passées, 3 d'entre elles se détachent nettement :

- les carences éducatives / affectives
- le mal-être / troubles du comportement
- les enfants témoins de violences.

Ces 3 caractéristiques sont en nette augmentation en 2021.

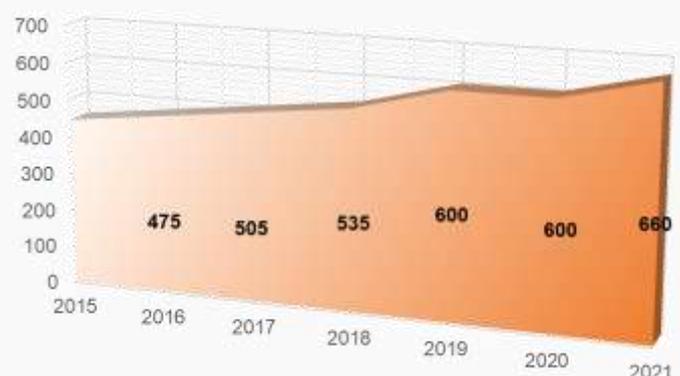
D'autres indicateurs significatifs de danger sont également en évolution en 2021 : difficultés scolaires, absentéisme, déscolarisation, mais également le mécanisme de conflit de loyauté et la maltraitance psychologique.

## TEMPS FORTS

### DÉVELOPPEMENT ET ÉVOLUTION DE L'OFFRE

L'association a été destinataire d'un nouvel arrêté en date du 19 avril 2021, portant modification d'autorisation du SAEMO aux fins de procéder à une extension capacitaire du service à hauteur de 660 mesures. Cette nouvelle capacité a entraîné une augmentation de la masse salariale. Ainsi, nous sommes passés de 33,10 ETP en 2020 à 36,10 ETP en 2021 et le Pôle Nancy qui n'existait pas en tant que tel a été créé.

### Évolution du nombre de mesures autorisées



## FAITS MARQUANTS

- La dernière habilitation justice du SAEMO datant de 2017, une demande de renouvellement a été déposée courant 2021 et l'arrêté portant renouvellement d'habilitation a été validé par la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 25 janvier 2022.
- Face à la détérioration des conditions de travail des professionnels exerçant leur mission sur le Lunévillois, la Direction Générale a validé un projet de location sur le territoire. Le bail a été consenti le 08/02/21 et le déménagement s'est opéré avec le soutien d'autres structures de l'Association.
- Dans le cadre de sa transformation, le SAPFR est venu temporairement soutenir le SAEMO dans l'exercice des nombreuses visites médiatisées confiées au service. Ainsi, 73 visites ont pu être encadrées par le SAPFR, dont le savoir-faire est reconnu en la matière.
- Malgré le contexte sanitaire, le SAEMO s'est attaché à diversifier ses supports éducatifs : des ateliers artistiques sont proposés à chaque vacances scolaires aux enfants. Ceux-ci peuvent être accompagnés par l'un de leurs parents. Ce support peut être également proposé dans le cadre de droits de visites.



Activités équestres

- Sachant que l'équitation favorise le respect des autres, de la vie animale et du milieu naturel, le SAEMO favorise les activités équestres dans différents centres et poney-clubs : l'Écurie de La Vida à Loromontzey, la ferme équestre du Ménéil Saint-Michel à Flavigny-sur-Moselle et la ferme équestre du Moulin à Sivry.
- Pour répondre à des missions d'accompagnement familial et de soutien à la parentalité, différents séjours ont été organisés : 2 au refuge Plain du Canon (Vosges) avec 6 enfants et 3 adultes et un séjour familial dans un gîte au Tholy avec 6 mères de famille et 17 enfants.
- En ce qui concerne le DEFI, nous faisons le constat en 2021, que nous sommes davantage sollicités suite à la modification du cadre juridique du REPE (Relais Educatif Parents Enfants) qui n'intervient plus dans le cadre judiciaire. De manière générale, les saisines extérieures sont bien plus nombreuses que les années passées.
- La question des mesures en attente : durant les 4 premiers mois de l'année 2021, le nombre de mesures en attente a été largement supérieur à l'an passé, ce qui nous a conduit à faire au Département une proposition d'augmentation de notre capacité. À compter de mai dernier, les mesures en attente ont progressivement diminué (absorbées par notre nouvelle capacité). Puis, dès octobre 2021, le service s'est trouvé une nouvelle fois dans l'impossibilité d'exercer la totalité des mesures ordonnées.
- Durant le dernier trimestre, le SAEMO n'a pu endiguer la demande croissante des mesures d'AEMO (56 mesures en attente fin octobre, 71 fin novembre et 90 en décembre). L'engorgement du dispositif est à nouveau massif en ce début d'année 2022 avec plus de 100 mesures en attente en janvier.

## RESSOURCES HUMAINES

Au cours de l'année 2021, 3 travailleurs sociaux ont quitté le service ce qui a donné lieu à l'embauche de nouveaux professionnels en CDI.

Une éducatrice du DEFI, ayant obtenu son DU REMSS, a été nommée Chef de Service Educatif au SAEMO ce qui a permis l'embauche d'un nouveau travailleur social en CDI sur ce pôle.

Une psychologue a par ailleurs été remplacée durant son congé maternité suivi d'un congé parental total.

Le retour budgétaire 2021, actant une augmentation de la capacité du service, a donné lieu au recrutement d'un Chef de Service à mi-temps, de 2 ETP éducatifs et d'un mi-temps de personnel administratif.

Sur l'année, l'équipe a suivi 434 heures de formation. La sensibilisation aux troubles psychiques, l'aide et la protection des victimes, la prise en charge des enfants faisant face à la violence conjugale de leurs parents, font partie des thèmes abordés. Ont également été suivies des formations sur les mécanismes de médiation et de régulation, les droits de visites médiatisées, et la participation des usagers à leur propre parcours.

Concernant les séances d'APP, elles se sont poursuivies avec le même intervenant qu'en 2020. Chaque séance de 3 heures s'est déroulée en demi-groupe en raison du contexte sanitaire. Chaque groupe a pu bénéficier de 4 séances sur l'année.

Accueil du dispositif  
SAEMO



## PARTENARIATS

Malgré le phénomène de « stop and go » lié à la crise sanitaire, notre ancrage sur les territoires a été maintenu en tenant compte de l'alternance de ces deux phases :

- Partenariat avec l'U2AF dans le cadre de l'enveloppe TISFE allouée par le Département
- Participation du service à la commission n° 5 de l'ODPE « Intervention à domicile au regard des nouveaux enjeux de la Protection de L'Enfance »
- Participation active d'une cheffe de service et de deux travailleurs sociaux du SAEMO à la préparation des 41èmes Assises Nationales du CNAEMO qui se sont déroulées le 29, 30 septembre et 1er octobre 2021 à Metz. Cette manifestation sur le thème « Protection de l'Enfance et Handicap : une double vulnérabilité » a été une véritable réussite avec plus de 800 participants
- Signature d'une convention avec le centre équestre de Loromontzey qui offre un environnement pédagogique très riche
- Lancement le 30 septembre 2021 du cycle de formation initié par le Département sur le territoire de Lunéville intitulé « Définir les projets d'accompagnement social de l'environnement familial élargi »
- Intervention des 2 psychologues du SAEMO le 23 novembre 2021 dans l'animation de la journée de formation organisée par le CIDFF du Lunévillois et intitulée « Les enfants face à la violence conjugale de leurs parents ».

## PERSPECTIVES 2022

- Répondre à l'appel d'offre proposé par le Département concernant l'octroi de mesures nouvelles d'AEMO puis accompagner la mise en œuvre de projets novateurs en fonction de l'augmentation de l'activité : mesures renforcées, lien plus étroit avec les MECS de l'association, accueil séquentiel chez une assistante familiale (en cas d'hospitalisation d'un parent par exemple) pour des enfants suivis en AEMO
- Accompagner l'augmentation de la capacité du service en lien avec l'appel à projets
- Rédaction du projet de service 2022-2026
- Préparer le CPOM conjoint CD 54, PJJ et REALISE avec la définition d'objectifs s'inscrivant en cohérence avec le schéma départemental de la protection de l'enfance. La formalisation d'indicateurs pour évaluer l'atteinte de ces objectifs a déjà été travaillée en 2021
- Poursuivre la démarche alliant recherche, action et formation proposée par le Département sur le territoire de Lunéville. Ce projet s'inspire de la pratique des conférences familiales. Il a démarré en 2021 et se poursuivra en 2022 avec les acteurs du territoire
- S'approprier le référentiel d'évaluation du danger suite à la formation proposée par le CREA Grand Est en décembre 2021 (axe de travail différé en raison de la crise sanitaire).
- Action de formation visant à permettre aux professionnels du SAEMO de :
  - Mettre à jour leurs connaissances au regard du cadre de référence pour l'évaluation en protection de l'enfance
  - Acquérir des outils opérationnels communs ancrés dans les pratiques professionnelles
- Déployer les investissements informatiques (serveurs centraux) et les outils bureautiques des professionnels.



*Séjour dans un refuge vosgien*



## Le mot de la Directrice

**Patricia KONZEM**

« Dans un contexte de transformation du SAPFR, le 8 janvier 2021, la Direction Enfance Famille a adressé à l'Association une lettre de cadrage précisant les attendus du Département, relatifs aux perspectives d'évolution du service. Ainsi, l'Accueil Familial qui sera réalisé au sein du futur service, issu de la fermeture du SAPFR, aura pour mission d'assurer les conditions matérielles et psychologiques indispensables au bon développement de l'enfant, notamment grâce à sa prise en charge au sein d'une famille d'accueil. Ce nouveau service s'appuiera sur une équipe pluri-professionnelle, composée d'assistants familiaux, d'éducateurs spécialisés, de psychologues et d'un secrétariat. Cette équipe assurera, sous la direction du service, la responsabilité du recrutement, de la formation et de l'accompagnement des assistants familiaux, ainsi que la prise en charge éducative de l'enfant durant toute la durée où il sera confié au service, en lien avec l'ASE.

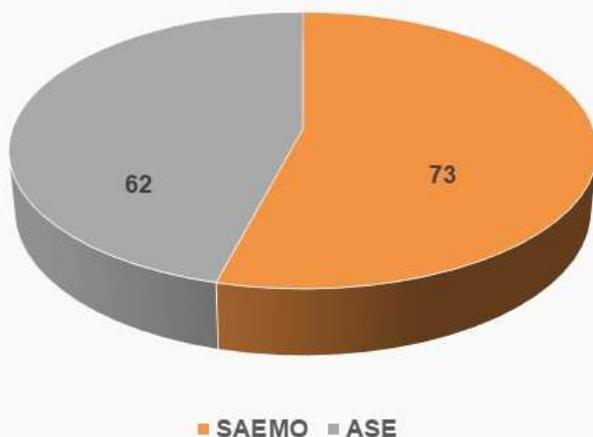
Pour répondre aux attentes du Département, un projet a été rédigé avec le soutien du siège.

**En ce qui concerne la seconde activité du SAPFR, à savoir les visites médiatisées, l'Association n'a pas de directives formalisées de la part du Département, un accord tacite nous a autorisé à poursuivre quelques DVM ASE pour des enfants précédemment suivis par le SAPFR, et approuve la mise en œuvre par le service de quelques DVM confiés initialement au SAEMO afin d'alléger la charge de travail des professionnels du SAEMO, en utilisant le savoir-faire du SAPFR en la matière.**

Des avenants de mise à disposition partielle au SAEMO ont été signés par les professionnelles concernées dans un souci de régularisation administrative. »

## ACTIVITÉ

Visites médiatisées sur demande  
SAEMO ou ASE



### Visites médiatisées

Au cours de l'année 2021, le SAPFR a encadré 135 visites médiatisées dont les visites d'enfants en famille d'accueil dont le SAPFR assurait déjà le suivi de la prise en charge en 2020.

Ces visites médiatisées ont concerné 26 enfants de 1 à 15 ans (10 filles et 16 garçons).

### Accueil de mineurs chez les Assistants Familiaux de REALISE

2 sorties ont été effectuées en début d'année. Les enfants ont été réorientés vers une MECS.

3 admissions ont été réalisées : 3 garçons de 3 à 5 ans, toujours présents au 31 décembre 2021.

## TEMPS FORTS

- deux rencontres déterminantes avec la Direction Enfance Famille (DEF) : le 9 décembre 2020 qui a conduit à la formalisation de la lettre de cadrage du 8 janvier 2021, et la seconde réunion le 21 septembre 2021, qui a validé l'enveloppe financière du projet 2022, en intégrant les charges afférentes au bâti ;
- d'importants mouvements de personnel avec une réduction rendue obligatoire de l'effectif du SAPFR ;
- la rédaction du projet de service 2022-2026, adressé à la DEF le 28 juillet 2021 ;
- une politique de recrutement avec formalisation d'un outil de communication sur le métier d'Assistant Familial (flyer), diffusion d'articles dans les journaux locaux et de quartiers, information publique avec la Communauté de Communes de Moselle-et-Madon le 14/12/2021 ;
- recrutement de 3 nouvelles assistantes familiales les 27/04/21, 14/09/21 et 21/09/21.

## RESSOURCES HUMAINES

### MOUVEMENTS DE PERSONNELS

5 professionnelles ont quitté le service en 2021 : 2 départs en retraite, 1 démission, 1 rupture conventionnelle, 1 affectation définitive à la MECS VDL de Han-sur-Seille et 3 embauches ont été réalisées (assistants familiaux).

En raison de l'augmentation de la capacité du SAEMO (60 mesures supplémentaires) deux éducatrices spécialisées et la cheffe de service du SAPFR ont été affectées à mi-temps au SAEMO à compter du 10 mai 2021.

Eu égard au recrutement progressif des ASSFAM, 1 psychologue a été affectée à 68 % au SIE dans le cadre d'un congé parental.

L'évolution du SAPFR a démontré que ses professionnels, cette année encore, ont su faire preuve d'une grande capacité d'adaptation en exerçant de nouvelles missions au SAEMO ou au SIE.

### FORMATIONS

5 assistants familiaux ont bénéficié de 186 heures de formation au total : stage préparatoire à l'accueil, DEAF, journée AFIREM « retourner au début du placement pour soigner l'enfant ».

5 autres salariés ont suivi 21 h de formation au total concernant les visites médiatisées (report de 2020), et le référentiel d'évaluation participative en protection de l'enfance.



Une des salles d'accueil pour les visites médiatisées

## PARTENARIATS

- ANPF (Association Nationale des Placements Familiaux)
- SDAF (Service des assistants familiaux du Conseil Départemental 54)
- SDRA (Service de régulation des accueils du Conseil Départemental 54)
- service de placement familial du CMSEA et de l'OHS
- ETSUP qui propose la formation préparant au diplôme d'état d'assistant familial (DEAF)
- partenaires du champ d'action dont les MECS, Pouponnière, REMM...
- partenaires médico-sociaux dont ITEP, IME, IMPro, CMP, CMPP, CAMSP
- partenaires sociaux dont AS de secteurs, PMI, CHRS, UDAF, SPIP...
- partenaires santé libéraux dont médecins généralistes, spécialistes, pédo-psychiatres, hôpitaux, hôpitaux de jour, orthophonistes, psychomotriciens, dermatologues, allergologues, nutritionnistes, orthodontistes...

## PERSPECTIVES 2022

- développer un plan de communication externe pour favoriser le recrutement des assistants familiaux
- renouveler les informations publiques pour une meilleure connaissance du métier d'assistant familial, démarche possible avec la levée des mesures sanitaires
- favoriser l'attractivité du métier d'assistant familial avec une meilleure prise en compte des particularités et des besoins d'accompagnement de ces professionnel(le)s
- expérimenter le rattachement d'un ou plusieurs assistants familiaux aux MECS de l'Association et favoriser un lien plus étroit avec les services de milieu ouvert
- instaurer de façon régulière (toutes les 6 semaines) un groupe de paroles pour les assistants familiaux, animé par des professionnelles du SAPFR ; la première séance a eu lieu le 27 janvier 2022
- favoriser l'engagement bénévole actif au bénéfice des enfants accueillis avec des familles de parrainage par exemple
- préparer le CPOM conjoint CD54, PJJ et REALISE, avec la définition d'objectifs s'inscrivant en cohérence avec le schéma départemental de la protection de l'enfance. La formalisation d'indicateurs pour évaluer l'atteinte de ces objectifs a déjà été travaillée en 2021
- s'approprier le référentiel d'évaluation du danger suite à la formation proposée par le CREA Grand EST en décembre 2021 (axe de travail différé en raison de la crise sanitaire)
- action de formation visant à permettre aux professionnels du SAPFR :
  - de mettre à jour les connaissances au regard du cadre de référence pour l'évaluation en protection de l'enfance ;
  - d'acquérir des outils opérationnels communs ancrés dans les pratiques professionnelles.
- appliquer davantage la loi 2002-2 sur les versants des droits, de la personnalisation et de la participation des usagers, au regard du cadre réglementaire et des bonnes pratiques professionnelles en vigueur, conformément aux préconisations de l'évaluation externe
- développer des outils en matière de coordination, de partage d'informations, de gestion des procédures, en suivant une fois encore les recommandations de l'évaluation externe.



les locaux du SAPFR



**Le mot de la Directrice**

**Florise MERCIER**

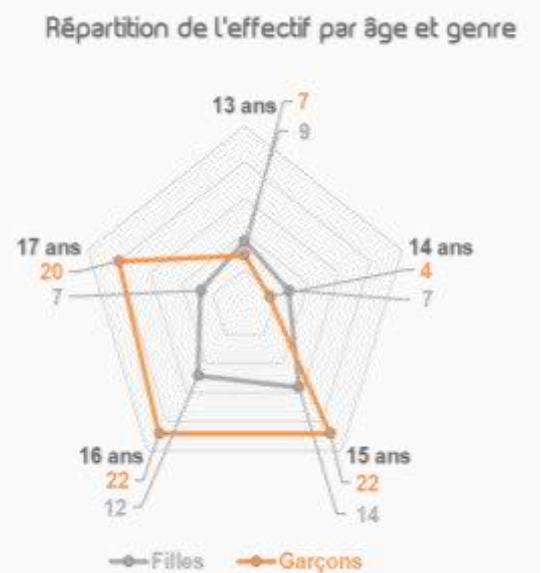
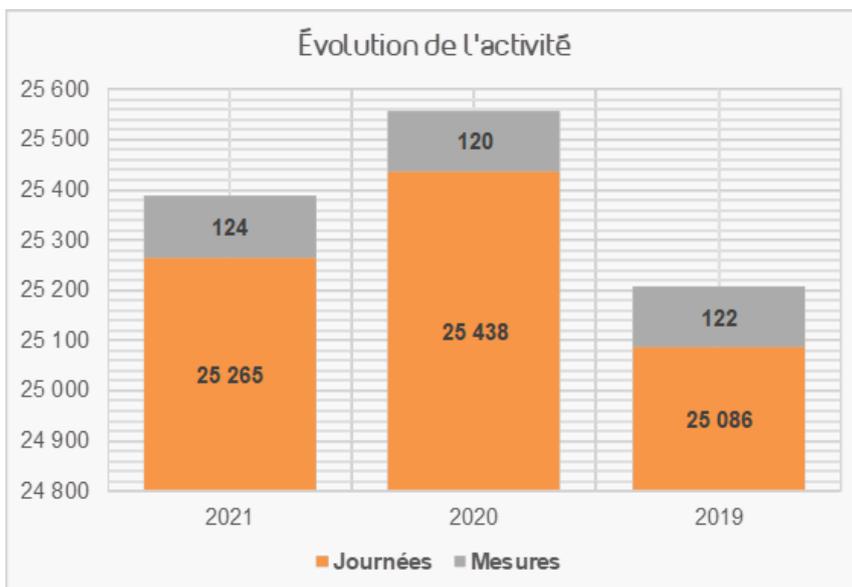
« Comme dans beaucoup d'organisations, les projets initiés en 2020 et censés reprendre en 2021 (nous espérions tous une sortie de la crise sanitaire) ont, une fois de plus, été mis en veille.

Il n'a pas toujours été simple de se projeter dans un tel contexte, mais l'activité a été réalisée, l'accompagnement est resté intense, de qualité, la présence physique des professionnels auprès des mineurs et leur famille entièrement assurée.

L'équipe entière du SHERPA, porteuse de valeurs communes, dynamique et engagée, continue à s'adapter, innover, inventer et a su poursuivre son accompagnement par le biais d'actions individuelles ou collectives.

Même si on ne peut que se réjouir du faible taux d'absentéisme au sein du service dans ce contexte, je tiens à souligner la solidarité dont ont fait preuve tous les personnels éducatifs pour pallier et répondre au mieux aux besoins des familles accompagnées. »

**ACTIVITÉ**



**La majorité des mineurs pris en charge se situe dans une tranche d'âge entre 15 et 17 ans, avec une proportion généralement plus importante de garçons.**

**Ces données restent stables depuis plusieurs années**



Session sportive mixte

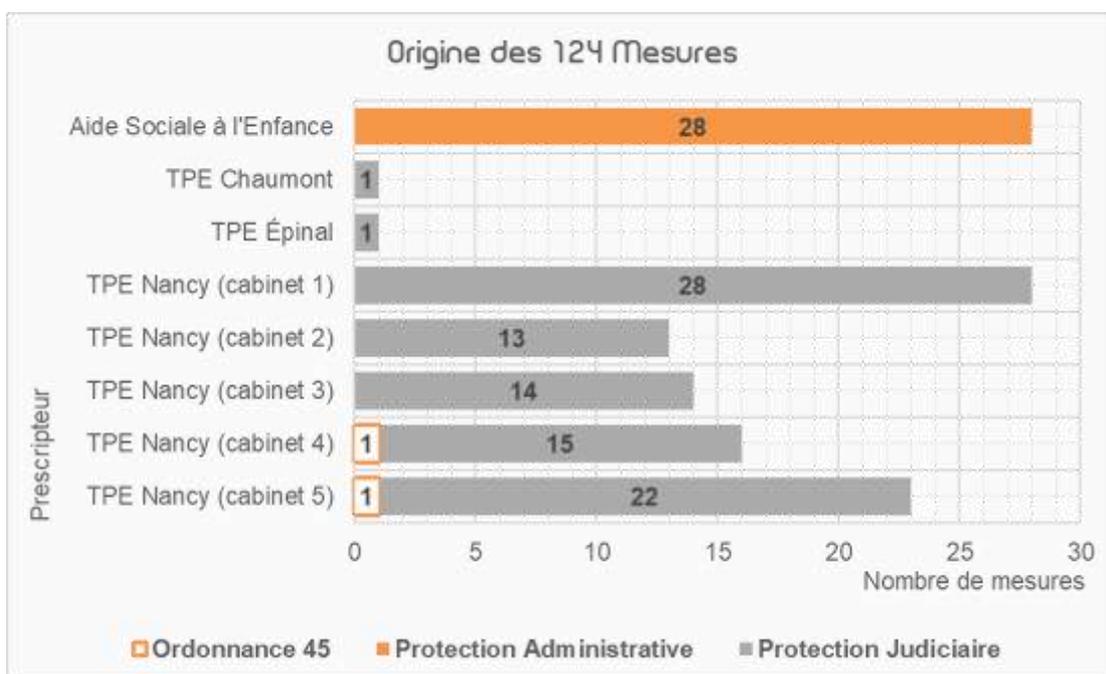
## CARACTÉRISTIQUES DES MESURES

### 58 jeunes admis en 2021 dont :

- **49 mesures** en protection judiciaire civile concernant **22 filles** et **27 garçons**
- **8 mesures** en protection administrative concernant **2 filles** et **6 garçons**
- **1 mesure** confiée par la PJJ concernant **1 garçon**

En tenant compte de l'ensemble des **124 MESSAF** dont **12 fratries** et de leurs mouvements au cours de l'année, ce sont **112 familles** qui ont été concernées par un accompagnement du SHERPA.

En 2021, **12 adolescents** ont bénéficié d'un hébergement au service, ce qui représente **52 nuits** d'intervention dans le cadre de l'accueil séquentiel d'urgence.



## TEMPS FORTS

### ACTIVITÉS

Au SHERPA, les temps de prise en charge durant les vacances scolaires représentent les temps forts de l'année.

Malgré le contexte et l'incertitude, 5 séjours ont pu se concrétiser (APE, Vosges, Paris, Verdun et Camping à la « Vannerie » et ce pour 30 mineurs).

Durant la période de l'été, en dehors des séjours, 2 à 3 activités sont systématiquement organisées et proposées aux mineurs en fonction, bien sûr, de leurs centres d'intérêt mais également en lien avec les objectifs de travail définis dans le P.P.A.

Un panel d'activités ou ateliers en journée (initiation plongée, ateliers créatifs, ateliers bien-être, sorties sportives et culturelles, jeux plein air, randonnée...) a pu être proposé tout au long de cette année 2021.



Camping et vélo

## RESSOURCES HUMAINES

- 3 personnels ont intégré le service :
  - 1 CDI en tant que CESF
  - 1 CDI en tant qu'AS (mouvement interne)
  - 1 CDD dans le cadre d'un remplacement maladie et congé maternité.
- 24 CDD de surveillants de nuit ont permis de répondre aux accueils en urgence la nuit.
- 1 CDI d'ES a quitté le service

L'accompagnement de l'équipe éducative dans le cadre d'analyse de pratiques professionnelles, animées par un intervenant extérieur (cabinet GSA), s'est poursuivi cette année 2021 à hauteur de 2 heures par mois.

## BILAN DE LA POLITIQUE QUALITÉ

- Réalisation de l'Evaluation Externe par le Cabinet Eliane Conseil (rapport juin 2021)
- Mise en place du C.O.P.I.L. chargé de la réécriture du Projet d'Établissement (lancement des travaux en novembre 2021)
- Rédaction du Livret d'accueil du salarié au sein du SHERPA (en complément du livret d'accueil associatif)
- Formation « Bienveillance » pour l'ensemble de l'équipe (1<sup>er</sup> trimestre 2021)
- Rédaction participative du Plan Amélioration de la Qualité
- Réalisation d'une enquête de satisfaction (à mi-parcours) permettant de recueillir l'avis des usagers
- Rédaction de 58 DIPC et 18 P.P.A.
- Réaménagement complet des 2 chambres destinées aux accueils d'urgence.

## FORMATION

Libellé	Salariés	Durée
Thérapies brèves	Psychologue	10 journées
Accompagnement du public et prévention des risques	Directrice Chef de Service Psychologue Secrétaire 10 intervenants socio-éducatifs	1,5 heures
Formation incendie	Psychologue Secrétaire 11 intervenants socio-éducatifs	2,5 heures
Mécanismes de médiation et de régulation	Directrice	2 journées
La pratique de l'aller vers les publics - module 1 : aller vers une nécessaire préparation	2 intervenants socio-éducatifs	2 journées
La participation des personnes accompagnées à leur propre parcours	2 intervenants socio-éducatifs	4 journées
Connaissance des troubles psychiques	2 intervenants socio-éducatifs	3 journées
Analyse de Pratiques Professionnelles	12 intervenants socio-éducatifs Psychologue Chef de Service	16 heures
<b>Total : 8 formations</b>		



*Bol d'air frais à la montagne*

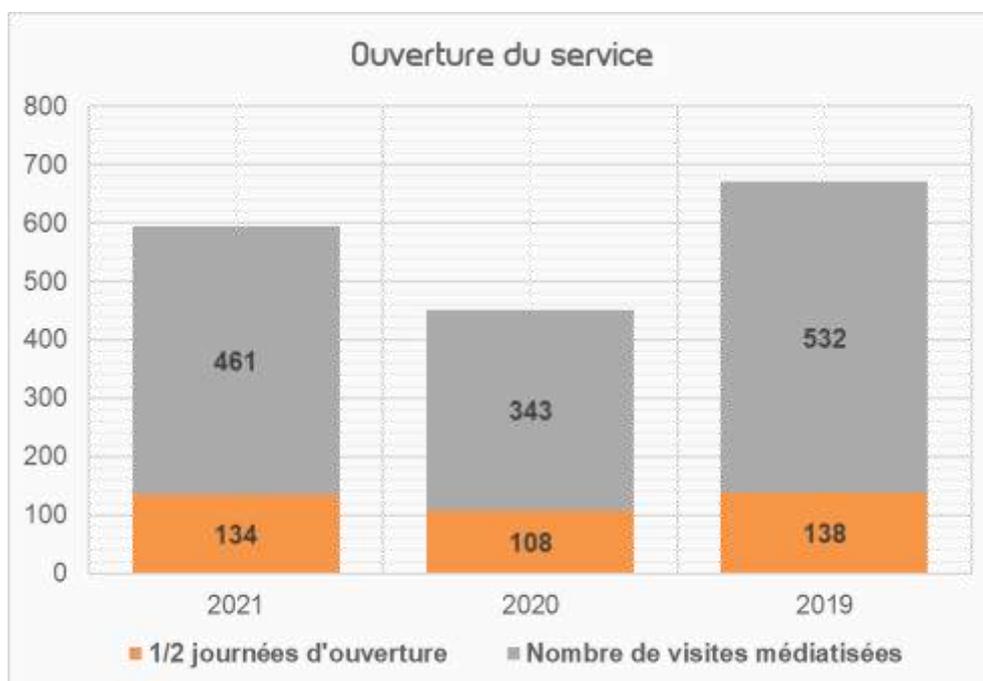
## PERSPECTIVES 2022

- Développer notre activité sur le territoire de TOUL
- Favoriser les groupes de parole ados, parents
- Remettre en place les rencontres avec les partenariats utiles (CJM, Brigade des mineurs, Service tutelle...)
- Mettre en place le CVS
- Mettre en place le P.P.I.
- Finaliser l'écriture du Projet d'Établissement
- Mettre en place le COPIL du Plan Amélioration de la Qualité.



## 1

### Rencontres Parents / Enfants



#### Le service

▣ **Espace Famille** : Espace rencontre en lieu neutre



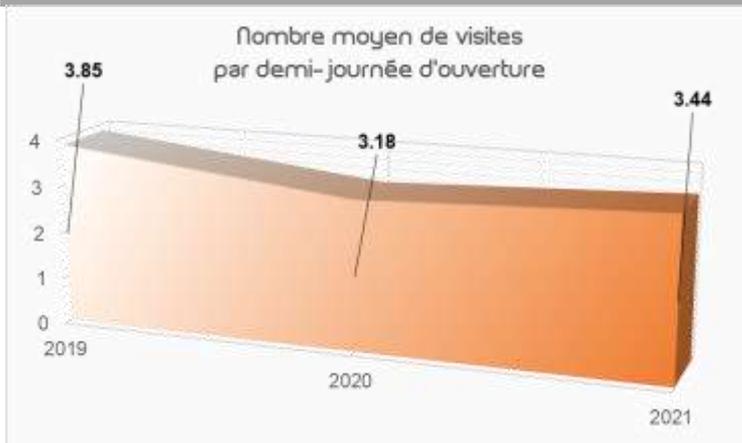
« Espace Famille est un point de rencontre neutre et impartial dans lequel s'organisent des droits de visite (en présence de tiers ou non), de sortie, de « passages de bras », favorisant le maintien de lien parent-enfant, dans un contexte où il est conjoncturellement atteint ou empêché (contexte de séparations ou divorces conflictuels).

Au-delà de l'exercice de mesures plus ordinaires, son activité s'est trouvée modifiée, au vu des ordonnances de protection prononcées par le JAF: avec des procédures relevant de violence au sein du couple et un enjeu de sécurisation des enfants. Le droit de visite s'exerce alors dans un espace de rencontre tel que le nôtre, pour éviter que l'auteur ne soit en présence de la victime. »

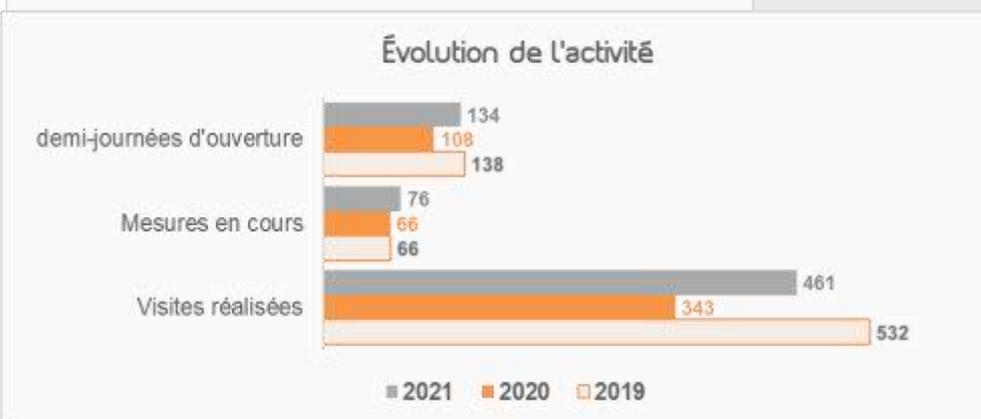
## Le mot du Directeur

Jean-Philippe RENARD

## ACTIVITÉ



134 demi-journées d'ouverture en 2021, correspondant à 356 heures dédiées à l'organisation de rencontres « parents - enfants », dont le droit d'accès à chacun de ses parents est ainsi préservé, majoritairement par décision de magistrats des Affaires Familiales; quelques mesures ASE et AEMO ont pu encore être menées.



461 visites ont été honorées, pour 66 familles, dont 88 enfants accueillis.



## TEMPS FORTS

### DÉVELOPPEMENT ET ÉVOLUTION DE L'ESPACE FAMILLE

L'année 2021 a connu divers rebondissements sur le plan de la gestion des ressources humaines, relatifs aux faibles ETP dédiés à ses temps d'ouverture au public, les mercredis après-midis et samedis. En effet, la faible attractivité du poste à temps partiel (14h hebdomadaires) impacte régulièrement le maintien et la stabilité de l'effectif de professionnels à long terme. Malgré tout, le service a pu honorer son activité sans interruption, en s'adaptant à un contexte de violences intra familiales et de problématiques de santé toujours plus prégnantes chaque année.

### ACTIVITÉS / ACTIONS / MANIFESTATIONS

Soutenir la parentalité et reconstruire une filiation, sont les deux missions fondamentales du service. Il s'agit d'organiser, de soutenir et d'encourager la relation parents-enfants, par une « présence de tiers » ou une médiatisation, neutre et bienveillante, conformément aux décisions et conditions ordonnées par les Juges aux Affaires Familiales et au référentiel de la CNAF.

### EXPRESSION DES PERSONNES ACCOMPAGNEES

Nous constatons envers l'institution, une défiance récurrente pour bon nombre de parents rencontrés, qui se montrent revendicatifs, voire opposés, à la décision. Cela nécessite la réaffirmation permanente de notre impartialité face à une opposition souvent réactivée par la décision de justice amenant à la reprise des droits.

Il est donc souvent complexe de réaffirmer que soutenir la parentalité de l'un, ce n'est ni s'y allier, ni s'opposer à l'autre, et qu'Espace Famille n'est pas non plus l'antichambre du Tribunal mais bien, un prestataire judiciaire.

Chargée de faire respecter le cadre, de sécuriser la visite, d'évaluer à moyen et long terme l'évolution des liens en accompagnant les parents, en apportant son analyse aux magistrats pour leurs futures décisions, l'équipe doit rester vigilante et disponible pour tout échange complémentaire.

Au-delà de l'organisation successive de droits de visites, de sorties ou de passages de bras, la promotion des dispositifs de droit commun est très courante dans l'intérêt de l'enfant ou ses parents tant les problématiques, l'histoire, les stigmates de situations complexes (particulièrement sur le plan de la santé), sont prégnantes. La vigilance et l'action des professionnels se portent particulièrement sur le poids que la situation parentale fait porter à l'enfant.



*les locaux d'Espace Famille : une décoration qui permet de s'évader  
des jeux pour tous les âges, et un espace extérieur dédié*

## RESSOURCES HUMAINES

Les temps d'ouverture au public du service ne permettent pas de valoriser des postes à temps plein, ce qui engendre un turn-over chronique et cyclique. 2021 a été l'occasion de renouveler en partie une équipe nécessairement qualifiée.

Le processus de tuilage, entre les salariés titulaires en partance et leurs remplaçants, reste toujours une gageure. L'attractivité des temps de travail (mercredi après-midi et samedi toute la journée) constitue certainement un frein. La mutualisation interservices est promue dans l'intérêt d'un renforcement de l'attractivité, mais elle n'est pas toujours possible.

C'est donc l'occasion de mettre en avant une pluridisciplinarité qui évolue (psychologues, juristes, travailleurs sociaux...) au service des enfants en particulier.

Les actions de formation prévues au plan de formation 2021 ont été mises entre parenthèses du fait de la pandémie de Covid-19 et seront envisagées à nouveau en 2022. Seules les séances d'analyses des pratiques dédiées au personnel ont pu être maintenues et ont pu constituer un fil rouge indéniable face au turn-over.

## PARTENARIATS

Les principaux partenariats se sont maintenus avec la Caisse d'Allocations Familiales, la Cour d'Appel, le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle, comme envers la Fédération Française des Espaces de Rencontres. La collaboration avec d'autres services similaires a été suspendu du fait de la pandémie.

La promotion des dispositifs de droits communs ou associatifs reste de mise, en fonction des situations respectives et des besoins repérés de chaque famille : ASE, CDAD, CIDFF, France Victimes 54, etc.

## PERSPECTIVES 2022

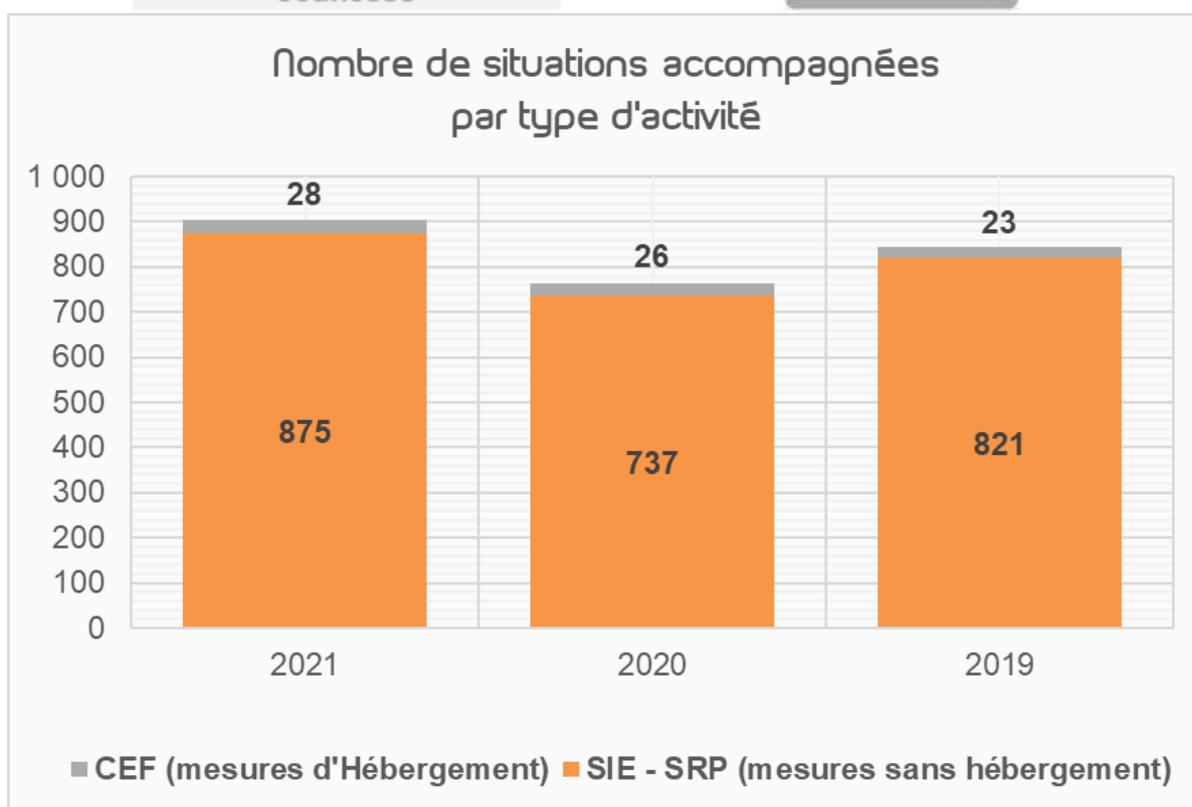
Une rencontre avec les magistrats aux Affaires Familiales autour de la Cour d'Appel, comme celle rassemblant les Espaces Rencontres autour de la CAF, sont à nouveau prévues et donc, très attendues en 2022.

La promotion de l'usage des locaux disponibles 4 jours de la semaine en dehors des temps d'ouverture au public, est de mise depuis 2020, en invitant d'autres services ayant besoin d'un espace tiers pour l'organisation par exemple de repas, d'activités... Les collaborations interservices notamment avec le SAEMO et le SAPFR restent donc d'actualités.

Des travaux de rénovation du système de chauffage et des espaces de bureaux ont été menés à bien, pour mieux définir les espaces de travail et d'accueil des familles.



## 3 Protection Judiciaire de la Jeunesse



### Les services

- ▣ **CEF** : Centre Éducatif Fermé
- ▣ **SIE** : Service d'Investigation Éducative
- ▣ **SRP** : Service de Réparation Pénale



« 2021 dans la poursuite de 2020 fut sous le signe de la COVID.

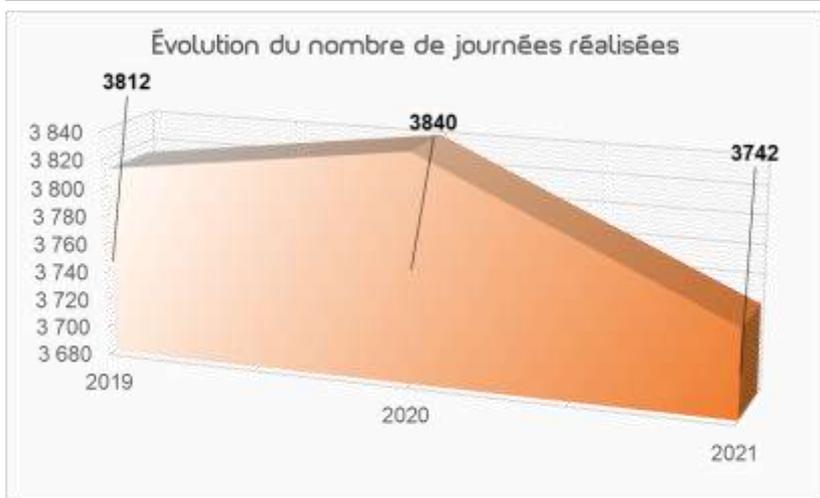
Toute l'équipe du CEF a dû jongler, s'adapter sans cesse aux périodes de confinements, de déconfinements, de vaccinations. Ces temps mouvementés n'ont pas été sans impact sur le fonctionnement de la structure: Stricte application des règles de distanciation, aménagements des activités, ajustements des plannings, reports ou annulations de manifestations. Ceci dans un contexte de 1ere phase de rénovation du château. Malgré ces difficultés, l'activité a pu être maintenue à la hauteur de nos engagements.

Un grand merci à toute l'équipe ! »

**Le mot de la Directrice**

**Monique MIDON**

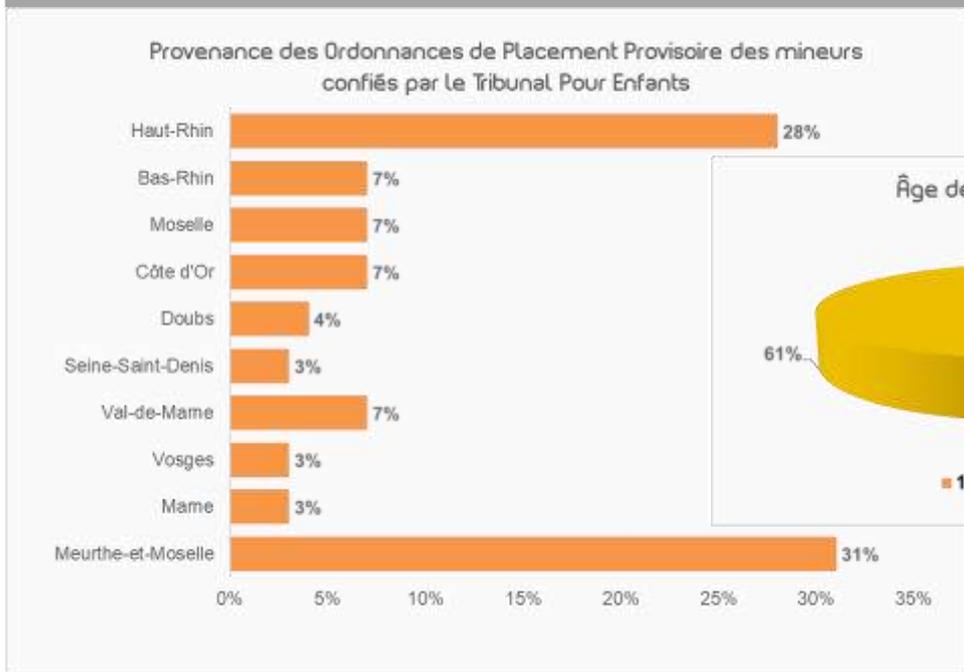
**ACTIVITÉ**



28 mineurs ont été accueillis sur la structure courant 2021 et 30 en sont sortis dans le même temps pour un total de 3742 journées réalisées. Le taux d'activité annuel du CEF à hauteur de 85.43 % répond ainsi à nos engagements, malgré 12 fugues comptabilisées sur l'année (dont 3 avant l'arrivée en CEF).

Dans la continuité de 2020, l'équipe multidisciplinaire du CEF a dû s'adapter à l'accueil de mineurs à profil psychiatrique lourd, nécessitant la collaboration avec des hôpitaux spécialisés.

**CARACTÉRISTIQUES DES BÉNÉFICIAIRES ET ÉVOLUTION**



## TEMPS FORTS

### PROJETS 2021

« Projet PARCOURS SPORTIF » Mise en œuvre dès le début du printemps par les mineurs encadrés par nos éducateurs techniques de 7 modules métalliques extérieurs permettant de répondre à différents types d'exercices physiques. Ce parcours validé par un organisme agréé vient s'ajouter au city stade et à la salle de fitness pour une diversité de suggestions à l'activité sport hebdomadaire des mineurs en CEF.

« Laïcité, valeurs de la République »: 4 jeunes du CEF en partenariat avec un groupe de jeunes de la PJJ ont participé aux commémorations officielles de la journée nationale de la Résistance en mai 2021. Préalablement une réunion sur le thème « guerre et résistance » avait été organisée avec les mineurs. Un chantier de rénovation d'un mémorial, courant l'été, s'en est suivi. Réflexions et prise de conscience des participants.

« Projet ART VISUEL » projet « Masques » et projet « jardin et nature »; 38 séances programmées sur l'année ont permis de travailler sur le rapport à l'autre à travers le masque, son utilisation à travers les civilisations, la découverte de peintres célèbres. Différentes techniques ont été mises en œuvre, modelage, sculpture, visite au musée de l'école de NANCY...

### ACTIVITÉS

Participation collective à la journée « ELA, mets tes baskets et bats la maladie ». Après présentation de l'association ELA visant à combattre la leucodystrophie aux jeunes du CEF, ceux-ci ont participé à la dictée du matin, et l'après-midi mis les baskets. Le CEF s'était engagé à reverser 1€ à ELA à chaque tour de parcours sportif effectué: 518 tours réalisés. Une belle journée de partage et de mobilisation citoyenne saluée par notre financeur.



Venant en complément des activités journalières habituelles du CEF, 4 mineurs et 2 éducateurs ont participé à la collecte alimentaire CROIX ROUGE en novembre 2021.

## BILAN DE LA POLITIQUE QUALITÉ

- **Poursuite des actions menées dans le cadre du CPOM avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse (qualité de l'accompagnement, amélioration de nos pratiques, respect des budgets)**
- **Poursuite du Plan d'Amélioration de la Qualité**
- **Suite aux travaux, mise à jour du livret d'accueil, du règlement de fonctionnement, et tout document relatif à la loi 2002.2.**

### PATRIMOINE, TRAVAUX

La première phase de travaux impactée par des absences en entreprises (COVID) et des problèmes de livraisons de matériaux s'est étalée sur toute l'année 2021. La rénovation d'une aile complète du château avec aménagement d'un pôle de vie pour 6 mineurs s'est clôturée fin d'année permettant le déménagement des premiers mineurs début janvier 2022. Un budget supplémentaire a été alloué fin 2021 par la PJJ pour permettre la rénovation de l'espace famille à prévoir à la suite de la phase 2 des travaux.



## ACTIONS SCOLAIRES

- 4 mineurs inscrits au CFG (certificat de formation générale) ont été reçus à l'examen.
- De même 100 % de réussite pour les 10 mineurs se présentant à l'ASSR2 (prévention routière).
- 12 mineurs inscrits sur la plateforme PIX ont pu acquérir de bonnes notions informatiques complétées par une action de prévention organisée par M. Bourquin de la PJJ et M. Payen sur les « fake-news »



## RESSOURCES HUMAINES

6 nouveaux professionnels ont été accueillis sur la structure en CDI dont 1 chargé d'insertion, 1 psychologue, 1 éducateur technique et 3 éducateurs d'hébergement.

13 personnes en CDD sont intervenues en remplacement d'éducateurs et 3 sur des postes veilleurs.

Formations 2021 : 25 journées

- 26 personnes ont suivi une formation Maltraitance en interne REALISE
- 10 personnes ont participé à 14h de GAPP et 28h de gestion des conflits.
- De plus, 129 heures de formation ont été réalisées sur divers thèmes:
- Logiciel Opengest, ASP pour mineurs PJJ
- Ados auteur de violences sexuelles, connaissances des troubles psychiques
- Laïcité-neutralité (PJJ), médiations-régulations d'équipes, formation tuteur PJJ
- Alimentation-bienveillance, Mac SST, Habilitation électrique



## PARTENARIATS

- 41 stages ont été réalisés chez 15 partenaires pour un total de 132 journées (conventions de 1 à 10 jours).  
Les journées se répartissent de la façon suivante : 35 en secteur bâtiment, 20 en chantier d'insertion, 10 en carrosserie, 10 en maraichage, 10 en vente, 11 en associations, 9 en restauration, 9 en ferme équestre, 7 en aide à la personne, 4 en boulangerie, 4 en mécanique et 3 en coiffure.
- Partenaires santé : 14 séances collectives ont été réalisées sur site par l'ANPPA (addictions) et 12 en individuel. 12 ateliers collectifs ont été animés par l'équipe de santé sexuelle de Lunéville et 7 en individuel. 23 rencontres au CMP de st Nicolas + 2 rencontres avec Psychiatre libérale et 3 expertises psychiatriques ont dues être mises en œuvre sur 2021.
- COVID : 11 mineurs ont pu lors de leur passage au CEF bénéficier d'une première vaccination ou de la poursuite de leur schéma vaccinal.

## PERSPECTIVES 2022

- Poursuite et finalisation des travaux de réhabilitations du site.
- Réécriture du projet d'établissement
- Ecriture et mise en œuvre du projet «*ESPACE FAMILLE*»
- Poursuite et développement de notre partenariat extérieur afin de favoriser l'accueil des mineurs en insertion
- Poursuite axes de progression du PAQ
- Mise à jour guide de sécurité incendie



## Le mot de la Directrice

### Patricia KONZEM

« 2021, une année sombre pour le SIE, plusieurs phénomènes sont venus menacer l'équilibre du service :

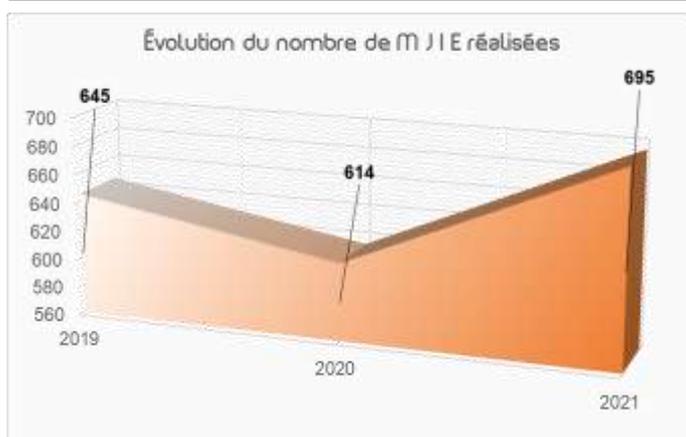
- une pandémie qui s'inscrit dans un temps long, cette crise sanitaire a remis en question les pratiques professionnelles et les modalités de travail avec une mise en place chaotique du télétravail.
- des mouvements conséquents au niveau de la gouvernance associative.
- un renouvellement majeur au sein de l'équipe d'encadrement du service.

Ces transformations au niveau de nos organisations ont généré au sein de l'équipe des incertitudes avec des salariés inquiets, alertés par une instabilité ou des perspectives peu optimistes. Cette situation inédite au SIE, a révélé les forces et les faiblesses de nos modes organisationnels.

Néanmoins, les professionnels ont su prendre suffisamment de recul et de distance pour aborder les enjeux structurels liés au contexte pour rester au travail. Cette absence de démobilisation a permis de réaliser en 2021 le nombre de MJIE défini par notre capacité : à savoir 695 mesures.

De plus, nous ne pouvons occulter dans ces circonstances, l'inégalité dans la reconnaissance sociale des métiers de notre secteur. Malgré son rôle fondamental, le travail social reste peu visible, les questions de la reconnaissance, de la rémunération, de l'absence d'attractivité, restent lancinantes, dans un contexte d'intervention de plus en plus complexe. La crise sanitaire apparaît comme un catalyseur de toutes les difficultés déjà énoncées. »

## ACTIVITÉ



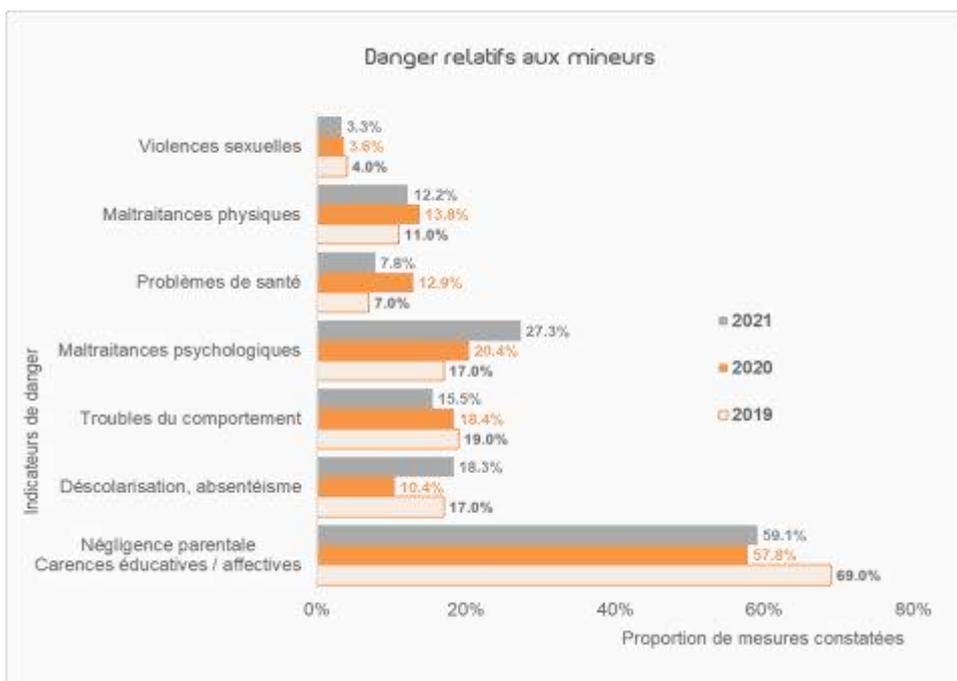
Notre capacité théorique est restée identique à l'an passé. Rappelons qu'en 2020, nous n'étions pas parvenus à réaliser notre activité en raison de la pandémie, du confinement et donc des prorogations sollicitées. Bien que le Tribunal Pour Enfant (TPE) de Verdun n'ait ordonné qu'1 Mesure Judiciaire d'Investigation Educative (MJIE) au lieu des 25 prévues, nous avons réalisé 100% de notre activité en 2021.

Durant l'année 2021, 981 mineurs ont fait l'objet d'une mesure judiciaire d'investigation (964 en 2020), soit 1.764% de plus que l'an passé.

## PARTENARIATS

L'équipe du SIE échange avec tous les professionnels concernés par la situation de l'enfant : PMI, pouponnière, crèche, halte-garderie, école, ASE, SSD, CAMPS, CMP, CMPP, hôpitaux. Nous abordons avec la famille le rôle des institutions et leurs relations avec ces derniers.

En 2021, des professionnels du service ont dû se rapprocher de l'E.M.I.E. (Equipe Mobile d'Intervention Ethno-psychiatrique) du CPN de Laxou afin de bénéficier de leur expertise culturelle, sans pour autant que ceux-ci rencontrent la famille. Tous les partenaires pouvant nous aider à améliorer la qualité de notre évaluation peuvent être sollicités.



**Les négligences parentales et les carences éducatives sont les principales caractéristiques du danger pour les enfants (près de 60%).**

**On note en 2021 une augmentation des situations de maltraitance psychologique (27.3% en 2021, 17.3% en 2020), ainsi que davantage de déscolarisation et d'absentéisme (17.3% en 2021, 10.04% en 2020).**

## TEMPS FORTS

**Les projets non aboutis de transformations organisationnelles** (conception d'une organisation par pôle au sein de l'Association) avec présentation de plusieurs directions successives à l'équipe du SIE, ainsi que le renouvellement de l'encadrement intermédiaire, ont généré une atmosphère d'incertitudes auprès des professionnels du service en 2021. Pour autant, ces turbulences n'ont pas altéré l'esprit d'équipe et l'engagement professionnel de tous les acteurs du SIE.

**Un flux toujours irrégulier** (633 entrées et 695 sorties) pour le service, qui a démarré l'année avec 348 mineurs au 1<sup>er</sup> janvier (305 en 2020). À l'inverse des années passées, nous observons moins d'ordonnancements durant la période estivale, mais un nombre de sorties conséquent sur cette même période. A deux reprises, en mai et en juin, nous avons été contraints de mettre des mesures en attente sur un délai de plus de 15 jours en prenant la précaution de prévenir par courrier les magistrats ainsi que les familles. Habituellement, nous sommes en capacité d'affecter les mesures dans les 10 jours, à compter de la date de réception de l'ordonnance.

**Le nombre de prorogations** en 2021 (114), bien que moins nombreuses que l'année passée (199), et les 12 **dessaisissements** (37 en 2020), représentent tout de même 400 mois d'activité réelle, soit 66 mesures non financées.

**Les journées régionales des adhérents à la FN3S** du Grand Est qui se déroulent généralement au SIE de Maxéville constituent toujours des lieux de réflexion, de partage et permettent de confronter l'actualité des différents services de la région. La dernière rencontre a eu lieu le 15 octobre 2021.

**Deux dialogues de gestion** dans le cadre du CPOM liant REALISE et la PJJ ont été programmés les 6 avril et 29 octobre 2021. La tenue des échanges a mis une nouvelle fois en avant l'appréciation positive de notre financeur quant à la prestation réalisée.

La crise sanitaire comme accélérateur de **l'usage du numérique** : poursuite du télétravail, visio-conférence... mais également révélateur des freins à son développement avec une absence d'équipement performant et nomade. Le télétravail au SIE reste l'exception et non la norme, dans la mesure où l'émulation et les relations humaines au sein du service sont difficilement remplaçables.

Sur proposition du Directeur Départemental de Lorraine Sud, le SIE suggère de mener une **expérimentation en direction des tout-petits** suivis dans le cadre d'une mesure judiciaire d'investigation éducative.

Notons que le nombre d'enfants âgés de 0 à 6 ans est important pour notre service (près de 40% en 2020). Dans un souci d'amélioration de la qualité de l'évaluation en MJIE à l'endroit des mineurs âgés de moins de 6 ans, nous proposons que l'équipe pluridisciplinaire constituée d'un travailleur social, d'un psychologue et d'un chef de service s'enrichisse d'une puéricultrice. Un projet à titre expérimental a été déposé à la Direction Départementale le 21/10/2021.

Instruction du dossier justificatif en vue d'obtenir le **renouvellement de l'habilitation du SIE**. Réception de l'arrêté en date du 25 janvier 2022.

## RESSOURCES HUMAINES

Au cours de l'année 2021, une création de poste éducatif a permis l'embauche externe d'un CDI à temps plein. En début d'année, le départ à la retraite d'une chef de service a amené à son remplacement, à mi-temps par la mobilité d'une professionnelle du SAEMO et à mi-temps par l'embauche temporaire d'une coordinatrice. Le départ d'une autre chef de service dans le courant de l'année a conduit à un recrutement extérieur.

Une Assistante Sociale a bénéficié d'une mise à disposition vers le CEF REALISE ce qui a donné lieu à l'embauche d'un nouveau professionnel en CDD. Le SIE a également procédé à deux embauches temporaires (1 CDD et 1 mise à disposition du DITEP) afin de remplacer 2 professionnelles dans le cadre de leur congé maternité et parental. Une secrétaire ayant fait valoir ses droits à la retraite fin 2021, la direction a validé un recrutement interne pour la remplacer.

L'équipe du SIE a suivi 266 heures de formation en 2021 sur, entre autres, la connaissance des troubles psychiques, l'attachement chez l'enfant et l'adolescent, la médiation et la régulation d'équipe, le référentiel d'évaluation du CREAL ou encore les formations initiales et de recyclage de Sauveteur Secouriste du travail (SST). A la demande des travailleurs sociaux, les séances d'Analyses des Pratiques Professionnelles ont été reconduites avec le même prestataire qu'en 2020. Sur l'année, 12 séances de 2 heures ont pu être suivies en demi-groupes.

Les psychologues ont souhaité poursuivre l'APP également sous l'encadrement du même intervenant qu'en 2020, sur la base de 3 séances réparties sur l'année.

## PERSPECTIVES 2022

- Mettre en œuvre le projet « Petite Enfance » proposé par le SIE avec le recrutement de deux puéricultrices et évaluer la plus-value de ce projet expérimental afin de le pérenniser.
- Rédaction du projet de service 2022-2026.
- Préparer le CPOM conjoint CD 54, PJJ et REALISE avec la définition d'objectifs s'inscrivant en cohérence avec le schéma départemental de la protection de l'enfance. La formalisation d'indicateurs pour évaluer l'atteinte de ces objectifs a déjà été travaillée en 2021.
- Développer le réseau partenarial et améliorer la liaison pour assurer les relais.
- S'approprier le référentiel d'évaluation du danger suite à la formation proposée par le CREAL Grand EST en décembre 2021 (axe de travail différé en raison de la crise sanitaire).
- Action de formation visant à permettre aux professionnels du SIE de :
  - mettre à jour les connaissances au regard du cadre de référence pour l'évaluation en protection de l'enfance,
  - acquérir des outils opérationnels communs ancrés dans les pratiques professionnelles.
- Déployer les investissements informatiques (serveurs centraux) et les outils bureautiques des professionnels.



## Le mot de la Directrice

### Patricia KONZEM

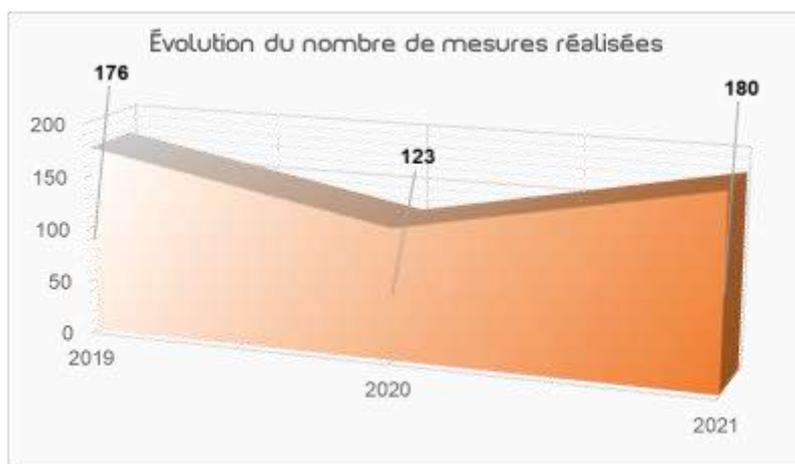
« En 2021, la crise sanitaire a encore été omniprésente dans nos pratiques professionnelles. Pour autant, malgré ce contexte de turbulences, cela n'a pas eu de conséquences directes sur la réalisation de l'activité du SRP qui est parvenu à honorer sa capacité de 180 mesures annuelles.

Autre actualité majeure pour le SRP, c'est l'entrée en vigueur du Code de Justice Pénale des Mineurs (CJPM) le 30 septembre 2021. Le CJPM reprend les grands principes de l'ordonnance de 1945 et favorise l'efficacité des prises en charge au travers d'une refonte de la procédure pénale. Pour remplacer les multiples dispositifs, la réforme met en place une mesure judiciaire unique. Celle-ci est modulable en plusieurs volets : insertion, réparation de l'infraction commise, santé et placement. Le nouveau code s'inscrit dans la mise en œuvre d'une justice dite restaurative (**principe déjà défendu dans le projet de service du SRP**).

Le CJPM améliore aussi la prise en considération des victimes, elle est intégrée aux décisions concernant le mineur mis en cause. Des mesures de médiation peuvent être prises en alternative aux poursuites ou dans le cadre du module de réparation de la mesure éducative judiciaire.

Afin de répondre au mieux à ces dispositions spécifiques, le SRP s'est rapproché du SSJA (Service Socio Judiciaire Anne) en raison de sa pratique de la médiation pénale pour majeur. Nul doute que le changement de direction du SRP au 1er janvier 2022 avec la prise de fonction de Jean-Philippe RENARD, actuellement directeur du SSJA, va permettre de répondre aux attentes de la Direction Interrégionale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse Grand Est. »

## ACTIVITÉ



La capacité annuelle est de 180 mesures. Le service a réalisé 100% de son activité.

220 mineurs ont fait l'objet d'une réparation durant l'année 2021 (161 en 2020). Cette année, la proportion des filles est supérieure à l'an passé (24% en 2021 pour 10% en 2020).

On observe également des modifications concernant les tranches d'âge : diminution chez les 12/13 ans et les 14/15 ans et augmentation des mineurs de 16/17 ans. Les majeurs sont également plus nombreux.

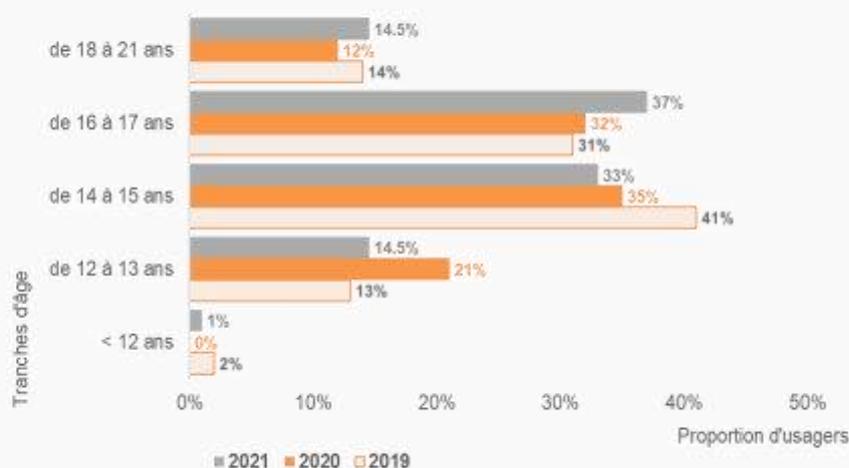
## PARTENARIATS

La mise en place des activités de réparation a été compromise par la pandémie.

Notre réseau partenarial s'est montré moins enclin à accueillir des mineurs en raison de protocoles sanitaires drastiques.

Pour autant, l'équipe parvient toujours à fédérer de nouveaux partenaires : 25 conventions ont été signées en 2021.

### Âge des personnes accompagnées



### EXPRESSION DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

Le service a élaboré des questionnaires d'appréciation à l'attention des familles et des mineurs qui sont remis à l'occasion de l'entretien final.

Sur 180 mesures terminées en 2021, 36 questionnaires ont été retournés au service (soit 20%).

## TEMPS FORTS

### ANALYSE DU PUBLIC ET DES INFRACTIONS

Nous observons en 2021 des éléments significatifs :

- Parmi les 180 mesures sorties en 2021, 50 mineurs avaient déjà un antécédent pénal, soit près de 28% (26% en 2020) et 34 mineurs avaient une autre mesure en cours, au démarrage de la Réparation Pénale.
- Près de 24.5% des mineurs présentent des troubles avérés (35% en 2020). Le travail éducatif réalisé dans le cadre des entretiens familiaux et individuels tient nécessairement compte de la possibilité de compréhension de l'infraction, du contexte et de la personnalité du mineur, ainsi que de ses potentialités et de ses carences.
- La nature des infractions évolue : on observe une augmentation des infractions routières 9.44% (0.81% en 2020). La proportion des violences avec atteinte aux personnes reste majoritaire (près de 39%).
- L'impact bénéfique de la mesure : à partir des rapports écrits réalisés au terme de la Réparation Pénale, nous sommes en mesure d'évaluer qu'en 2021, dans près de **79% des situations (71.55% en 2020), les objectifs visés ont été atteints** (réflexion du mineur sur l'infraction et ses conséquences, assiduité du mineur et implication, adhésion des parents, position de la victime, contenu de la réparation, ...).
- Parmi les 180 mineurs, 77 ont effectué une activité de réparation directe ou indirecte et 100 mineurs ont réalisé au moins 2 actions différentes dans le cadre de la mesure : lettres d'excuses, médiation, indemnisation financière, activité de réparation, ...
- Le nombre de mineurs sans activité ou déscolarisés continue d'augmenter passant de 20% en 2020 à plus de 23% en 2021.



## ÉLÉMENTS MARQUANTS

- La rencontre avec la Substitue du Procureur de la République le 26 janvier 2021 a marqué le début d'une forte collaboration avec le Parquet : flux des mesures plus régulier, facilitation des échanges, prise en compte des signalements.
- Instruction du dossier justificatif en vue d'obtenir le renouvellement de l'habilitation du SRP, réception de l'arrêté en date du 17 décembre 2021.
- Contrôle thématique du SRP par la PJJ les 15 & 16 décembre 2021. À l'issue du contrôle PJJ, les auditeurs ont fait part de leurs conclusions après étude des documents et entretiens avec l'équipe éducative, administrative et d'encadrement. Les observations suivantes ont été émises :
  - mesure très personnalisée, en lien avec le délit commis, la personnalité du mineur, ...
  - famille associée pleinement à la mesure
  - écrits de grande qualité avec une trame particulièrement bien conçue
  - professionnels investis et engagés, posture adaptée face au cadre pénal
  - bonne gestion administrative des dossiers
  - bonne complémentarité avec le secteur public
  - le principe de la justice restaurative est déjà intégré par le service.
- La médiation, dispositif déjà intégré au sein du SRP : dans 22 situations, une rencontre de médiation avec la victime a pu être mise en place. Cette démarche est possible avec l'accord de la victime, et dans ce cas, il s'agit toujours d'un temps fort qui favorise un processus de responsabilisation du mineur vis-à-vis de l'acte commis.
- Davantage de sessions collectives organisées par le SRP en 2021 : 67 mineurs ont participé à une action collective de sensibilisation à la prévention routière, citoyenneté, violence, ...

## RESSOURCES HUMAINES

L'équipe éducative est restée la même qu'en 2020. Il a été fait appel à une professionnelle en CDD sur la fin d'année 2021 afin de gérer le surcroît d'activité. Par ailleurs, l'encadrement du service a reposé uniquement sur la direction puisqu'en début d'année, le chef de service éducatif, exerçant à 0.1 ETP, a bénéficié d'une mobilité interne vers le SIE REALISE et n'a pas été remplacé. En 2021, l'équipe éducative a suivi 14 heures de formation sur « L'aide et la protection des victimes », en partenariat avec l'association France Victimes 54. Une salariée a également suivi une session de recyclage SST.

Jusqu'en 2019, les sessions d'APP suivies par les professionnelles se déroulaient à Paris et rassemblaient les travailleurs sociaux de SRP de plusieurs régions. Aucune rencontre n'a pu avoir lieu en 2020 en raison du contexte pandémique. En 2021, cette dynamique n'a pas été reprise.

## PERSPECTIVES 2022

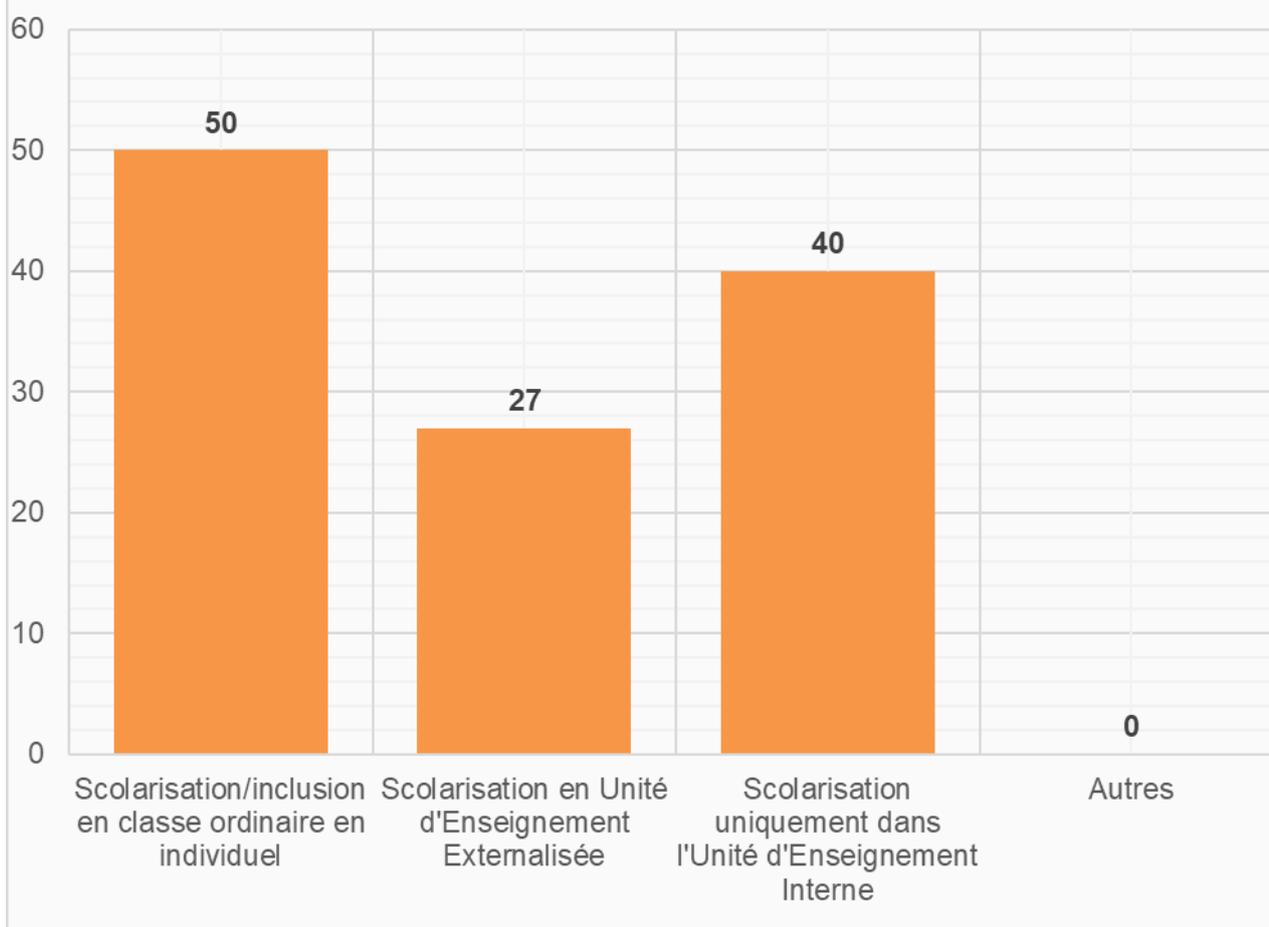
- Nomination de Jean-Philippe RENARD au 1<sup>er</sup> janvier 2022 en qualité de Directeur du SRP
- Application du CJPM en lien avec la DIRPJJ de Lorraine Sud, le STEMOI de Nancy et avec le concours du SSJA de REALISE
- Formalisation de la scission SIE / SRP et poursuite du rapprochement SRP / SSJA : changement de locaux, nouvelle organisation au niveau des ressources humaines et de la gestion financière
- Mise en place de groupes d'analyse de la pratique en lien avec le SSJA
- Rédaction du Projet de Service 2022-2026
- Préparation du CPOM conjoint CD54, PJJ et REALISE avec la définition d'objectifs s'inscrivant en cohérence avec le schéma départemental de la protection de l'enfance. La formalisation d'indicateurs pour évaluer l'atteinte de ces objectifs a déjà été travaillée en 2021
- Poursuivre le développement du réseau partenarial avec la signature de nouvelles conventions
- Déployer les investissements informatiques (serveurs centraux) et les outils bureautiques des professionnels.

## 1

### Activité médico-sociale



Nombre de situations accompagnées  
par type d'activité



#### Les services

- ▣ **DITEP** : Dispositif Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique
- ▣ **DGA** : Dispositif Grands Adolescents



« Tout comme l'année précédente, 2021 fut une année particulièrement dense pour les enfants et adolescents, leurs familles et les professionnels. L'équipe de Direction a connu des changements avec le départ de la Directrice en août et son remplacement prévu au 1er mars 2022. D'autres mouvements ont eu lieu au sein du personnel du DITEP en raison de départs à la retraite ou de souhaits d'évolution de la part des professionnels.

Ces évolutions ont nécessairement eu un impact sur le fonctionnement de l'établissement, en lien également avec la crise sanitaire qui a bouleversé à plusieurs reprises le quotidien de chacun.

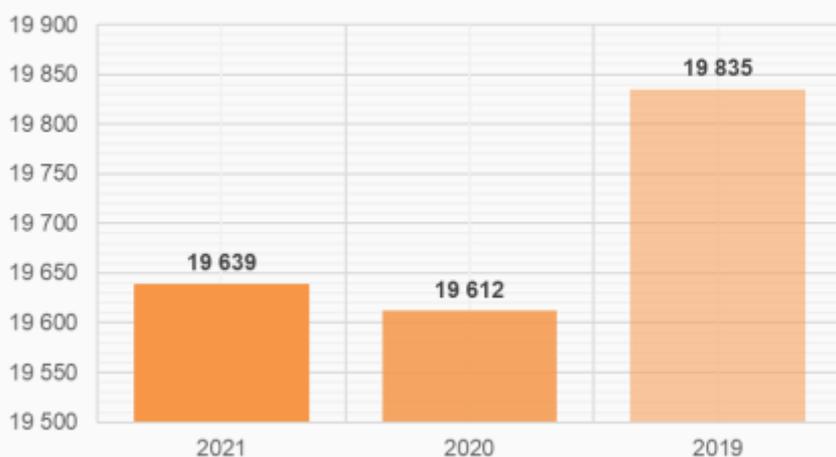
## Le mot du Dir. Adjoint

**Sébastien HALLÉ**

« Pour autant, les professionnels du DITEP ont réussi à maintenir un haut niveau d'investissement professionnel; l'équipe a également poursuivi son engagement dans la qualité de l'accompagnement proposé aux enfants et adolescents accueillis et à être force de propositions sur des modalités d'accompagnement innovantes. »

## ACTIVITÉ

Évolution de l'activité en nombre de journées



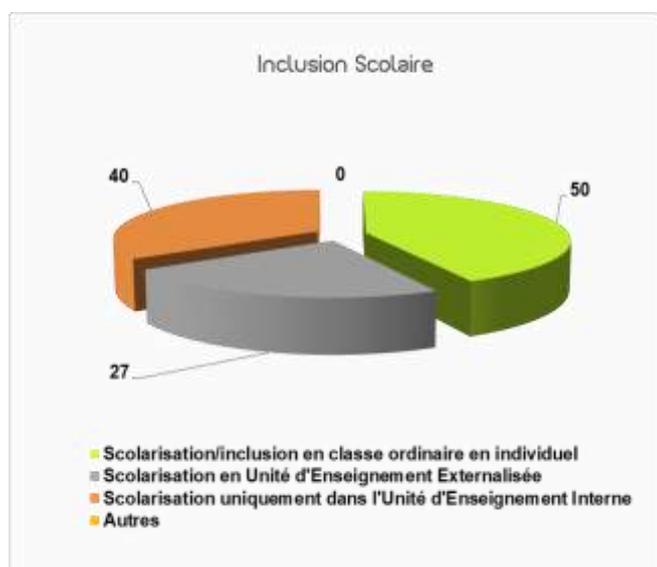
L'activité réalisée en 2021 est stable par rapport aux années précédentes. Le nombre d'admissions a légèrement augmenté (25 en 2021 contre 19 l'année précédente) mais il correspond au rattrapage des admissions non effectuées en 2020.

18 enfants ont quitté l'effectif sur l'année, portant ainsi le taux d'occupation réalisé à 94.97% en 2021, et laissant une file active de 122 enfants.



Fête d'Halloween au DITEP

## CARACTÉRISTIQUES DES BÉNÉFICIAIRES ET ÉVOLUTION



Les enfants et adolescents accueillis bénéficient d'une orientation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) pour des « difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages ».

Les jeunes accompagnés par le DITEP sont majoritairement des garçons (13 filles et 109 garçons). La moyenne d'âge est de 14 ans, et 55 enfants ont entre 11 et 15 ans. En raison des mouvements au sein des différentes équipes, l'offre du DITEP a peu évolué en 2021. Un fait marquant reste toutefois le projet d'ouverture d'un studio pour un adolescent accompagné par le Dispositif Grands Adolescents (DGA). L'appartement est loué depuis fin 2021 pour un premier accueil du jeune concerné au début de l'année 2022.

## TEMPS FORTS

### PATRIMOINE, TRAVAUX

L'infirmerie est rénovée totalement depuis le début de l'année 2021. Le chantier a été retardé en raison du délai de livraison des fenêtres. Le chantier sera terminé en 2022. Dans cette attente, l'équipe médicale/paramédicale est installée dans un modulaire type « Algeco ».

Lors de la fin du mois d'octobre, l'établissement a été victime d'un incendie qui a complètement détruit la cuisine du DITEP. Une solution de secours avec un service de livraison a été trouvée le temps d'installer une cuisine provisoire et d'effectuer les travaux. Un projet de rénovation globale de l'établissement est en cours de réflexion avec l'architecte et le financeur.

### ACTIVITÉS / ACTIONS / MANIFESTATIONS

Le contexte sanitaire n'a pas permis d'organiser la traditionnelle fête de l'Escale avec les familles et les salariés. Nous avons tout de même maintenu le spectacle de Noël, qui est un moment important pour les enfants. De nombreux projets ont eu lieu en 2021 comme le Camp « Vélivre », la nuit aux Robinsons, le « camping job », les camps d'été INTER-ITEP, des activités sportives, etc.

La médiation animale a pris une place importante en 2021 dans l'institution : la poursuite du projet avec le centre équestre (financé par la fondation A et P SOMMER) ainsi que la présence de Plume (chienne Border-Collie) à l'internat.

### EXPRESSION DES PERSONNES ACCOMPAGNEES

Au regard d'un contexte spécifique (crise sanitaire, mouvements de personnels, etc.), un seul CVS a eu lieu en 2021. Les autres instances permettant l'expression des enfants et adolescents ont eu lieu comme les conseils de groupe et le conseil des délégués. Les parents ont également été destinataires de plusieurs notes d'informations portant sur les animations, les bulletins scolaires, les emplois du temps, la vie de l'établissement (incendie, fête de Noël, etc.), la situation sanitaire, etc. Des échanges réguliers ont ainsi lieu entre les familles et les professionnels du DITEP permettant aux familles de s'exprimer sur le travail effectué au sein de l'établissement.

## RESSOURCES HUMAINES

L'effectif au 31 décembre 2021 est de 68 salariés soit 60.64 ETP (CDI/CDD). Ces chiffres sont stables malgré quelques mouvements :

- 15 départs (3 départs en retraite, 7 démissions, 5 ruptures conventionnelles)
- 4 recrutements CDI
- 4 mobilités interne REALISE
- 3 intégrations en CDI
- 6 volontaires en service civique

L'établissement a accueilli 36 stagiaires, dont 6 stagiaires rémunérés. 164 personnes ont bénéficié au moins d'une formation en 2021. Cela représente un total de 2463 heures. Certaines formations ont été faites à distance. Les thèmes principaux de ces formations sont : analyse de la pratique professionnelle, connaissance des troubles psychiques, faire face à l'agressivité et la violence des usagers, tuteur de proximité, maîtriser et exploiter le potentiel de sa voix, journées AIRe (les DITEP dans l'AIRe du temps), SST, mise à niveau SST, les mécanismes de médiation/régulation des équipes, logiciels métiers (DIU-PROGET), mécanique cycles, dossier médical Next, prévention et signalement de la maltraitance institutionnelle.

Une salariée est en formation qualifiante : AES.



détente dans l'eau



Plume : pensionnaire de l'internat

## PARTENARIATS

La volonté des professionnels de l'établissement est de s'ouvrir vers l'extérieur à chaque fois que cela est possible. Tout comme les autres années, les partenaires sont nombreux et ne peuvent pas tous être cités. Les partenariats sont mis en place selon les besoins des enfants : Éducation Nationale, CMP, Piscines du Grand Nancy, les municipalités, les professions libérales, etc.

Le DITEP continue à contribuer à l'équipe mobile d'appui à la scolarisation des enfants en situation de handicap pilotée par l'AEIM à titre expérimental. Ce dispositif a pour finalité de renforcer la scolarisation des élèves en situation de handicap sur le département de Meurthe-et-Moselle, en apportant des ressources aux établissements scolaires et auprès de la communauté éducative de manière souple. L'intervention du coordonnateur pédagogique du DITEP l'Escale se poursuit, et la participation nouvelle d'une psychologue de l'Escale est une vraie plus-value, tant en externe qu'en interne.

De nombreux stages (environ une centaine) ont eu lieu en 2021, permettant aux adolescents de découvrir certains métiers et d'envisager un avenir professionnel. Ceux-ci ont abouti à l'obtention de diplômes (BAFA, CAP) ainsi qu'à la signature d'un CDD, de 3 contrats d'apprentissage et d'un service civique.

D'autres jeunes ont signé des conventions auprès d'acteurs de l'insertion comme « l'école de la deuxième chance » ou « Prév'en scène ».

## PERSPECTIVES 2022

Les perspectives pour l'année 2022 seront la finalisation de l'écriture du projet d'établissement, les rapprochements entre les champs de la protection de l'enfance et du médico-social dans le cadre du pôle médico-social, la poursuite de la politique d'amélioration de la qualité et de la gestion des risques et la négociation d'un nouveau CPOM avec l'Agence Régionale de Santé.

L'équipe de cadres hiérarchiques sera au complet en 2022, ce qui permettra de travailler ces projets globaux, ainsi que ceux, plus spécifiques, liés à l'accompagnement des enfants accueillis.

La rénovation globale des bâtiments est à prévoir, à commencer par les locaux de la cuisine qui ont été détruits par un incendie.

L'inclusion des jeunes accompagnés reste une des préoccupations majeures des équipes. Malgré les conditions sanitaires, les professionnels ont développé des partenariats multiples afin d'atteindre cet objectif.

L'habitat inclusif est aussi une priorité et sera développé davantage avec l'ouverture d'un studio expérimental pour les grands adolescents.



*échanges autour de Plume*



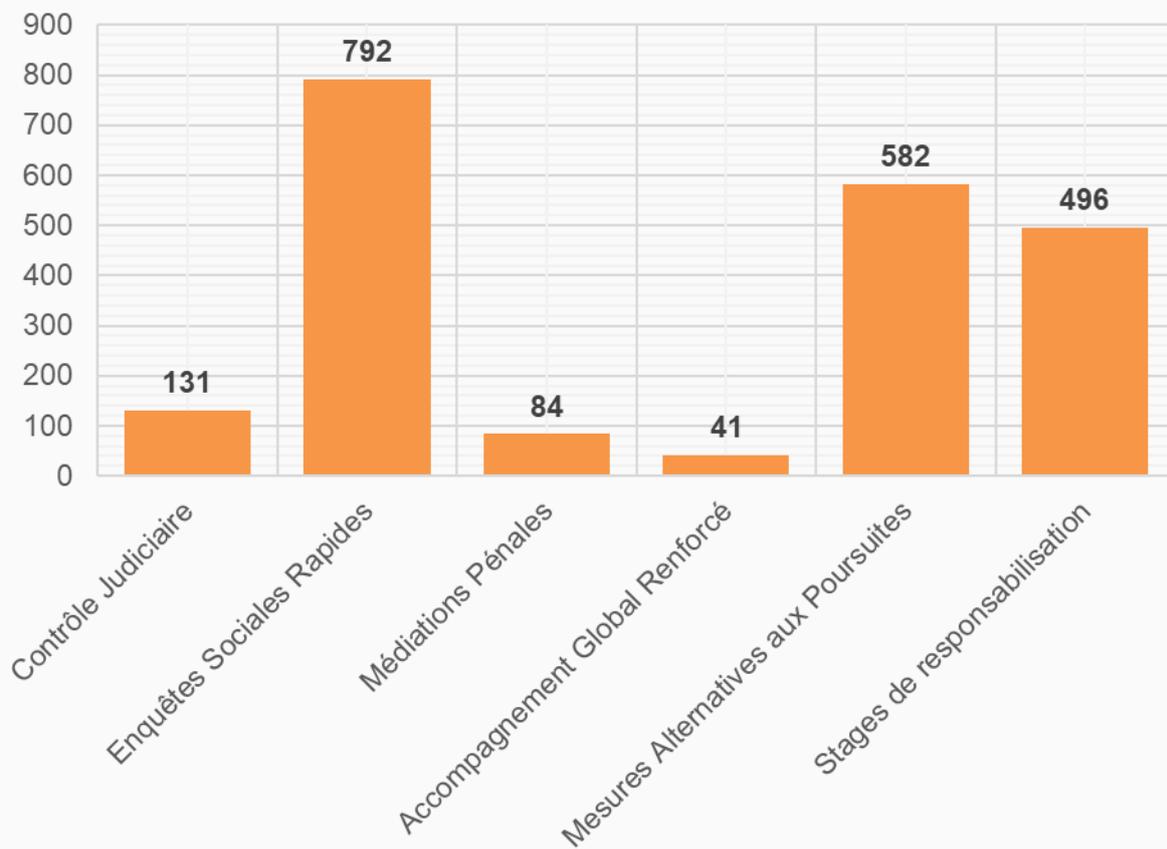
*Favoriser l'autonomie des jeunes, notamment en matière de déplacement et de départs en séjours*

## 1

### Activité socio-judiciaire



Nombre de situations accompagnées  
par type d'activité



#### Le service

▣ **SSJA** : Service Socio-Judiciaire ANNE



## Le mot du Directeur

Jean-Philippe RENARD

« Le Service Socio Judiciaire Anne toujours en première ligne en tant que DPR a su répondre aux nouvelles exigences et nouvelles pratiques pour les professionnels de la Justice conformément à la loi de programmation de la justice engagée dès mars 2020.

Au vu d'une activité socio-judiciaire accrue et pérenne, l'équipe pluridisciplinaire (juristes et travailleurs sociaux) s'est vue répartir de nouvelles priorités et missions.

Sur le plan institutionnel, le SSJA a poursuivi la valorisation de son expertise auprès des institutions telles que la Métropole et la Préfecture. Cela s'est traduit notamment par sa contribution pour le contrat métropolitain de sécurité - CMS - 2022-2026. Ainsi, ses activités de prévention de la délinquance en matière d'orientation de peines alternatives à l'emprisonnement et d'aménagements de peines ont été mises en lumière.

La reconnaissance de la prestation associative habilitée par les autorités judiciaires et territoriales se poursuit et offre au SSJA des perspectives plus sereines.»

## ADAPTATION AU NOUVEAU CONTEXTE JUDICIAIRE

La pluridisciplinarité au sein de l'équipe permet d'honorer le crédit accordé par l'ensemble de la chancellerie sur la qualité de ses prestations. Face à la recrudescence des CJSE à court terme et des 5 stages spécifiques, les professionnels ont dû s'adapter tout en maintenant leurs expertises socio-judiciaires.

Lors du dernier trimestre 2021, la restructuration de l'équipe particulièrement sur le plan administratif et social a conduit à se renforcer par l'intégration de nouveaux personnels (assistante de direction et éducatrice spécialisée). En effet, face aux besoins de la population justiciable, la réponse socio-judiciaire nécessite le renfort de collaborations et promotions envers les dispositifs de droit commun.

Certains suivis sont donc expérimentés, depuis fin 2021, par un binôme de professionnels répondant à la fois aux conditions pénales et sociales requises au vu des problématiques multiples.

D'autre part, sur le plan logistique, le soutien du parquet de Nancy auprès des autorités préfectorales s'est traduit par la validation d'augmenter les capacités d'hébergements de son parc locatif dédié à l'éviction du conjoint violent. Sur 2022, la location de 5 appartements sous habilitation « logement temporaire - ALT » sera effective pour répondre aux demandes des magistrats.

L'année 2022 sera également l'occasion d'installer le SSJA dans de nouveaux locaux et de poursuivre son partenariat avec des associations spécialisées.

## FINANCEURS & PARTENAIRES

### Subventions :

- FIPD (Préfecture, DDETS, ALT pour le parc locatif du SSJA)
- Politique de la Ville (Métropole du Grand Nancy)

### Financements :

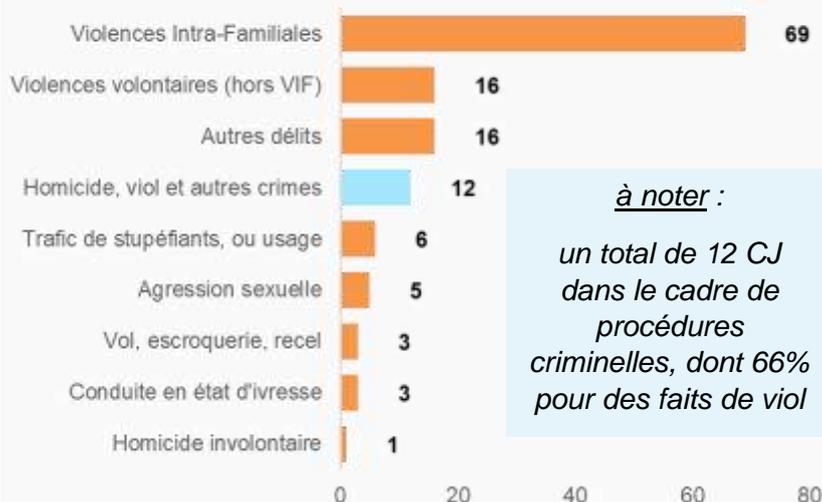
- toutes les mesures Socio-Judiciaires : Cour d'Appel de Nancy
- AGR : SESI du CD54
- Stages : frais à la charge des justiciables

### Partenariats :

- Animations de stage : ADHERE, brigade de Police de prévention, Commandant de PJ retraité, ARS Antigone, psychologue de France Victimes 54
- AGAFAB, SPIP, Forces de l'ordre, CCAS, SIAO dispositif de Droit Commun...
- CPCA Lorraine SUD (Centre Régional de Prise en Charge des Auteurs de violence) avec l'association Terres à Vivre (porteur administratif)

## CONTRÔLES JUDICIAIRES SOCIO-ÉDUCATIFS

### Types d'infractions reconnues pour le CJSE



#### à noter :

*un total de 12 CJ dans le cadre de procédures criminelles, dont 66% pour des faits de viol*

Comme l'an passé, nous constatons une forte activité liée aux ordonnances de CJ prononcées par des magistrats du siège.

Sur 169 CJSE ordonnés et confiés au SSJA sur l'année 2021, 131 ont pu être menés dans l'année (75% ordonnés par des juges de la liberté et de la détention et 25% par des juges d'instruction ou par le tribunal correctionnel).

Nous constatons, cette année encore, un maintien du nombre inédit de CJSE ordonnés, répondant pour une très large majorité encore, à des violences envers les personnes. Dans l'ensemble, ces CJSE « courts » pré-sentenciels (63% de moins de 6 mois), permettent dans ce délai de rapporter au magistrat une analyse plus fine sur la situation du justiciable, lui offrant davantage d'éléments de compréhension et une plus grande clairvoyance pour son jugement.

## PERSPECTIVES DU CJSE EN 2022

Le constat d'un maintien de l'activité reste significatif et valorise l'accompagnement socio-éducatif dédié, (réel « diagnostic global de la personne », valorisant d'autant notre expertise que notre réseau associatif), nous offre de bonnes perspectives d'avenir.

Cela marque la reconnaissance du SSJA dans ses compétences et sa réactivité quant à la politique pénale engagée par le Parquet, tout comme la confiance que les magistrats du siège lui accordent pour honorer ses missions.

La répartition de ces mesures a fait l'objet d'une restructuration de l'équipe professionnelle assurée par 3 contrôleurs principaux et une éducatrice spécialisée en renfort pour le volet sanitaire et social.

Le défi étant de pouvoir conserver le même niveau de qualité de chaque prestation, à moyen et long terme pour les années à venir. L'habitat inclusif est aussi une priorité et sera développé davantage avec l'ouverture d'un studio expérimental pour les grands adolescents.

## ENQUÊTES SOCIALES RAPIDES (Permanence d'Orientation Pénale)

Ces investigations visent à évaluer la situation personnelle du mis en cause et son rapport aux faits, pour vérifier sa situation matérielle, familiale et sociale.

En cas de faits de violence conjugale, l'éviction du domicile de l'auteur peut être envisagée dès cette étape de la procédure pénale et effective dès la prise de décision (Parquet ou JLD)

**792 ESR ont été effectuées en 2021**  
suite à réquisition exclusive du Parquet (Traitement en Temps Réel)

### Types d'infractions dans le cadre des ESR



## MÉDIATIONS PÉNALES

Motifs de médiations pénales



**84 MP ont été reçues en 2021**  
124 dossiers ont été clôturés  
et 24 sont en cours au 31/12/21

### PRINCIPAUX OBJECTIFS

Nous constatons une baisse significative des médiations pénales malgré un taux de réussite toujours satisfaisant porté à 60%, qui nous amène à promouvoir auprès des nouveaux Magistrats du Parquet ce résultat pour davantage les inciter à orienter vers ce type de mesures. Notre service prend le temps de comprendre les origines du conflit, de le désamorcer et d'apporter des solutions concrètes et adaptées qui vont permettre d'améliorer la vie de chacune des parties. C'est un processus adapté à la plupart des contentieux pénaux bien au-delà des litiges familiaux naturellement orientés. La seule réelle contre-indication à sa mise en œuvre étant l'emprise.

La médiation pénale, libérée du temps et des contraintes, demeure la seule alternative aux poursuites à offrir un espace de parole sécurisé (en présence ou non des avocats de chaque partie), permettant d'obtenir des résultats efficaces sur le long terme et d'éviter que des ressentiments ne ressurgissent dans des contentieux aggravés. Pour des faits de violence conjugale, elle est proscrite depuis l'été 2020 et pour des faits de non-paiement de pension alimentaire le nouveau dispositif CAF est désormais rentré en vigueur.

Les dossiers reçus en 2021, plus en détails



### ACCOMPAGNEMENT GLOBAL RENFORCÉ

Le SSJA est habilité par le SESI du CD54 comme référent unique pour le suivi de 30 bénéficiaires du RSA (26 en 2020), conformément au schéma territorial d'insertion de Meurthe-Et-Moselle.

Cet AGR consiste à soutenir les engagements d'une réinsertion sociale pour un public aux problématiques d'ordre judiciaires, socioéconomiques, d'addiction, d'accès aux droits... souvent proche de l'exclusion et de la précarité.

Ce dispositif ne dépend pas de décisions judiciaires mais d'orientations par les services spécifiques lors des Journées d'Accueil et d'Orientation organisées par le SESI du CD54. 41 bénéficiaires du RSA ont été suivi en 2021, dont 37 personnes seules et sans enfant. 39 répondaient à la catégorie définie dans le STI dite de « mobilisation sociale » et 2 sous « socio-professionnelle ». 1 seul BRSA a contracté un CDI, un autre vers des missions intérimaires. L'AGR s'est axé en premier lieu sur des améliorations de conditions logement, situation financière, estime de soi, règlement de problèmes administratifs. La santé, la socialisation et la mobilité étant travaillées en second lieu.

## LES MESURES D'ALTERNATIVES AUX POURSUITES

Le statut de délégué du Procureur - personne morale - répond à l'article 41-1 et suivant du Code de Procédure Pénale dédié aux alternatives aux poursuites.

Depuis deux ans, le RAL est une nouvelle mission qui incombe au SSJA. Il est un réel acte d'autorité, ne pouvant être considéré comme un simple processus socio-éducatif, puisque, en tant que simple rappel de la règle de droit, il ne peut se suffire à lui-même en matière de prévention de la récidive.

C'est pourquoi, il est souvent assorti d'une orientation « vers des structures sanitaires, sociales et professionnelles » communément appelée « orientation vers des stages de responsabilisation ».

Ainsi, il sert aussi la responsabilisation de l'auteur et la prévention de la réitération des faits en permettant à l'auteur d'intégrer la notion de l'interdit.



**582 MAP ont été réalisées en 2021**

## STAGES EN SESSIONS COLLECTIVES

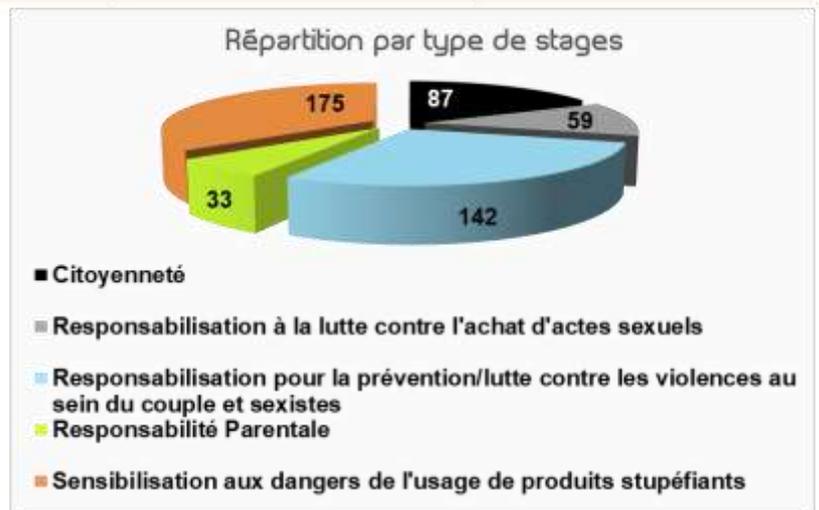
Dans le respect des protocoles sanitaires, les stages ont pu enfin se réaliser. Le nombre de stages s'est encore accentué, et 4 intervenants socio-judiciaires de l'équipe en assurent l'organisation (en tant que fil rouge) en recourant à l'expertise des partenaires tels que : un médecin en addictologie et son Association ADHERE (témoignant en tant que parents de toxicomanes), un psychologue de France Victimes 54, un commandant de PJ retraité, un responsable du dispositif Antigone de l'ARS, un policier préventeur de la police nationale...

L'animation de ces stages a d'ailleurs fait l'objet d'une formation spécifique pour l'ensemble de l'équipe avec la fédération CITOYENS ET JUSTICE (un des sept modules du certificat d'intervenant socio-judiciaire). Les sessions de stage de « responsabilisation à la lutte contre l'achat d'actes sexuels » ont été menées avec l'association ARS Antigone répondant dans les meilleurs délais aux réquisitions inédites en la matière.

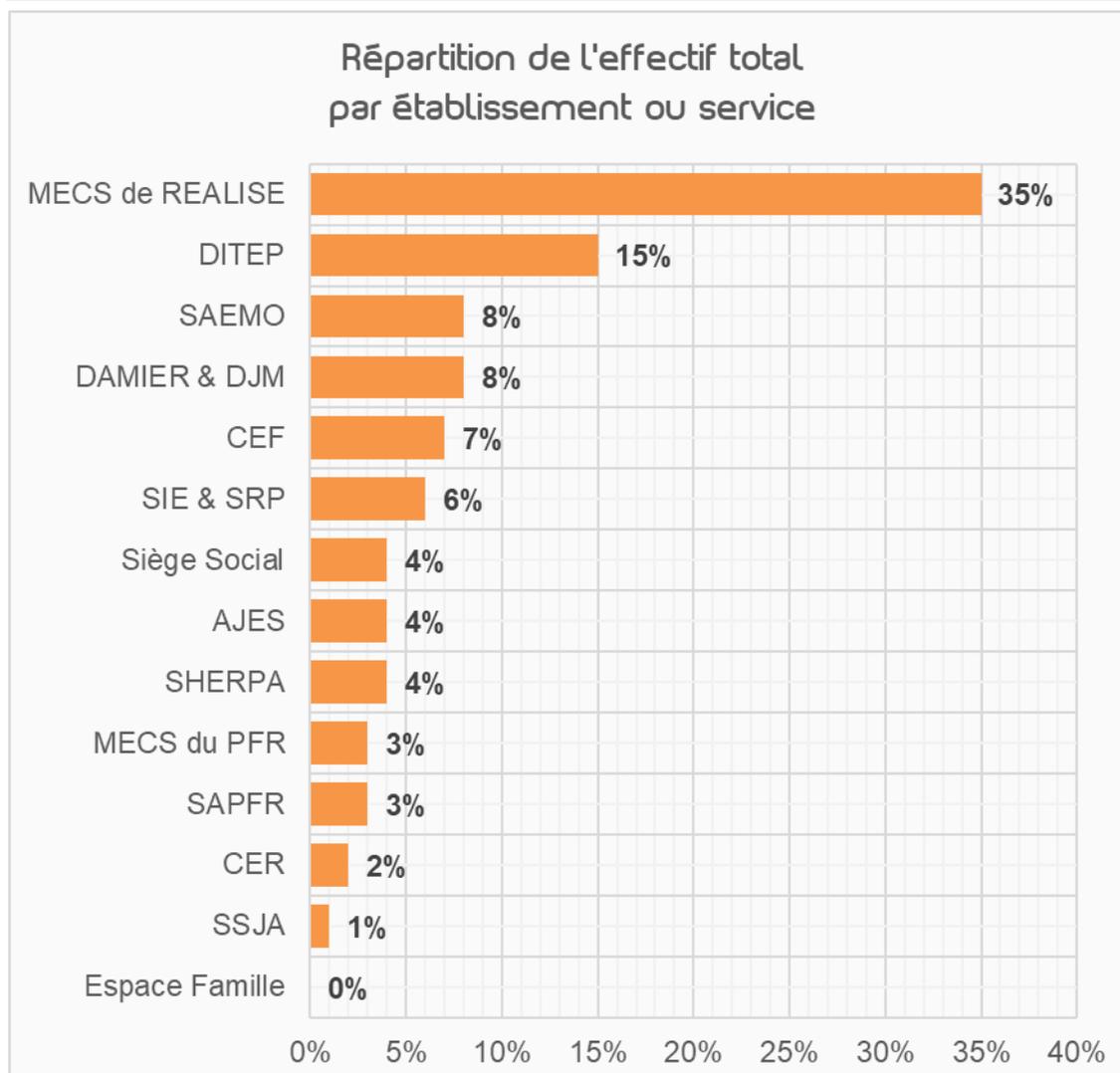
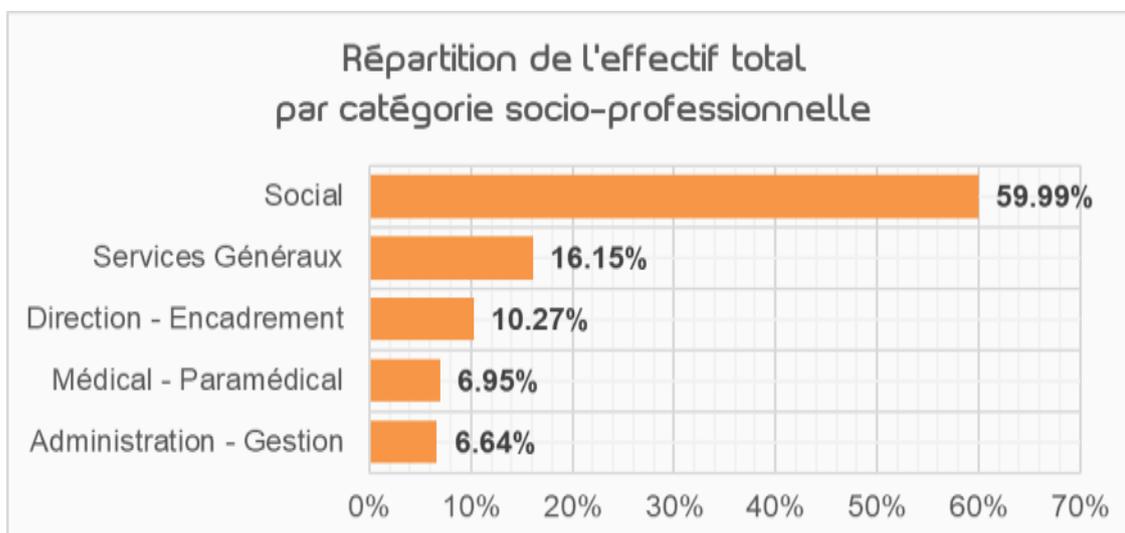
Concernant les sessions dédiées aux auteurs de violence, plus de 350 mesures étaient à réaliser d'où le report de 185 sur l'année 2022. Dès lors, le partenariat conventionné avec le CPCA permettra de faire contribuer l'association Terres À Vivre pour l'animation partagée concernant les mesures en exécution de peine.

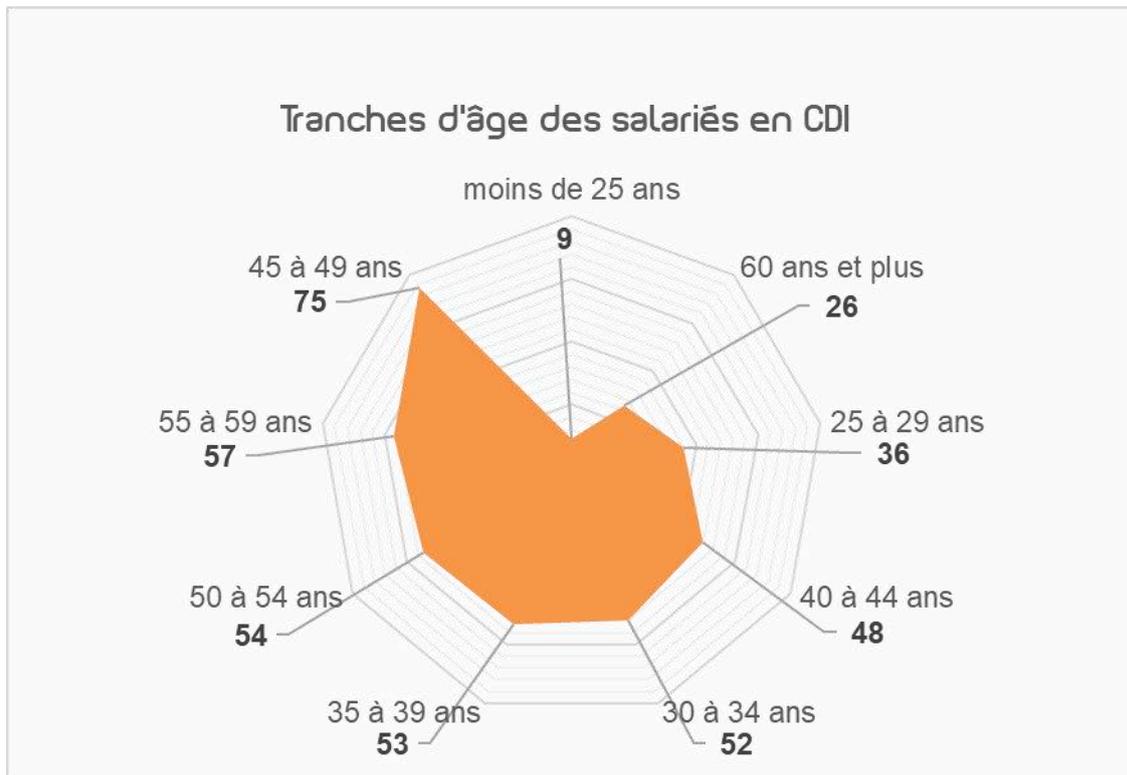


Stage en session collective de responsabilisation pour la prévention/lutte contre les violences au sein du couple et sexistes



Effectif total comprenant tout type de contrats : 501 salariés, soit 481.69 ETP.

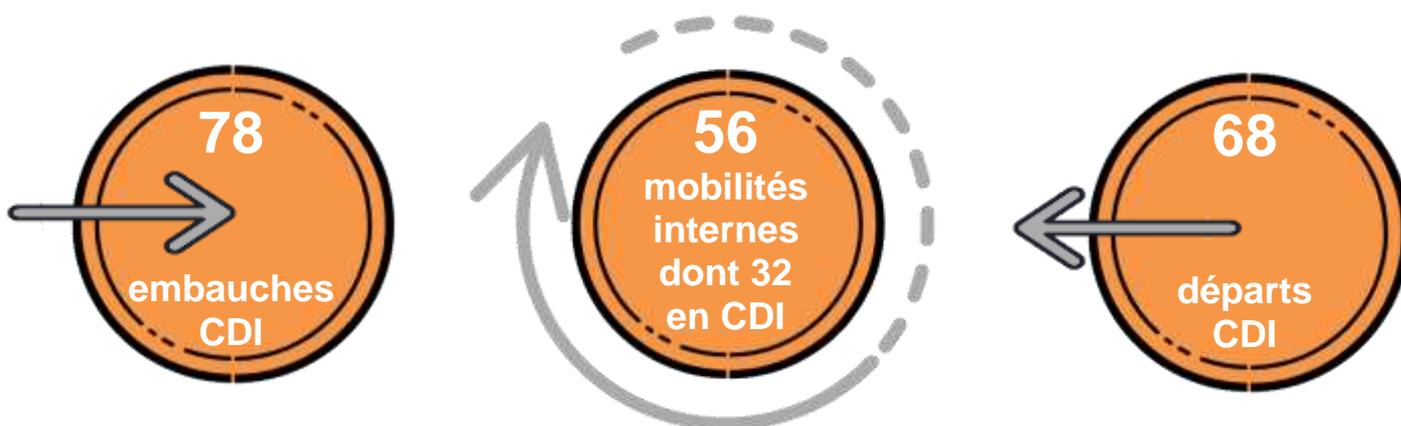




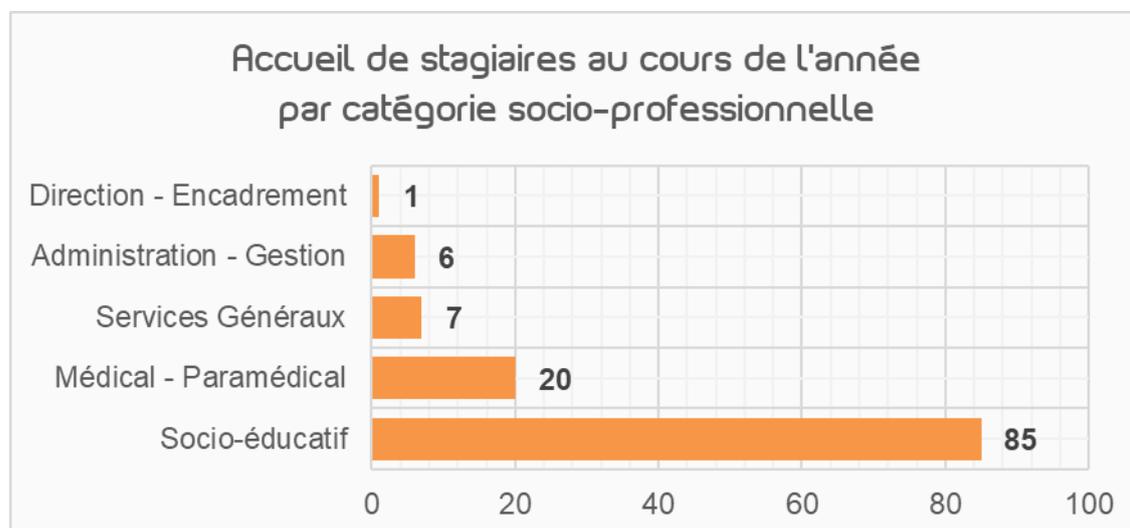
Âge moyen en CDI : 43 ans et 2 mois

Ancienneté moyenne en CDI : 10 ans et 1 mois

#### MOUVEMENTS DE PERSONNEL SUR L'ANNEE 2021



## L'ACCUEIL DE STAGIAIRES



Au total 119 stagiaires accompagnés en 2021

## SYNTHESE

L'année 2021 présente un résultat comptable économique de -126 031 € pour un résultat administratif de 428 000 €, respectivement en baisse de -115 % par rapport à l'année précédente (812 602 €) et -51 % par rapport à l'année précédente (874 292 €).

En effet, l'exercice 2021 présente une exécution budgétaire moins impactée par les diverses restrictions liées à la crise sanitaire, affichant des dépenses plus conformes à l'activité.

Concernant plus particulièrement la partie financière, la trésorerie associative reste positive à 8 991 K€, mais marque une diminution induite par le décalage de déblocage de fonds, finançant une partie des projets immobiliers.

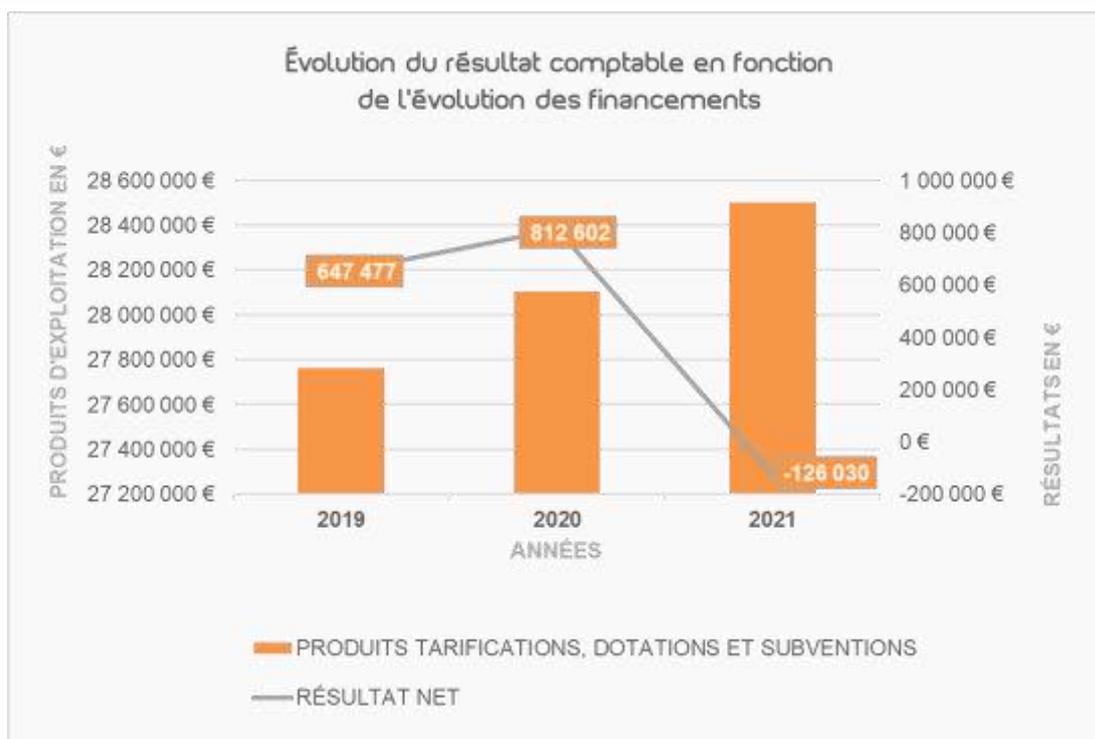
La capacité d'autofinancement nette, quant à elle, a diminué pour s'afficher à 0.4 M€, soit un taux de 1.5% des produits d'exploitation.

Il est à noter l'arrêt de l'activité du service CER, financé par la Protection Judiciaire de la Jeunesse, au 31 mars 2021. Bien que le dispositif et le versement de produits de tarification aient cessé fin mars 2021, certaines charges, de personnel notamment, ont perduré. Le résultat comptable ainsi que la trésorerie s'en retrouvent diminués.

L'Association, suite à un appel d'offre, a également ouvert deux nouveaux dispositifs, la MECS de FOUG et le SEPAD de TOUL. Ces nouveaux services ont engendré la prise en compte de charges de personnel dès novembre, ainsi que des flux de trésorerie importants, avec une quasi absence de tarification. L'accueil des usagers ayant effectivement commencé fin décembre.

À noter également sur l'année 2021, l'aboutissement de la première phase des travaux de rénovation du Château de Tonnoy (CEF). La réception finale des travaux est prévue pour la fin du 2<sup>ème</sup> trimestre 2022. Un emprunt de 338 K€ sera contracté en 2022 afin de financer et conforter la trésorerie associative.

Pour finir, l'Association s'est vue maintenir le versement de la totalité des produits de tarification du service SAPFR, bien que l'activité soit en cours de transformation et donc en forte baisse. Le suivi des enfants confiés à des assistants familiaux employés par le Conseil Départemental, a cessé au profit de l'emploi d'assistants familiaux directement par le service.



## ÉVOLUTION DES RESULTATS COMPTES SOCIAUX SUR 3 ANS

Sous forme de Solde Intermédiaire de Gestion

Pourcentage calculé vs produits d'exploitation

selon les règles du PCG

	2019	% Financement	2020	% Financement	2021	% Financement
<b>PRODUITS TARIFICATIONS.. DOTATIONS ET SUBVENTIONS</b>	27 762 584	100.00%	28 101 960.98	100.00%	28 500 108	100.00%
+/- Produits	27 762 584	100.00%	28 101 960.98	100.00%	28 500 108	100.00%
<b>Consommation achats et charges externes</b>	5 452 114	19.64%	5 006 680	17.82%	5 713 842	20.05%
- Consommations de l'exercice en provenance de tiers	5 452 114	19.64%	5 006 680	17.82%	5 713 842	20.05%
<b>=VALEUR AJOUTÉE</b>	22 310 470	80.36%	23 095 280.98	82.18%	22 786 266	79.95%
+ Subventions d'exploitation	- 170 515	-0.61%	- 250 047.56	-0.89%	- 219 005	-0.77%
- Impôts taxes et versements assimilés	1 851 403	6.67%	1 865 976.42	6.64%	2 020 527	7.09%
- Charges de personnel	18 606 497	67.02%	18 873 716.47	67.16%	19 937 779	69.96%
<b>=EBE</b>	2 023 085	7.29%	2 605 635.65	9.27%	1 046 965	3.67%
+ Reprises sur provisions d'exploitation et transfert de charges	- 144 275.61	-0.52%	- 117 682.10	-0.42%	- 427 006	-1.50%
+ Autres produits d'exploitation	- 361 765	-1.30%	- 452 826.61	-1.61%	- 325 071	-1.14%
- Dotation aux amortissements et provisions	1 714 729.30	6.18%	1 756 003.10	6.25%	1 011 609	3.55%
- Autres charges d'exploitation	71 010	0.26%	319 302.89	1.14%	348 416	1.22%
<b>=RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	743 386.31	2.68%	1 100 838.37	3.92%	439 017	1.54%
+/- Résultat financier	120 973	0.44%	83 493.85	0.30%	46 806	0.16%
<b>=RCAI</b>	622 413.31	2.24%	1 017 344.52	3.62%	392 211	1.38%
+/- Résultat exceptionnel	- 28 438	-0.10%	202 545.31	0.72%	514 383	1.80%
- Impôt sur les bénéfices	3 374	0.01%	2 197	0.01%	3 858	0.01%
<b>RÉSULTAT NET</b>	647 477.31	2.33%	812 602.21	2.89%	- 126 030	-0.44%

## COMPOSITION DES RESULTATS PAR TYPE D'ETABLISSEMENT

### RÉSULTATS 2021 - GESTION CONTROLÉE EN €

N° d'établissement	Nom de la structure	Résultats Comptable	Résultats Administratifs (*)	Propositions d'affectations des résultats 2021	
3	ITEP	26 917	9 985	Réserve affectée à la compensation des déficits	<b>REPORTS À NOUVEAU DÉFICITAIRES</b>
6	SESSAD	56 872	44 806	Réserve affectée à la compensation des déficits	
9	DGA	0	-624	Report à nouveau déficitaire	<b>REPORTS À NOUVEAU EXCÉDENTAIRES</b>
15	MECS ADO	-46 307	-43 362	Report à nouveau déficitaire	
17	MECS ENFANTS	-381 891	-205 198	Report à nouveau déficitaire	
18	SHERPA	-5 837	91 464	Excédent affecté à l'investissement	
19	DAMIER	206 631	255 809	Réserve affectée à l'investissement et Réserve affectée à la compensation des déficits	
21	MECS FOUG	-140 855	-117 909	Report à nouveau déficitaire	<b>RÉSERVE AFFECTÉE A LA COMPENSATION DES DÉFICITS</b>
23	SEPAD	-9 376	-7 670	Report à nouveau déficitaire	
30	MECS DU PFR	-37 748	-22 452	Report à nouveau déficitaire	
35	CER	-460 617	-444 603	Report à nouveau déficitaire	
37	CEF	148 640	149 566	Report à nouveau	<b>191 105</b>
40	SAEMO	-61 902	-39 901	Report à nouveau déficitaire	
45	SAPFR	524 144	622 321	Excédent affecté à l'investissement	<b>EXCÉDENTS LIÉS À L'INVESTISSEMENT</b>
50	AJES	-29 237	33 675	Réserve affectée à la compensation des déficits	
55	SIE	84 163	72 008	Report à nouveau	
65	SRP	24 190	24 404	Report à nouveau	
70	DG	-212 910	-212 252	Report à nouveau déficitaire	<b>1 040 785</b>
96	DAMIER JEUNES MAJEURS	153 400	146 830	Réserve affectée à l'investissement et Réserve affectée à la compensation des déficits	
<b>Résultat :</b>		<b>- 161 723</b>	<b>356 897</b>		

### RÉSULTATS 2021 - GESTION PROPRE EN €

N° d'établissement	Nom de la structure	Résultats Comptables	Résultats Administratif	Propositions d'affectations des résultats 2019
80	ASSOCIATION	- 9 020	- 9 020	Report à nouveau déficitaire
92	ESPACE FAMILLE	- 1 196	- 1 196	Report à nouveau déficitaire
95	SSJA	81 318	81 318	Report à nouveau
<b>Résultat comptable** :</b>		<b>71 103</b>	<b>71 103</b>	

### RÉSULTATS 2021 - CONSOLIDÉ EN €

Type Établissement	Résultats Comptables	Résultats Administratif
Résultat Gestion Contrôlée	- 161 723	356 897
Résultat Gestion Propre	71 103	71 103
Tableau de passage	- 35 411	
<b>Résultat consolidé :</b>	<b>- 126 031</b>	<b>428 000</b>

\* : Résultats administratifs intégrations faites des résultats déficitaires antérieurs N-2 et des CP

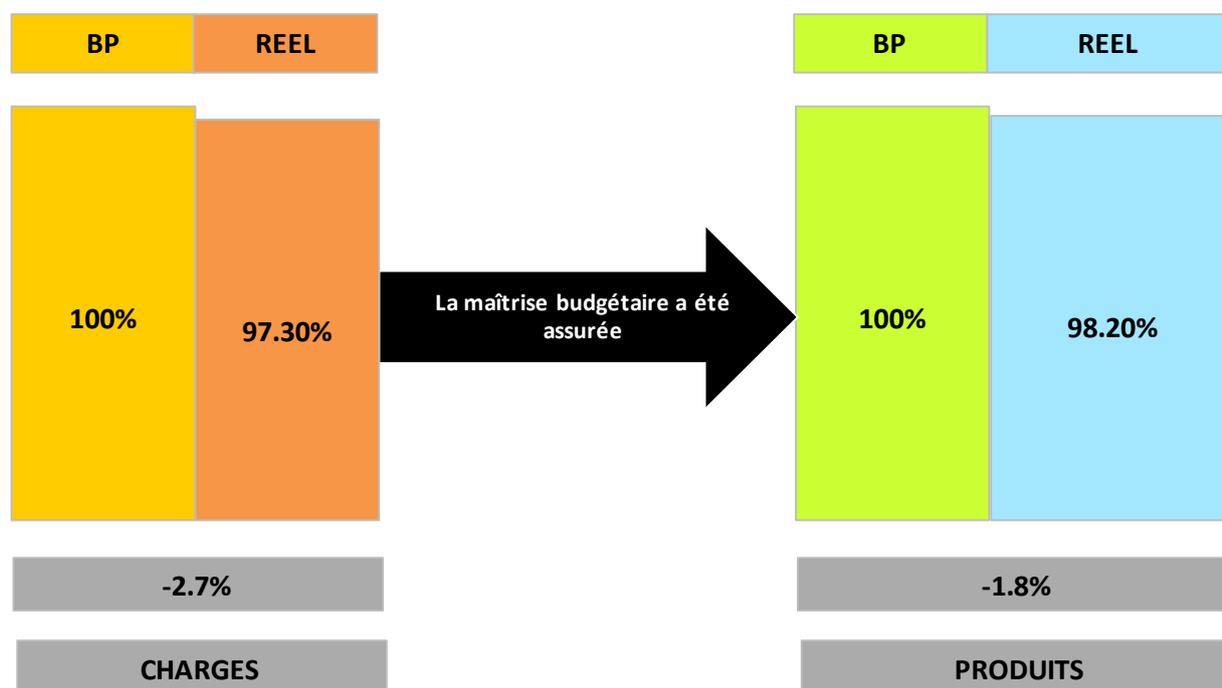
\*\* : Résultats comptables sans retraitements car gestion propre

## BUDGET PREVISIONNEL ET REALISE

### BUDGET PRÉVISIONNEL 2021 VS RÉALISÉ 2021 GESTION CONTRÔLÉE

	BP 2021	R2021	Évolution en montants	Évolution en pourcentages
Produits hors financier et exceptionnel	30 828 548	30 245 440	- 583 108	-1.9%
Produits financiers	0	44 095	44 095	100.0%
Produits exceptionnels	37 398	30 720	- 6 677	-17.9%
<b>Total Produits (1) :</b>	<b>30 865 946</b>	<b>30 320 255</b>	<b>- 545 690</b>	<b>-1.8%</b>
Achats et charges externes	7 665 523	7 079 424	- 586 100	-7.6%
Impôts et taxes	2 218 149	1 988 494	- 229 655	-10.4%
Salaires et charges sociales	20 271 855	19 619 533	- 652 322	-3.2%
Amortissements	970 332	791 796	- 178 536	-18.4%
Provisions	62 552	328 139	265 587	424.6%
Charges financières	97 052	91 172	- 5 880	-6.1%
Charges exceptionnelles	27 000	583 420	556 420	2060.8%
Impôt sur les Sociétés			-	-
<b>Total Charges (2) :</b>	<b>31 312 464</b>	<b>30 481 978</b>	<b>- 830 486</b>	<b>-2.7%</b>
<b>RÉSULTAT COMPTABLE :</b>		<b>-161 723</b>	<b>- 161 723</b>	<b>-</b>

### ÉVOLUTION DES RESSOURCES PAR RAPPORT AUX BESOINS DE FINANCEMENTS Budget 2021 vs Réel 2021



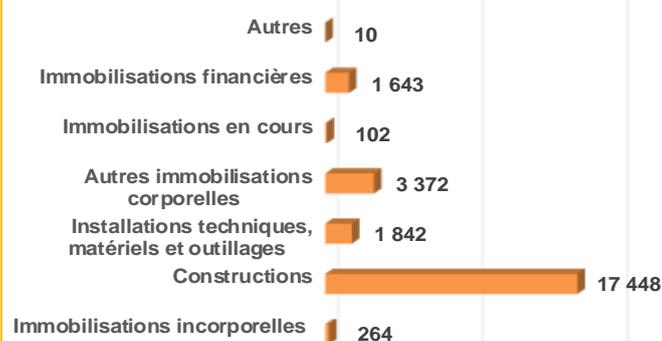
## BILAN FINANCIER AU 31/12/2021

Il présente le cumul des flux de ressources et d'emplois échangés depuis la création de l'Association :

1 / Les flux de ressources sont des encaissements, comme des subventions, des dotations, des facturations au prix de journée, des emprunts ou encore des dettes à court et moyen termes.

2 / Les flux d'emplois sont les charges décaissables, les acquisitions d'immobilisations, les remboursements d'emprunts, les stocks ou les créances liées à nos financeurs.

### Emplois stables : 24 682 K€

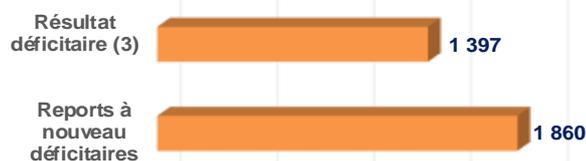


### Fonds de Roulement d'Investissements (+) 1 039 K€

### Ressources stables : 25 721 K€



### Actifs Stables d'exploitation : 1 986 K€

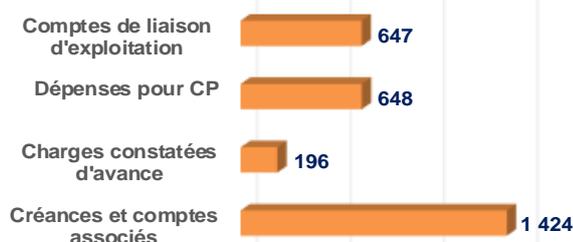


### Fonds de Roulement d'Exploitation (+) 5 829 K€

### Financements stables d'exploitation : 9 085 K€

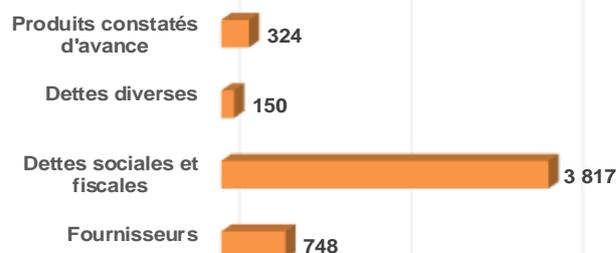


### Emplois stables : 2 915 K€



### Excédent Financement Exploitation (+) 2 123 K€

### Financements stables d'exploitation : 5 039 K€



**TRÉSORERIE DE L'ASSOCIATION : 8 991 K€ (117 jours de fonctionnement normatifs)**  
 Fonds de Roulement d'investissement (1 039 K€) + Fonds de Roulement d'Exploitation (5 829 K€)  
 + Excédent Financement Exploitation (2 123 K€)

## CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

### ÉVOLUTION DE LA CAF CONSOLIDÉE DE L'ASSOCIATION RÉALISÉ SUR 3 ANS

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
<b>RÉSULTAT COMPTABLE</b>	647 477 €	812 602 €	- 126 031 €
<b>DAP</b>	1 714 729 €	1 756 003 €	1 313 198 €
<b>REPRISE DAP</b>	- 109 641 €	- 56 147 €	- 414 078 €
<b>PRODUIT DE CESSION</b>	- 7 743 €	- 1 950 €	- 749 €
<b>VNC DES ÉLÉMENTS CÉDÉS</b>	3 237 €	183 489 €	40 749 €
<b>CAF</b>	2 248 059 €	2 693 996 €	813 089 €
<b>CAF NETTE (moins remboursement annuel du Kal des emprunts)</b>	<b>1 898 759 €</b>	<b>2 317 117 €</b>	<b>424 206 €</b>

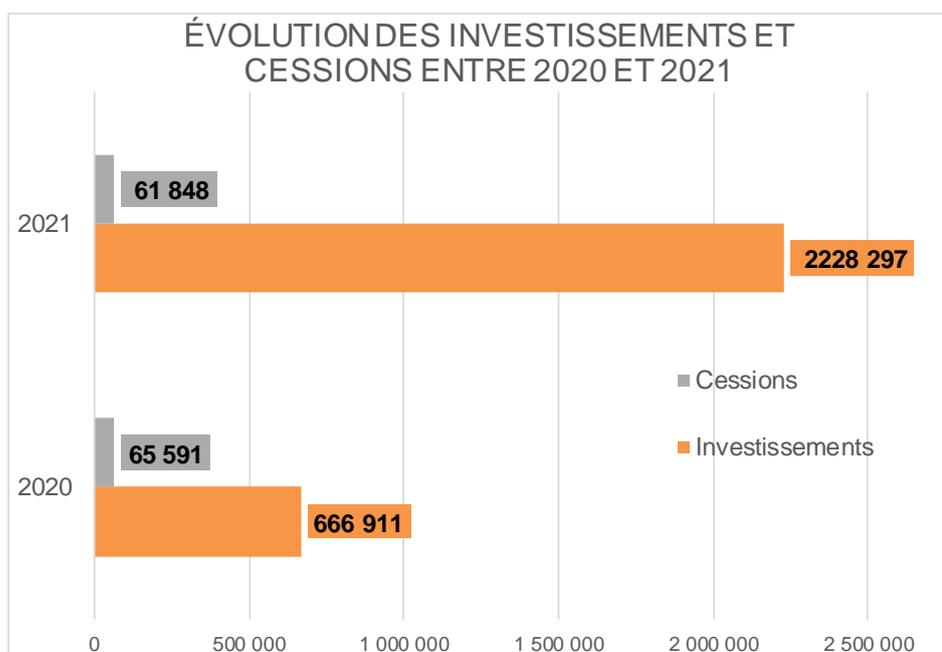
CAF : Capacité d'Autofinancement

VNC : Valeur nette comptable

DAP : Dotations aux amortissements et provisions

## IMMOBILISATIONS

### INVESTISSEMENTS ET CESSIONS RÉALISÉS EN 2021

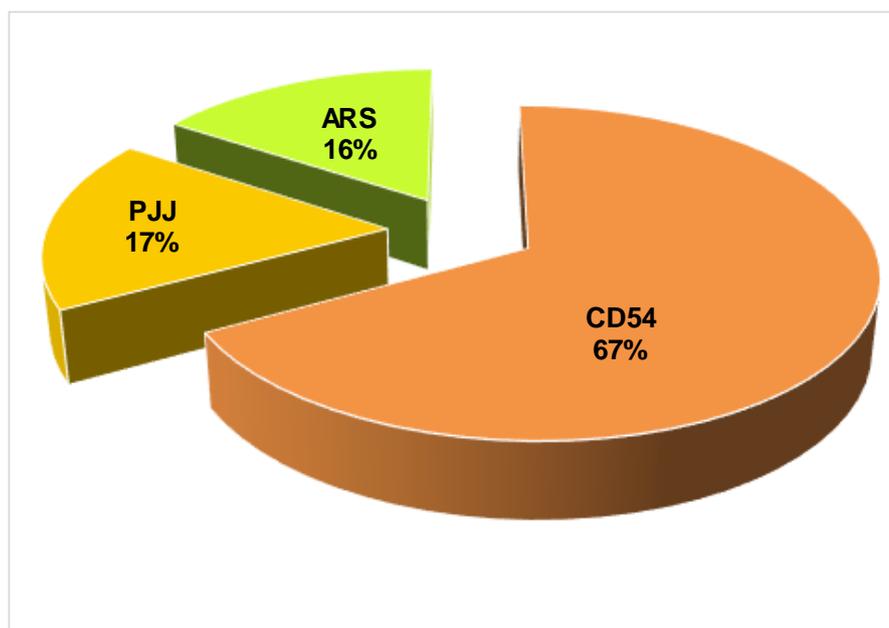


	<u>2020</u>	<u>2021</u>
Investissements	666 911	2 228 297
Cessions	65 591	61 848
<b>Var. Immo</b>	<b>601 320</b>	<b>2 166 449</b>

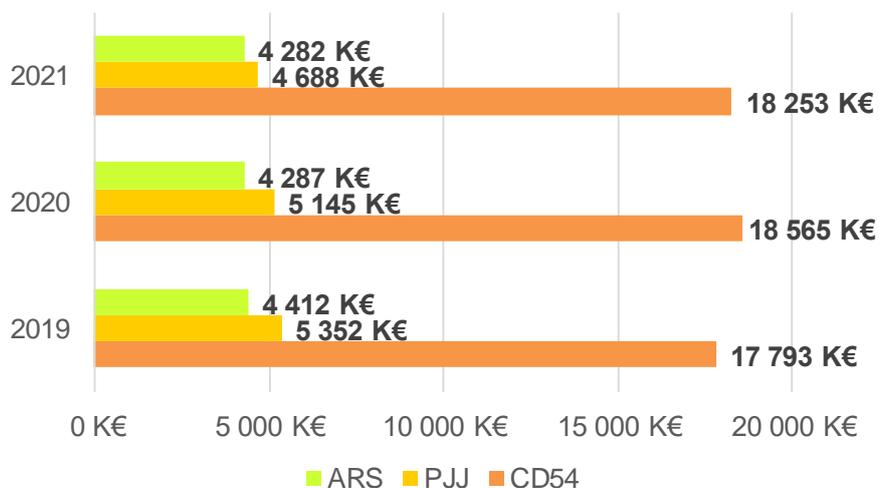
## FINANCEURS

### RÉPARTITION DES FINANCEURS EN GESTION CONTRÔLÉE en K€

FINANCEURS	2019	2020	2021
CD54	17 793 K€	18 565 K€	18 253 K€
PJJ	5 352 K€	5 145 K€	4 688 K€
ARS	4 412 K€	4 287 K€	4 282 K€
	<b>27 557 €</b>	<b>27 997 €</b>	<b>27 223 €</b>



### ÉVOLUTION DE LA PART REPRÉSENTATIVE DE NOS FINANCEURS SUR 3 ANS



AG	Assemblée Générale
AJES	Accueil de Jour Éducatif et Scolaire
ARS	Agence Régionale de Santé
ASE	Aide Sociale à l'Enfance
CA	Conseil d'Administration
CASF	Code de l'Action Sociale et des Familles
CD54	Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle
CEF	Centre Éducatif Fermé
CER	Centre Éducatif Renforcé
CFA	Centre de Formation d'Apprentis
CIDE	Convention Internationale des Droits de l'Enfant
CIO	Centre d'information et d'Orientation
CMP	Centre Médico-Psychologique
CPS	Compétences Psycho-Sociales
DAMIER	Dispositif d'Accueil des Mineurs Isolés Étrangers de REALISE
DGA	Dispositif Grand Adolescent
DITEP	Dispositif Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique
DJM	Dispositif Jeunes Majeurs
DSDEN	Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale
IRTS	Institut Régional du Travail Social
JME	Jeune Majeur Étranger
MEAJ	Mesure Éducative d'Accueil de Jour
MEJ	Mesure Éducative Judiciaire
MECS	Maison d'Enfants à Caractère Social
MFR	Maison Familiale Rurale
MJIE	Mesure Judiciaire d'Investigation
MNA	Mineur Non Accompagné
PAQ	Plan d'Amélioration de la Qualité
PCA	Plan de Continuité de l'Activité
PFR	Placement Familial de REALISE
PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse
PPA	Projet Personnalisé d'Accompagnement
PS (ou PE)	Projet de Service ou Projet d'Etablissement
SAEMO	Service d'Action Éducative en Milieu Ouvert
SAPFR	Service d'Accompagnement au Placement Familial de REALISE
SAH	Secteur Associatif Habilité
SAMIE	Service d'Accompagnement des Mineurs Isolés Étrangers
SEGPA	Section Enseignement Général et Professionnel Adapté
SEPAD	Service Éducatif de Placement à Domicile
SESSAD	Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile
SHERPA	Service Habilité Éducatif Renforcé Pour Adolescents
SIE	Service d'Investigation Éducative
SRP	Service de Réparation Pénale
SSJA	Service Socio-Judiciaire Anne
STEMOI	Service Territorial Educatif de Milieu Ouvert et d'Insertion (PJJ)
TJ	Tribunal Judiciaire
TPE	Tribunal pour Enfants
UEAJ	Unité Educative d'Activité de Jour (PJJ)
UEMO	Unité Educative de Milieu Ouvert (intégrée au STEMOI)
VAD	Visite A Domicile

